



PRINCE
AMEUBLEMENTS

VETROZ
Tél. 027/36 24 39

MEUBLES-RING

Le n° 60 ct.

**Collision
à Muraz
Un mort
Un blessé**

Voir page 17

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Dénouement partiel dans l'affaire Etat du Valais - Savro SA

L'arrestation, vendredi, du fondé de pouvoirs Maurice Reuse suivie logiquement, hier, de celle de l'administrateur délégué André Filippini

« Le juge instructeur II du district de Sion informe le public qu'à la suite de la dénonciation pénale de l'Etat du Valais du 19 août 1977, pour malversations à son préjudice, une instruction est en cours et que les éléments recueillis ont nécessité l'arrestation de MM. A. F., administrateur-délégué de Savro SA et M. R., fondé de pouvoirs de cette société. »

Huit jours après sa nomination à la tête d'une instruction parmi les plus pénibles, probablement, qu'ait

connue le Valais, le juge instructeur André Franzé a publié, hier soir, ce communiqué consternant, mais qui laisse tout de même supposer de très sérieuses présomptions quant aux véritables coupables, à un des bouts de la filière, dans l'affaire Etat du Valais - Savro SA.

M. André Franzé, menant l'enquête avec autant de fermeté que de célérité, a donc fait arrêter vendredi matin à la première heure, M. Maurice Reuse, fondé de pouvoirs et, hier en fin d'après-midi, M. André Filippini, directeur et administrateur-délégué de Savro SA.

Huit jours d'enquête intensive nécessitent maintenant, pour reprendre les termes du communiqué officiel, deux arrestations. Et quelles arrestations ! On peut, en effet, estimer que celle de M. André Filippini ne s'est pas faite « à la légère ». L'envergure de cette personnalité ayant plus de trois cents personnes sous ses ordres, directeur de la plus grande entreprise valaisanne de génie civil, laisse croire que le juge instructeur, courageux et intransi-

geant, est en possession aujourd'hui déjà d'un lourd, très lourd dossier. On peut également supposer que cette arrestation est probablement la conséquence des longs interrogatoires subis depuis vendredi par M. Maurice Reuse, dont nous avons dû annoncer hier l'arrestation.

La position de Savro SA

En fin de soirée, nous avons pu joindre M. Philippe Henchoz, qui nous a remis le communiqué suivant :

« Le conseil d'administration de Savro SA a appris avec consternation qu'un cadre supérieur et un membre de la direction de l'entreprise sont retenus pour les besoins de l'enquête ouverte à la demande de l'Etat du Valais. »

Afin d'assurer la continuité de l'entreprise, des travaux qui lui sont confiés et de l'occupation des 300 personnes qui y sont attachées, le conseil d'administra-

tion a pris les décisions suivantes :

- ① il a pris acte du vœu de M. André Filippini d'être relevé de ses fonctions ;
- ② il a fait appel à M. Philippe Henchoz qui assume dès maintenant la direction de l'entreprise ;
- ③ il exprime ses vifs regrets quant aux erreurs ou aux fautes qui ont pu être commises ;
- ④ il poursuivra sa collaboration pleine et entière avec les enquêteurs pour la recherche de la vérité.

Signé : le conseil d'administration de Savro SA

Brisé par l'émotion, atterré, M. Henchoz nous a encore déclaré :

« Je ne puis croire à une telle situation. Je veux encore espérer qu'il s'agisse de mesures pour complément d'enquête ; mais, aujourd'hui déjà, notre but est d'assurer avant

tout la continuité de l'entreprise et surtout le maintien de l'emploi de nos quelque 300 ouvriers. »

Et à l'Etat du Valais ?

Le communiqué officiel transmis hier soir par M. Franzé ne laisse plus maintenant planer aucun doute sur l'attitude de l'autorité, de la justice : on ira jusqu'au bout, personne ne sera ménagé, toute la lumière sera faite. C'est avec satisfaction que l'on peut noter, ce matin, que ce n'est pas le petit poisson qui trinquera pour le gros, comme nous le laissions entendre hier.

Si l'on peut raisonnablement admettre aujourd'hui déjà, que du côté de Savro SA, les coupables semblent connus, la dénonciation de ces mêmes coupables, mais côté Etat du Valais, ne devrait maintenant plus tarder. En huit jours, l'enquête a permis de désigner le montant exact des malversations et a nécessité l'arrestation du chef de l'entreprise privée ; le reste ne devrait être plus qu'une question d'heures.

NF

KAPPLER DEVIENT ALIBI

La Discussion, hebdomadaire de la démocratie chrétienne, publie un article qui, en temps ordinaire, eût fait choc. L'article a pour auteur M. Galloni, secrétaire général adjoint de la démocratie chrétienne, et pour sujet l'accord conclu récemment par les six partis qui soutiennent le cabinet Andreotti. Parmi les signataires figurent la démocratie chrétienne et le parti communiste italien.

Naguère partisan fervent de cet accord, M. Galloni le considère aujourd'hui avec inquiétude. Il dénonce la duplicité du parti communiste, qui se sert de cet accord pour pénétrer subrepticement dans l'aire de l'Exécutif.

Georges Huber
Suite page 26

Au pays de l'élévation

C'est en montant au-dessus d'Evolène et des Haudères, vers la Gietti et la Niva, que l'on découvre ces mazots charmants. Ici règnent le silence et l'harmonie. L'air y est pur et la vue dégagée. Tout encourage à l'élévation et la hauteur d'esprit. Au fond, le Sasseneire et les chemins conduisant aux cols du Torrent et du Tsaté.



ÉNERGIE (IV)

La voie à suivre

La seule constatation qu'un cinquième seulement de l'énergie consommée en Suisse est d'origine indigène illustre bien notre dépendance de l'étranger dans ce domaine.

Encore faut-il s'empresse d'ajouter que, contrairement à d'autres Etats, le pays ne dispose pratiquement pas dans son sous-sol de gisements de combustibles inexploités.

La tâche de la commission chargée par le Conseil fédéral d'élaborer une conception globale de l'énergie n'est donc pas aisée, d'autant plus qu'on prévoit pour l'avenir une con-

sommation croissante et que les réserves pétrolières ont tendance à s'amenuiser dans le monde.

Il va de soi qu'il serait préférable de trouver dans le pays même des sources d'énergie exploitables, répondant à certains critères fondamentaux. Il importe donc de dégager ces derniers afin d'orienter la recherche.

Que demande-t-on donc à une source d'énergie pour qu'elle présente un intérêt suffisant pour être utilisable ?

CEP

Suite page 26

Démission du pape ? Vigoureux démenti

CITÉ DU VATICAN (ATS/Reuter). - Le Vatican a vivement démenti hier les rumeurs sur la démission du pape Paul VI à l'occasion de ses 80 ans le 26 septembre prochain. Le père Romeo Panciroli, porte-parole du Vatican, a qualifié « d'invention » les informations parues dans la presse italienne.

Dans *L'Osservatore Romano* (organe du Vatican), Mgr Virgilio Levi écrivait hier que « l'ardeur avec laquelle de nombreux journaux italiens disent le prochain anniversaire du pape pour répandre des nouvelles extravagantes et créées de toutes pièces (...) est incompréhensible ».

Déluge sur le Haut-Valais Gros dégâts

Un pont emporté, le trafic routier interrompu, toute une région privée d'électricité, tels sont en gros les dégâts causés par la pluie sur le Haut-Valais.

Fort heureusement on ne signale pas de blessés.

C'est principalement la vallée de Saint-Nicolas qui a été touchée. La route a été obstruée, le tablier du pont enjambant le « Rittibach » projeté contre un poteau de la ligne à haute tension, ce qui a eu pour effet de priver la région d'électricité.

Voir page 22

LA CONFÉDÉRATION AU SECOURS DE L'HORLOGERIE

En 1970, l'industrie horlogère suisse occupait quelque 90 000 personnes ; en automne 1974, ce chiffre était descendu à 76 000 ; en automne de l'année dernière, il n'était plus que de 55 000. Or, d'ici 1980, on prévoit encore une diminution des emplois de 20 % au bas mot.

Face à cette situation, le Conseil fédéral a décidé de mettre au point, en collaboration avec l'industrie horlogère elle-même, un projet d'arrêté instituant une aide de la Confédération.

Ce projet a été présenté hier à Berne par M. Ernst Brugger.

On en parle autant que chez vous

C'est avec un intérêt, presque aussi passionné qu'en Valais, que l'on suit ici les péripéties de l'escroquerie dont votre Etat est la victime. Certes nous avons eu avec l'affaire de Plan-les-Ouates, avec celle de régisseurs très connus, avec celles de certaines banques et gigantesques entreprises, import-export, tout notre lot! Mais ces scandales ne touchaient que des particuliers et les sociétés commerciales avec lesquelles ils étaient en rapport. Dans votre cas c'est l'administration qui est sur la sellette. Dès lors le citoyen genevois se demande si de tels agissements pourraient se produire également chez lui? C'est le contribuable qui s'interroge. Il s'estime déjà accablé par les impôts

et voudrait être certain qu'ils sont honnêtement utilisés. De plus dès que l'on parle de «république des copains» Genève ne se différencie guère du Valais. Bien au contraire! Il y a longtemps qu'il faut être chez nous «du bon bord» pour accéder à tel ou tel emploi. Il est vrai que le «bord» varie; il y en a, trop souvent, plus d'un. En soixante ans de journalisme j'en ai connu plusieurs. Ils vont même, ces dernières années, en se multipliant, et ne sont pas tous de caractère politique. Enfin cette affaire fait un peu oublier les nôtres! C'est comme un baume qu'on nous administre à retardement. La lenteur des informations dont notre journal se plaint,

transforme ce «cas», en une sorte de roman plus ou moins policier à épisodes, que goûtent et suivent avec délice toutes nos commères autant de Saint-Gervais que de la rue des Granges. Mais il y en a d'autres qui s'inquiètent, autant au canton qu'à la ville ou aux communes. Car il existe aussi chez nous des bons de commande qui découlent d'adjudications. Dès lors votre aventure a déjà incité nos conseillers et chefs de service responsables, à multiplier les contrôles et les vérifications. Une affaire de ce genre, à deux mois des élections générales, pourrait être une calamité. Dans ce sens, votre regrettable scandale aura été utile aux autres communautés helvétiques.

PRÉSENTONS CES MESSIEURS!

Tous les partis attendent le résultat des élections législatives pour le Grand Conseil, avant d'arrêter définitivement leur position pour les élections au Conseil d'Etat. Cependant trois désistements les ont poussés à avancer des noms. Voyons un peu de qui il s'agit. Plusieurs, bien que peu connus des masses populaires sont intéressants. Le parti chrétien-social reporte M. Guy Fontanet qui a été littéralement plébiscité par les siens (181 voix sur 187 délégués). Il lui a adjoint, en remplacement de M. Babel, M. Pierre Milleret. Ingénieur compétent et affable, passionné de politique, il est député

entreprise Dupont de Nemours. Il faut beaucoup aimer son pays et la politique genevoise pour envisager de quitter un poste aussi important. Plein d'entregent, parlant plusieurs langues, en rapport avec d'innombrables personnalités des cinq continents, sa rigueur et sa capacité de travail font une très forte impression. Son co-équipier M. Robert Ducret, un peu plus âgé (50 ans) est négociant en combustibles et carburants. Ayant débuté dans le métier à l'âge de 17 ans, formé par un père qui avait créé l'entreprise, il a un sens aigu des affaires et des difficultés économiques de l'heure. D'abord

PLACE AUX JEUNES!

Pour clore cette rubrique il nous faut faire mention d'un intéressant rapprochement. Bien qu'intervenu sur le plan fédéral, il fait beaucoup parler au sein de tous les partis genevois. Né sous le signe de la protection de l'environnement dont son comité porte le nom, il groupe les jeunes démocrates suisses, la Jeunesse radicale suisse, la Jeunesse socialiste suisse, l'Alliance des jeunes indépendants et les jeunes de l'Action nationale. Il vise, en dehors de toute divergences politiques et idéologiques, à encourager la protection des bases naturelles de la vie. Il entend briser la passivité de nos autorités, tant cantonales que fédérales, vis-à-vis de ces problèmes fondamentaux. Cette création a été très bien accueillie à Genève où nombre de jeunes s'y intéressent.

POURQUOI PAS EN VALAIS?

Dans la liste des très nombreux spectacles qui furent mis sur pied cet été avec l'aide du Département culturel de la ville qu'administre M^{me} Lise Girardin, il faut accorder la palme à celui monté par la Section lyrique du Collegium Academicum. Elle possède en M^{me} Sarah Ventura une animatrice et une metteuse en scène d'une très grande qualité. Elle est secondée par un décorateur-costumier tout aussi remarquable Thierry Vernet. Tant et si bien qu'avec une petite troupe triée sur le volet nous avons assisté à une représentation absolument charmante dans le cadre de la cour de l'Hôtel-de-ville. Il s'agissait du *Il Trionfo dell'onore* de Scarlatti. Musique délicate, fraîche, bien chantante interprétée, aussi bien par les artistes que par l'orchestre. Le succès fut si grand et si unanime que je me demande pourquoi il ne serait pas renouvelé en Valais? Les frais ne sont pas considérables et tous les gens de goût, amateurs d'opéra-comique, y prendraient un plaisir immense.

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

depuis 16 ans; pourtant il n'est âgé que de 45 ans et possède l'allant et les convictions d'un jeune homme. C'est une des figures marquantes de la commune très importante de Lancy.

Chez les radicaux, il était plus délicat de remplacer toute la députation. Trois noms avaient été avancés. C'est dimanche dernier que le choix a eu lieu. M. Alain Borner est président du parti. Il porte un nom extrêmement populaire parce que son père fut un des pionniers de l'aviation commerciale suisse et un des pilotes les plus réputés de Swissair. Il ne faudrait cependant pas confondre: Alain qui a 45 ans, qui, au militaire, est par tradition, capitaine d'aviation, fut d'abord un universitaire consommé avant de se lancer dans le monde des affaires, et, pourrait-on dire, dans les grandes affaires du monde. Après avoir gravi tous les échelons il est actuellement directeur du Bureau d'études et de gestion dans la gigantesque

président du conseil municipal de la ville, Grand-Conseiller dès 1965, il est intimement lié à toute la vie genevoise. Mais Carrouge reste sa commune de prédilection où il est connu de tous. C'est un «battant» de son parti dont il est typiquement le représentant.

D'une toute autre formation comme d'une toute autre nature est M. Guy Segond qui, lui, appartient au secteur public. C'est un fonctionnaire de grande valeur qui s'intéresse à tous les problèmes sociaux. Penseur, presque philosophe, rédacteur en chef de l'hebdomadaire radical *Le Genevois*, il est actuellement directeur-adjoint et conseiller juridique de l'Office de la jeunesse, qui dépend du Département de l'Instruction publique. Sa tendance idéologique est plus à gauche que celle des deux précédents. D'ailleurs il n'a que 33 ans, et un vaste avenir devant lui.

Le 5^e synode international des évêques va traiter l'épineuse question des nouveaux catechismes

Rome se prépare à l'événement religieux sans doute le plus important de cette année: la réunion du cinquième synode international des évêques. Il s'ouvrira le 30 septembre. Les synodes précédents durèrent en moyenne quatre semaines.

On a appelé mini-conciles ces synodes internationaux d'évêques. La comparaison joue en ce qui concerne leur représentativité. En effet, ils sont formés principalement d'évêques résidentiels, élus par les conférences épiscopales. A ces évêques s'ajoutent une quinzaine de cardinaux de curie, dix supérieurs généraux d'ordres et d'instituts religieux ainsi que quelques personnalités désignées par le pape.

Mais la comparaison (mini-concile) ne joue plus en ce qui concerne l'autorité des synodes internationaux d'évêques. Ces «mini-conciles» sont des organismes non pas délibératifs, comme les conciles œcuméniques, mais des organes consultatifs. Des évêques du monde entier se réunissent pour approfondir quelque thème, pour échanger leurs expériences, et pour soumettre des propositions au chef de l'Eglise. Ces réunions sont des organes de la collégialité épiscopale. Ils fraient la voie à une information plus complète sur la situation religieuse et ils assurent une meilleure coordination des activités pastorales.

A tâtons...

Souhaitée par des pères du concile, la convocation régulière de synodes internationaux d'évêques fut annoncée par le pape à l'ouverture de la dernière session du concile (14 septembre 1965). Le premier synode

De notre correspondant à Rome Georges Huber

se réunit deux ans plus tard; trois autres suivirent, d'abord à une distance de deux ans l'un (1969) de l'autre (1971), puis, définitivement, de trois ans (1974).

Le nouvel organisme ne trouva pas tout de suite sa voie. Il avança d'abord à tâtons. Le programme du premier synode (1967) était, en effet, surchargé. Il s'occupa de la révision du Code de droit canonique, de la réforme liturgique, des séminaires, des mariages mixtes, enfin, de la crise de la foi. Le deuxième synode (1969) étudia les rapports réciproques des évêques et des conférences épiscopales, et les relations entre celles-ci et le Saint-Siège. Le troisième (1971) approfondit la question du sacerdoce ministériel et du célibat ecclésiastique, ainsi que le problème de la justice dans le monde. Deux documents importants, approuvés par le Saint-Père, sortirent de ces assises. Le dernier synode, réuni en automne 1974, fut consacré au thème de l'évangélisation. Les pères publièrent une brève déclaration concernant les obstacles

rencontrés actuellement par l'évangélisation, et les rapports entre l'évangélisation et la libération temporelle. Les actes du synode furent remis à Paul VI, qui s'en servit pour l'élaboration d'un des documents les plus importants de son pontificat: l'exhortation *Evangelii nuntiandi*, exposé des principes pour un renouveau de l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui.

Un sujet brûlant...

Le prochain synode aura pour objet la catéchèse et plus particulièrement la catéchèse des enfants et des jeunes gens. Autant dire que les deux cents pères traitent, dans les assemblées générales et dans les carrefours linguistiques, un des sujets religieux les plus actuels. Depuis la clôture de Vatican II, le renouveau catéchétique n'est-il pas devenu l'objet d'initiatives et de débats passionnés et passionnants? Qu'on songe, par exemple, à la fameuse affaire du nouveau catéchisme hollandais, pour le règlement de laquelle Paul VI constitua une commission internationale de cardinaux. Ou qu'on pense aux querelles des catholiques français sur les nouveaux catéchismes.

Ce qui meurt et ce qui demeure

Comme Paul VI l'expliquait au congrès international de la catéchèse (1971), il s'agit, pour l'Eglise, de répondre à des exigences complémentaires: d'une part, présenter les

vérités chrétiennes d'une façon claire et attrayante, sans rien dissimuler ni rien diminuer; d'autre part, répondre courageusement à toutes les interrogations religieuses de nos contemporains.

Il saute dès lors aux yeux que ces exigences appellent une refonte des anciens catéchismes et une révision des anciennes méthodes pédagogiques. Le récent concile a enrichi l'Eglise d'exposés doctrinaux plus explicites, qu'on ne saurait jeter aux oubliettes. De nouveaux problèmes moraux se posent, qu'ignoraient nos grands-pères. Enfin, la mentalité des enfants, des jeunes gens et même des adultes, n'est plus celle de jadis, elle exige une adaptation du langage.

C'était d'ailleurs là une des idées maîtresses du discours prononcé par Jean XXIII à l'ouverture du concile Vatican II, le 11 octobre 1962: pour repousser la vague montante de l'incrédulité et de l'immoralité, et pour mieux faire pénétrer la pensée chrétienne dans le monde, il s'agit de changer - dit-il - non pas la substance de la doctrine, qui est immuable, mais son revêtement extérieur, c'est-à-dire la façon de la présenter aux hommes d'aujourd'hui.

C'est l'indéfectible problème de l'adaptation ou aggiornamento, parfois si difficile à régler, tant il peut paraître difficile d'unir la fidélité à la tradition et l'ouverture au temps présent.

Quand on politise le sacré...

Mgr L. Rubin, secrétaire général du synode des évêques, présentera sous peu aux journalistes la liste complète des participants des prochaines assises synodales internationales. Puis, à la fin septembre, les débats commenceront, objet, de la part de la presse, d'un intérêt probablement plus vif encore que les travaux des quatre synodes précédents.

Pour les observateurs qui transposent indûment certaines catégories politiques dans les débats religieux, ce sera surtout l'affrontement entre la tendance conservatrice de l'Eglise et la poussée progressiste. Plus réaliste, Jean XXIII, lui, dirait peut-être que ce sera une confrontation entre ceux qui avancent trop lentement et ceux qui courent trop vite, et qui ont besoin, les uns de freins, les autres d'accélérateurs. Et il ajouterait sans doute, avec un sourire, qu'il y a, entre ces deux groupes extrêmes, un centre majoritaire, soucieux d'unir les immuables valeurs anciennes et les authentiques valeurs nouvelles, digne, lui aussi, d'attention...

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Questions et réponses sur l'adoption

(suite)

- Vous avez donc dit que la nouvelle loi sur l'adoption permet également l'adoption des personnes majeures ou interdites?

- Oui, mais dans des conditions très limitatives. D'abord, à la différence absolue du cas de l'adoption des mineurs, elle n'est permise qu'en l'absence d'autres descendants. Ensuite, l'on ne peut adopter une personne majeure ou interdite que si elle a besoin d'une aide permanente à cause d'une infirmité physique ou mentale et que les parents adoptifs lui ont fourni des soins durant cinq ans, ou encore si l'adopté a vécu déjà durant sa minorité chez ses futurs parents adoptifs durant cinq ans ou pour d'autres justes motifs. En tout cas le délai de soins à fournir et de la communauté domestique préalable à l'adoption est de cinq ans chez les majeurs et les interdits au lieu de deux ans chez les mineurs.

- Quels sont les consentements nécessaires en cas d'adoption de majeurs ou d'interdits?

- Une personne mariée ne peut pas être adoptée sans le consentement de son conjoint. Bien entendu, l'adopté lui-même doit consentir à son adoption s'il est capable de discernement. Lorsque l'adopté est sous tutelle l'autorité tutélaire de surveillance doit consentir à l'adoption.

- Mais le consentement des parents n'est pas requis dans ce cas?

- Non. Il est, par contre, indispensable en cas d'adoption d'un mineur. La loi précise que l'adoption requiert le consentement et de la mère et du père de l'enfant et que celui-ci ne peut pas être donné avant six semaines à compter de la naissance de l'enfant. Il peut être librement révoqué dans les six semaines qui suivent. Ensuite si le consentement est renouvelé il devient définitif, irrévocable.

- Et s'il s'agit d'une mère célibataire? Le consentement du père est-il aussi absolument nécessaire dans ce cas?

- La loi permet de faire abstraction du consentement de l'un des parents seulement s'il est inconnu, absent depuis longtemps sans adresse connue ou frappé d'une incapacité de discernement durable ou bien lorsqu'il ne s'est pas soucié sérieusement de l'enfant. Ceci dit, pour être considéré comme «parent» dans le sens de la loi, il faut une reconnaissance de paternité ou un jugement déclaratif de paternité. Le lien de filiation «biologique» ne suffit donc pas: il faut un lien de filiation juridique (à ne pas confondre avec lien de filiation «légitime»!) Donc, même dans le cas d'une mère célibataire qui dit «oui» à l'adoption de son enfant, il faut encore entendre le père.

- L'adoption est-elle précédée d'une enquête?

- Absolument. Cette enquête porte sur tous les aspects de la personnalité, l'aptitude éducative, la santé, les conditions matérielles des parents adoptifs, sur leur lien avec l'enfant, sur les liens des autres membres de la famille (notamment les autres enfants du couple) avec l'enfant. Dans tous les cas d'adoption, qu'il s'agisse de mineurs ou de majeurs, il est nécessaire que l'établissement de ce lien de filiation artificiel serve le bien de l'adopté. L'adoption ne peut pas être permise pour satisfaire des sentiments égoïstes, des sentiments de haine ou de vengeance à l'égard d'autres membres de la famille qu'elle désavantagerait de quelque manière que ce soit.

- Une dernière question: Qu'en est-il des adoptions prononcées avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi?

- Elles demeurent soumises à l'ancienne loi, à moins que les parents adoptifs et l'enfant demandent conjointement leur soumission à la nouvelle législation et ceci dans les cinq ans dès l'entrée en vigueur de la nouvelle loi (donc, jusqu'au 1^{er} avril 1978). Le fait que l'enfant adoptif ait atteint entre-temps sa majorité n'est pas un obstacle à cette demande.

Portalis

Une tartine de beurre payée presque entièrement par le consommateur

La réduction de l'aide fédérale à la consommation, annoncée vendredi par le gouvernement, va entraîner une augmentation des prix, celui de la tartine de beurre en particulier. Cependant, pour le beurre, ils resteront en dessous de ceux pratiqués en été 1967, pour la plupart des variétés. La Butyra (Centrale suisse de ravitaillement en beurre) a fixé les nouveaux prix indicatifs pour la vente au détail, valables dès le 1^{er} septembre: le beurre spécial de table (type Floralp) sera vendu 1 fr. 41 les 100 g (1 fr. 36 avant le 1^{er} septembre) et 2 fr. 76 la plaque de 200 g (2 fr. 66). La plaque de beurre de cuisine, d'un poids de 250 g, pas-

sera de 2 fr. 20 à 2 fr. 35. Quant à la boîte de beurre fondu (450 g), son prix est non pas indicatif mais fixe: 3 fr. 60 au lieu de 3 fr. 40. Les achats auxquels ont procédé les commerçants avant la modification des prix doivent être mis sur le marché à l'ancien prix; la Butyra reconnaît que cela sera difficile à contrôler.

Le prix du pain va augmenter de 10 centimes dès la fin septembre, le 26 probablement. «Les boulangers n'y sont pour rien», relève-t-on à l'Association des patrons boulangers-pâtisseries de Suisse romande. Cette augmentation aura-t-elle des conséquences sur la consommation du pain dans le pays? D'une part, on est au seuil minimum, d'autre part, 2 fr. 80 seulement auront à être ajoutés au budget alimentaire annuel du consommateur. Pour notre ministre des finances, cette hausse est supportable, cela ne fait aucun doute.

Les mesures prises par le Conseil fédéral mettent en évidence la part de la Confédération dans la formation du prix de certaines denrées alimentaires. Du même coup, on s'aperçoit que les subventions dites agricoles concernent aussi l'alimentation. On pratique en Suisse une aide financière à la consommation non seulement pour le pain et le beurre mais, au titre de la défense nationale économique des consommateurs, pour les laits de secours, les pommes de terre (transport et ventes à prix réduit aux populations de montagne et aux personnes dans la gêne), les fruits (ventes à prix réduit), etc. Mais tant pour le beurre que pour le pain, l'aide fédérale à la consommation ne cessera pas totalement le 1^{er} septembre: Berne mettra encore - mais pour combien de temps? - 15 centimes pour le kilo de pain et quelque 200 millions pour le placement du beurre. (cria)

Hit-parade 1977

Enquête N° 35

1. Chantez Français, dansez Français * (La Bande à Basile)
2. Le Loir-et-Cher (Michel Delpech)
3. Love me Baby (Sheila et B. Devotion)
4. Les bleus au cœur (Patrick Juvet)
5. Dix ans plus tôt (Michel Sardou)
6. De Venise à Capri * (Frédéric François)
7. Bilitis * (Francis Lai)
8. Partir * (Julien Clerc)
9. Un ami * (Gérard Lenorman)
10. Magic Fly (Space)
11. Ce n'est qu'un aurovoir (Jeanne Manson)
12. Et l'amour s'en va (Joe Dassin)
13. Ali Be Good * (Patrick Topalof)
14. Et du fermes les yeux * (Alain Barrière)
15. Il a neigé sur Yesterday (Marie Laforêt)
16. Rockollection (Laurent Voulzy)
17. Onyx (Space Art)
18. On n'a pas trouvé la mer (Pierre Perret)
19. L'oiseau et l'enfant (Marie Myriam)
20. Ma Baker (Boney M.)

* En hausse cette semaine

Restaurant Brasserie valaisanne, Sion

engage pour le 1^{er} octobre

sommelière de restaurant

Congé le dimanche
Tél. 027/22 54 82

NOUS TRANSFORMONS NOS MAGASINS POUR CETTE RAISON

LIQUIDATION PARTIELLE

AUTORISÉE DU 1.9 AU 31.10.1977

TOUS LES JOURS
DES RABAIS EPOUSTOUFLANTS !!!

KUCHLER - PELLET S.A

AUX GALERIES DU MIDI SION tel. 23.17.51

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

On cherche à acheter
terrains à bâtir
pour construction de chalet dans la région St-Romain-Ayent. Libre à la vente aux étrangers
Faire offres avec prix: case postale 102, Sierre. Tél. 027/55 74 48

A louer à Vex, proximité du village
villa
7 pièces. Grand confort. Bail selon entente.
Tél. 027/81 16 37 36-28460

A louer au centre du Valais, station de montagne
auberge de jeunesse
90 lits
Construction récente, près des remontées mécaniques
Tél. 027/55 09 48 ou case postale 177, 3960 Sierre 36-4916

A louer à Bruson-Bagnes
appartement
à l'année. 3 pièces + cuisine, bains, cave
Libre tout de suite
Tél. 026/7 11 41 36-28504

A louer à Sion 22, rte de Loèche
chambre indépendante
avec bains sur étage
Fr. 140.-
Tél. 027/22 02 89 36-28556

A louer à Sion quartier ouest
appartement de 3 1/2 pièces
374.- plus charges
appartement de 3 1/2 pièces
500.- plus charges
appartement de 3 1/2 pièces
400.- plus charges
Libres tout de suite ou à convenir.
36-702

Rens. et visite sans engagement
Tél. 027/22 66 23 heures de bureau 36-702
A Saxon, dans petit immeuble de 12 appartements très confortables situé au milieu des prés, il reste à louer
Loyers et conditions à discuter.
Rens. et visite sans engagement
Tél. 027/22 66 23 heures de bureau

On cherche dans petit immeuble
appartement 3 1/2 pièces
à Sion, région Gravelone, rue des Chasseurs, St-Guérin
S'adresser par téléphone, heures de travail 027/22 11 22 ou le soir dès 19 heures 027/22 38 42 36-28549


A louer à Sion, près de la gare-PTT-Centre MMM
studio moderne meublé
Libre tout de suite ou à convenir
Tél. 027/22 66 23 (heures de bureau) 36-702

A vendre à Conthey-Plaine
terrain
5000 m2 zone de construction
9 étages sur rez.
Ecrire sous chiffre E 326342-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

A vendre d'une succession dans cette maison (3 propriétaires en tout)
Uvrier-Sion appartement 4 1/2 pièces
Fr. 15 000.-
solde Fr. 74 000.- payable en location-vente par mensualités, sans caution.
Description: grande cuisine, salle de bains, WC, 3 grandes chambres, salon-hall; local aménageable en 2 pièces sous pente avec entrée indépendante, jardin et volière, couvert à voitures, cave voûtée, part de grange, d'écurie, parking, remise. Chauffage central neuf. Habitable et entrée en possession tout de suite
Construction solide et en bon état, occasion unique pour amateur soucieux d'avoir de la place. Renseignements: naturellement à la Bourse des biens immobiliers, B. Micheloud, place du Midi 25, Sion
Tél. 027/22 88 88, le soir 027/22 19 28 (M. Blatter)

A vendre points
SILVA
Mondo, Avanti, Béa
Prix encore plus avantageux
Ecrire à: S.L., Case postale 433 1401 Yverdon 1
Pour coiffeur
A vendre:
1 place d'homme complète
(avec fauteuil homme à pompe etc.)
Tél. 021/51 51 52

On cherche pour région de Sion
maçons
Tél. 027/86 17 95



Communauté d'emprunts de villes suisses

Emission d'un emprunt 4 1/4 %

série 5, 1977-90, de Fr. 35 000 000.-

Le produit de l'emprunt est destiné au financement de travaux de construction publics des villes de Baden, Granges, Jona, Locarno, Monthey, Pully et Zofingue.

Durée: au maximum 13 ans

Garantie: 7 villes, en plus de l'obligation de rembourser leur tranche à l'égard de la Communauté d'emprunts de villes suisses se portent caution pour le capital et les intérêts de cet emprunt, indépendamment les unes des autres, mais solidairement avec la Communauté jusqu'à concurrence des montants de leurs participations.

Coupages: Titres au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 nom.

Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich

Prix d'émission 99,50 %

Souscription: du 31 août au 6 septembre 1977, à midi.

Libération: le 30 septembre 1977.

Consortium d'Emission de Banques Suisses
Union des Banques Cantonaux Suisses
Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne Suisses
Groupement de Banquiers privés de Suisse alémanique


Les souscriptions sont reçues par toutes les banques membres des groupements de banques mentionnés ci-dessus.

Camions occasions
Mercedes Benz LP 1113 - 1970 - 130 ch Pont fixe 6 m charge utile 5800 kg
Mercedes Benz LP 334 - 1963 200 ch. inj. directe Pont fixe, bâché 6 m 6 m 30 charge utile 8300 kg
Mercedes Benz 1413 1964 - 130 ch Pont basc. 3,5 m3 + grue FOCO charge utile 5600 kg
Henschel Mercedes F 130 - 1971 - 130 ch Pont fixe bâché de 6 m 50 Charge utile 7500 kg
Ford GB - 1969 115 ch. Pont fixe bâché de 7 m Charge utile 6000 kg
Man 9192 AK tout-terrain - 1973 - 192 ch Pont basculant 5 m3 charge utile 8000 kg

Utilitaires légers
Mercedes Benz L 408 - 1973 Benzine 85 ch Fourgon 10 m3
Opel Blitz - 1969 Benzine 80 ch fourgon 8 m3
Bedford - CF - 1974 Benzine 80 ch fourgon 5 m3
Saviem - Renault - 1971 - Benzine 70 ch Fourgon 14 m3

Garage de l'Etoile SA
Rte de Cossonay 101 1020 Renens
Tél. 021/34 96 91 int. 24 - 25

Pavillon «Aldorf»
constr. solide, parois sol et sous-toiture en sapin, env. 2,3 x 1,5 m, seul. 980.-
Tél. 021/37 37 12



BOILLAT

Entreprise métallurgique de la branche des non-ferreux située à 20 km de Bienne, cherche

un mécanicien ou mécanicien-électricien

pour renforcer une petite équipe d'entretien de ses machines de production.

Nous souhaitons recevoir des offres de candidats ayant si possible quelques années d'expérience et étant intéressés aux réparations de système mécaniques, hydrauliques et pneumatiques complexes (laminoirs, tréfileuses, fours de fusion, presses à extrusion, etc.)

un agent d'ordonnancement

- ayant si possible quelques années d'expérience
- capable d'établir un planning et de participer à l'élaboration de plans d'opération
- apte à travailler seul

Nous offrons:

- une ambiance de travail agréable
- des prestations sociales modernes
- des conditions de logement avantageuses
- une cantine accueillante

Entrée en fonction: à convenir

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser au service du personnel de BOILLAT SA

Boillat SA Reconvilier Suisse laminoirs et tréfileries
téléphone (032) 91 31 31

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74. Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30...

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera. Pharmacie de service Mercredi 31, Gindre, tél. 22 58 08...

D' CLAUDETTE



Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58. Dépannage électricité et carburant. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36 21 17. Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel...

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11. Médecin de service. - Appeler le numéro 11. Hôpital. - Heures des visites, chambres communes...

AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, tél. 4 15 44. Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 6 21 25. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15. Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.

AUJOURD'HUI madame

Un menu Œufs pochés à la bretonne Foie de veau Haricots flageolets Fromage Fruits de saison

Le plat du jour Œufs pochés à la bretonne Pour quatre personnes: Epluchez 750 g de petits oignons.

Pudding de pain Faites tremper 300 g de pain rassis émietté dans un demi-litre de lait.

Conservés de légumes Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.

Œufs pochés à la bretonne Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.

Œufs pochés à la bretonne Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.

Œufs pochés à la bretonne Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.

Œufs pochés à la bretonne Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.

Œufs pochés à la bretonne Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.

Œufs pochés à la bretonne Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.

Je crois qu'on ne peut mieux vivre qu'en cherchant à devenir meilleur, ni plus agréablement qu'en ayant la pleine conscience de son amélioration.

Prenez des précautions pour incorporer les blancs à une pâte, dans presque toutes les recettes vous les ajouterez en dernier lieu à la préparation.

Les trucs pratiques Les détacheurs liquides S'ils sont en flacon: placez un chiffon propre et absorbant sous la tache.

Les détacheurs à sec En bombe: vaporisez à 5 ou 10 cm du tissu en couvrant bien la tache.

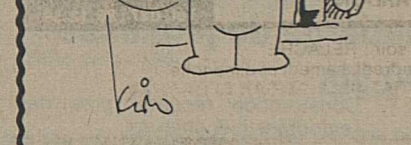
L'entretien du veau velours et du daim Brossez vos chaussures avant chaque utilisation avec une brosse douce.

Œufs pochés à la bretonne Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.

Œufs pochés à la bretonne Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.

Œufs pochés à la bretonne Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.

Œufs pochés à la bretonne Cassez toujours les œufs séparément pour éviter qu'un seul œuf mauvais ne gâte les autres.



L'amour c'est... lui préparer un cocktail à votre façon lorsqu'elle est déprimée.

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: soutenue. Seuls les secteurs chimiques et alimentaires ont fait preuve de fermeté.

BRUXELLES: en baisse. Toutes les subdivisions de la cote se sont repliées dans un volume d'activités peu animé.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Title and Price. Total des titres cotés 170, dont traités 111, en hausse 52, en baisse 28, inchangés 31, cours payés 286.

Comme on pouvait déjà le prévoir avant l'ouverture du marché, les échanges ont été nombreux hier à Zurich.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country/Company, Price 1, Price 2. Suisse 29.8.77 30.8.77, Brigue-Viège-Zermatt 90 off. 85 d.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country/Company, Price 1, Price 2. USA et Canada 29.8.77 30.8.77, Alcan Alumin. 59 3/4 61 1/4.

BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Company, Price 1, Price 2. American Brands 46 1/8 45 3/4, American Cyanam. 26 26 1/4.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country, Price 1, Price 2. France 47.75 49.75, Angleterre 4.10 4.30, USA 2.36 2.46.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Item, Price 1, Price 2. Lingot 11200. 11350., Plaquette (100 g) 1120. 1155., Vreneli 96. 106.

Bourses européennes

Table with 3 columns: Country/Company, Price 1, Price 2. Air Liquide F 29.8.77 30.8.77, Au Printemps 32.70 32.70.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: Fund Name, Price 1, Price 2. America Valor 405 415, Anfos 1 125 126.

Dow Jones

Table with 3 columns: Index Name, Price 1, Price 2. Dow Jones Ind. 864.09 858.89, Serv. pub. 110.59 110.84.

Les cours des bourses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

Les cours des bourses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

Les cours des bourses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

Les cours des bourses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18
Ce soir à 20 h. 30
Le plus beau film américain de l'année : quatre Oscars !
NETWORK, MAIN BASSE SUR LA T.V.
avec Faye Dunaway et Peter Finch

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Dernier jour
Clint Eastwood et Telly Savalas dans
DE L'OR POUR LES BRAVES
L'enjeu : la fortune ou la mort !

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64
Matinée pour enfants à 16 h. 30
TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL
Soirée à 21 heures
DIS BONJOUR À LA DAME
Venez rire aux éclats avec Pierre Tornade et Micheline Luccioni

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12
Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures
CAR WASH
Deux fois primé au Festival de Cannes. Partition musicale de Norman Whitfield
Et nocturne à 23 heures
CHEWING-GUM RALLYE
Excès de vitesse = excès de rires ! une course aux gags à 100 km/h

HÂUTE-NENDAZ Cinalpin
Ce soir à 21 heures
COURSE CONTRE L'ENFER
Peter Fonda dans l'enfer d'une poursuite sur route. Incroyable !

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LÂCHE-MOI LES BASKETS !
(The pom pom girls)

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
NETWORK
réalisé par Sidney Lumet

SION Lux
Tél. 027 22 15 45
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
HELP !
avec les Beatles

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59
Ce soir : RELACHE
Vendredi, samedi et dimanche
LA BATAILLE DE SAN SÉBASTIAN

FULLY Michel
Aujourd'hui : RELACHE
Demain à 20 h. 30 - 18 ans
BLONDY
Dès vendredi - 12 ans
KING-KONG

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22
Dès ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Un sujet tabou : le plus vieux métier du monde
PROSTITUTION
Réaliste, authentique... pour public averti

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54
Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Après « A nous les petites Anglaises », ne manquez pas, courez applaudir
LÂCHE-MOI LES BASKETS !
Gai... Trépidant... Plein de jeunesse...

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86
Aujourd'hui : RELACHE
Dès demain à 20 h. 30 - 7 ans
Le retour en force de Jacques Tati
LES VACANCES DE M. HULOT

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60
Le plus grand succès de la saison !
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LÂCHE-MOI LES BASKETS !
Un « A nous les petites Anglaises » made in USA
A hurler de rire !
Un énorme succès !
(Déjà plus de 100 000 spectateurs en Suisse romande !)

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le dernier chef-d'œuvre d'Ella Kazan
Jack Nicholson, Jeanne Moreau et Robert Mitchum dans
LE DERNIER NABAB
Un film de grand seigneur !

BEX Rex
Aujourd'hui : RELACHE

à MAGRO Ouvrier:
Bière valaisanne
29 cl, 24 bout. 13.20
Chocolat suisse
ass. 8 x 100 g 6.30

21 21 11
Publicitas

météo
Attendez jeudi...!
Prévisions jusqu'à ce soir : nord des Alpes, Valais et Grisons : nuageux avec de belles éclaircies en plaine, mais encore quelques risques d'averses orageuses en fin de journée, le long des Alpes principalement. La température sera comprise entre 10 et 13 degrés cette nuit, entre 20 et 23 degrés l'après-midi. L'isotherme de zéro demeure située entre 3200 et 3500 mètres. Vent faible ou modéré du sud-est en montagne.
Evolution pour jeudi et vendredi : assez ensoleillé, faible tendance orageuse.
A Sion hier : très nuageux, 18 degrés. Ailleurs en Suisse : 19 à Zurich et Berne, 21 à Bâle et Genève, 16 à Locarno.

TELEVISION

■ Emissions en noir et blanc

(tv) Suisse romande

17.30 **Point de mire**
La Radio suisse romande rappelle le memento du jour et la promotion de ses émissions principales.
17.35 **Téléjournal**
17.40 **Vivre libre**
10^e épisode : L'odyssée d'Elsa.
18.30 **Vacances-jeunesse**
- Feu vert.
Aujourd'hui :
- Tarahumaros (Mexique).
- Manger (Etats-Unis).
- Mère l'oie (Grande-Bretagne).
- Les cavaliers de l'Altai (URSS).
- Les aventures de l'ours Colargol.

19.05 **Un jour d'été**
Une émission d'actualités du Département de l'information.
19.20 **Crise (17)**
D'après le roman d'Henri Castillou.
19.40 **Téléjournal**
20.00 **Les oiseaux de l'été**
Bernard Pichon propose une sélection des meilleures chansons interprétées, la saison dernière, par les vedettes des « Oiseaux de nuit ».
Ce soir : Claude Bolling, Alexandre Lagoya et Alain Souchon.

20.25 **Dalida pour toujours**
Un reportage artistique réalisé du Caire à l'Olympia autour de Dalida, la femme et la chanteuse, avec une trentaine de chansons.
21.10 **Réalisateurs suisses**
Ce soir : Michel Soutter
L'Escapade
Un film de Michel Soutter.
Scénario : Michel Soutter.
Avec : Marie Dubois, Philippe Clévenot, Antoinette Moya, Georges Wod, Jean-Louis Trintignant.

22.45 **Téléjournal**
22.55 **Sport**



Mercredi 31 à 21 h. 10 : « Réalisateurs suisses : Michel Soutter » L'Escapade (avec Philippe Clévenot et Marie Dubois).

(tv) Suisse alémanique

17.15 **Pour les enfants**
Etrange voyage par le théâtre de marionnettes de Saint-Gall
18.00 **Cyclisme**
Championnats du monde du Venezuela. Commentaire : K. Erb
18.25 **Téléjournal**
18.30 **La famille Partridge**
Un acte de probité. Série américaine avec Shirley Jones
18.55 **De Ben-Hur à Hollywood**
Les films de gangsters. Série consacrée aux débuts du cinéma
19.30 **Fin de journée**
19.35 **Point chaud**
19.40 **Des couronnes dans la poussière.** Le royaume de Leon. Série de G. Herm. Les programmes
20.00 **Téléjournal**
20.25 **Das falsche Gewicht**
Film de B. Wicki, d'après une nouvelle de J. Roth. Avec Helmut Qual-

tinger, Agnes Fink, Bata Zivojinovic
22.45 **Téléjournal**
23.00 **Les programmes. Fin**

(tv) Suisse italienne

18.30 **Programmes d'été pour la jeunesse**
Le chien et le loup: dessin animé. Déclat: 36. Les carrés, par Patrick Dowling et Clive Doig. Les aventures de Prezzemolo: le mystère et l'insomnie
19.30 **Téléjournal**
19.45 **L'homme et l'automobile.** Les années folles. Documentaire
20.45 **Téléjournal**
21.00 **L'Ora, il Luogo, il Movente.** Jeu policier en 3 parties de Vittorio Barino et Franco Enna, avec Gianni Mantesi et Giancarlo Busi (3)
22.20 **Médecine aujourd'hui.** L'ulcère gastro-duodénal. Emission réalisée avec l'Ordre des médecins du canton du Tessin
23.15 **Mercredi-sports.** Cyclisme: championnats du monde. Résumé des épreuves sur pistes de San Cristobal (Venezuela). Nouvelles
23.50 **Téléjournal. Fin**

(tv) France 1

Toutes les émissions en noir-blanc
11.28 **Les Tifins**
11.30 **Caméra au poing. 2.** Ils volent la nuit
12.00 **TF1 actualités**
12.37 **Elisabeth R. 2.** Les jeux du mariage
14.10 **Cyclisme.** Championnats du monde à San Cristobal (Venezuela) 15.10 **Fin**
15.40 **Pour la jeunesse**
17.29 **Les mystères de l'Ouest. 18.** La nuit de l'annéique
18.15 **Les Tifins**
18.20 **Actualités régionales**
18.43 **Adieu mes quinze ans (9)**
19.00 **TF1 actualités**
19.30 **La lettre écarlate** de Nathaniel Hawthorne. Avec: Dominique Vincent, Maurice Garrel, Pierre Arditi, etc.
21.05 **Une famille américaine**
21.55 **TF1 actualités**

(tv) Antenne 2

14.00 **Le monde en guerre. 21.** A chacun son destin
15.00 **Aujourd'hui madame**
15.55 **Vivre libre. 2.** L'enfant d'Afrique
16.40 **Yao. 8.** Les lions
17.05 **Vacances animées**
17.45 **Flash information**
17.55 **Des chiffres et des lettres**
18.20 **Actualités régionales**
18.44 **En ce temps-là, la joie de vivre**
19.00 **Journal de l'A2**
19.32 **Un shérif à New York. 5.** Le tableau hanté
20.50 **Question de temps.**
22.15 **Cyclisme.** Championnats du monde sur piste
22.25 **Journal de l'A2**

(tv) France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs
17.45 **FR3 jeunesse**
18.05 **La télévision régionale.** Une façon de vivre
18.20 **Actualités régionales**
18.40 **Scènes de la vie de province**
18.55 **FR3 actualités**
19.00 **Les jeux**
19.30 **Du sang dans la poussière.** Un film inédit de Richard Fleischer. Avec: Lee Marvin, Gary Grimes, Ron Howard, Charlie Martin Smith, etc.
21.00 **FR3 actualités**

Notre sélection du jour

Réalisateurs suisses
Ce soir : Michel Soutter

«L'Escapade»
Avec: Marie Dubois, Philippe Clévenot, Antoinette Moya, Georges Wod, Jean-Louis Trintignant.
Chef de la photographie: Simon Edelstein. Décor: Serge Etter.
L'univers de Michel Soutter se matérialise tout entier dans cette Escapade réalisée avec la complicité complice de Simon Edelstein: maisons un peu vieillottes, nichées de préférence dans la verdure, paysages d'une joliesse un peu romantique, un peu désuète, tout cela sert de cadre à une histoire quasi inexistante et pourtant fort complexe: l'histoire de deux couples dont le destin se croise l'espace d'une semaine. Une semaine pour voir si, de l'autre côté de la barrière l'herbe est plus verte.
Ça pourrait n'être qu'anodin, mais le réalisateur a le don de rendre ses personnages attachants dans leur faiblesse, comiques dans leurs colères. Il leur donne la possibilité de réaliser leurs fantasmes, leur assurant ainsi un indéfinissable avantage sur l'«Homo helveticus» commun, qui aimerait tellement... mais n'ose pas. Qu'il doit être bon d'être réceptionniste d'hôtel et de traiter un client emprunté de «taborniau»! Ce n'est qu'une des petites libertés que Soutter concède, parmi d'autres à ses héros. Mais cet inspecteur insolite qui imprègne tout le film, qui permet sans ambage à un homme de dire à une femme comment il envisagerait au mieux de passer l'heure présente en sa compagnie, pour citer un autre exemple, possède une force libératrice indiscutable. On aimerait bien, à son tour, faire une

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
6.00 **Le journal du matin**
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
8.05 **Revue de la presse romande**
8.15 **Chronique routière**
8.20 **Spécial vacances**
8.25 **Memento des spectacles et des concerts**
8.55 **Bulletin de navigation**
9.00 **Informations**
+ News service
9.05 **La puce à l'oreille**
10.05 **Fonds de terroir**
12.00 **Informations**
12.05 **Le coup de midi**
12.15 **Humour bleu, blanc, rouge**
12.30 **Le journal de midi**
Edition principale
13.30 **J'en fais mon dessert**
14.05 **La radio buissonnière**
16.05 **Feuilleton : Adolphe (18)**
16.15 **Rétro 33-45-78**
17.05 **En questions**
18.00 **Le journal du soir**
18.05 **Edition régionale**
18.15 **La Suisse des voies étroites**
18.40 **Informations sportives**
18.50 **Revue de la presse suisse alémanique**
19.00 **Edition nationale et internationale**
19.30 **Un pays, des voix**
20.05 **On n'a pas tous les moyens d'aller sur la Costa Brava !**
22.05 **Permission de minuit**

Radio romande II

7.00 **Suisse-musique**
9.00 **Informations + News service**
9.05 **L'Europe est votre (3)**
11.00 **Musiciens suisses**
12.00 **Midi-musique**
14.00 **Informations**
14.05 **2 à 4 sur la 2**
La librairie des ondes
16.00 **Suisse-musique**
17.00 **Rhythm'n pop**
17.30 **Jazz contact**
18.00 **Informations**
18.05 **Redilemele**
18.55 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
19.30 **Novitads**
19.40 **Europe-jazz**
20.00 **Informations**
20.05 **La Suisse à la rencontre de l'Europe**
20.30 **Les concerts de l'OSR**
L'Orchestre de la Suisse romande
22.30 **Marchands d'images**
23.00 **Informations**

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 **Espresso.** 9.05 **Frais du four.** 10.00 **Eté au Groenland.** 11.05 **Mémoires populaires.** 11.55 **Musique à midi.** 12.15 **Félicitations.** 12.40 **Rendez-vous de midi.** 14.05 **Magazine féminin.** 14.45 **Lecture.** 15.00 **Pages de Moussorgsky, Janacek, Liadov et Martinù.** 16.05 **Pour les aînés.** 17.00 **Onde légère.** 18.20 **Orch. récréatif de la Radio suisse.** 18.45 **Sport.** 19.00 **Actualités.** 20.05 **L'arrangeur.** 21.00 **Prisme.** 22.15-24.00 **Musique-box.**

Monte Genéri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
6.00 **Musique et inf.** 9.00 **Radio-matin.** 12.00 **Inf. de midi,** avec à 12.10 **Revue de presse.** 12.30 **Actualités.** 13.05 **Musique.** 13.30 **Elixir musical.** 15.00 **Paroles et musique.** 16.00 **Pour le plaisir.** 18.00 **Orch. de la RSI - pages de Mozart.** 18.35 **Actualités régionales.** 19.00 **Actualités.** 20.00 **Cycles: Toulouse - Lautrec.** 20.30 **Sport et musique.** 22.40 **Discothèque des jeunes.** 23.35-24.00 **Nocturne musical.**

escapade dans un monde revu et corrigé par Michel Soutter. Un monde proche de celui de l'enfance, du reste, puisque ses héros n'éprouvent pas le besoin de masquer ce qu'ils ressentent, ou alors le font avec une naïveté qui ne trompe personne...

L'agence «UNA» enquête
1203
Pourquoi veulent-ils qu'ils meurent tous ?
C'est à cause de Raquez!
Révoltons-nous ! Attention !
Assassin !
© COSMOPRESS, GENÈVE
À SUIVRE

Rip Kirby
DE QUELLES PERSONNES DÉFUNTES VAIS-JE RECEVOIR DES MESSAGES, M. AULT ?
COMME VOUS LE SAVEZ, MA CHÈRE, PARMI MES CLIENTS QUI PLACENT LEUR ARGENT, IL Y A UN GRAND NOMBRE DE RICHES VEUVES...
SI LEURS CHÈRES DISPARUS LEUR CONSEILLAIENT PAR VOTRE INTERMÉDIAIRE D'INVESTIR DE GROSSES SOMMES DANS CERTAINS DE MES PROJETS FAVORIS, CELA ME SERAIT EXTRÊMEMENT UTILE...
CE SERAIT AUSSI TRÈS BÉNÉFIQUE POUR VOTRE VAURIEN DE FRÈRE QUI PRÉFÈRE LA LIBERTÉ À LA PRISON QU'IL A SI LARGEMENT MÉRITÉE !
PAUVRE THEDA ! C'EST À CAUSE DE MOI QU'IL LA RETIENNT PRISONNIÈRE !
distribué par opera mundi

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE., GENÈVE

Affiliated fund	D	7.61	8.20
Chemical fund	D	7.07	7.73
Technology fund	D	7.20	7.87
Europafonds	DM	28.65	30.10
Unifonds	DM	19.30	20.30
Unirenta	DM	44.05	45.40
Unispecial 1	DM	61.75	64.90
Crossbow fund		4.68	4.79
CSF-Fund		22.18	22.74
Intern. Tech. fund		7.71	8.12

RENKO-SPORTS

Place Centrale - Martigny

Liquidation partielle

Pour cause transfert magasin

Profitez: tous nos manteaux dames, lainages et manteaux pluie 10%

Rabais formidables

20 à 80 %

et plus...

Chaussures montagne
Blousons
Jeans
Mouton retourné

1 lot de chaussures foot
Pulls
Chemisiers
Pantalons dames

Skis
Chaussures de ski
Vêtements de ski
Ensembles de ski

Vente autorisée du 1.9.1977 au 31.10.1977

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Toutes bonnes choses
vont par 3 :

Toi, moi et... notre journal !



» Mon mari s'est mis aux
Flint - pardi,
il ne fait rien à la légère.«



Maintenant
aussi en
Box King Size

Tabacs spécialement sélectionnés
pour leur légèreté.

Flint: la cigarette vraiment légère.

Soyez fort: Fumez léger.



CENTRE COMMERCIAL
MMM
METROPOLE
SION

**Aujourd'hui
grand concours de
lâcher de ballons**

dès 15 heures

Rendez-vous dans
la mall du Centre
dès 14 h. 30

17 heures

**Distribution des
prix du concours
« 5^e anniversaire »**

Meubles de bureau d'occasion

A vendre:

- tables à dessin
- machines à calculer
- coffre-fort
- bureau
- chaises de bureau
- armoires

Les listes détaillées et prix à disposition auprès de La Gestion électronique SA à Martigny
Tél. 026/2 17 55

36-28484

Reprise de commerce

J'informe ma fidèle clientèle, en la remerciant de la confiance qu'elle m'a toujours témoignée, que je remet mon magasin

Au Tabac Blond
à Saint-Maurice à

M^{me} Christiane Coutaz, ancienne gérante du kiosque de la Gare à Monthey

M^{me} Elisabeth Guex

Me référant à l'avis ci-dessus, j'annonce la réouverture, le 1^{er} septembre 1977, du magasin

Au Tabac Blond

Je serai heureuse de vous accueillir dans des locaux rénovés et j'espère, par un service diligent, mériter votre confiance.

M^{me} Christiane Coutaz

ACTUEL CHEZ
Interdiscount

Pour développer
vous-même vos meilleures
photos

Labo-Comple
dès Fr. 450.-

Inter Photo,
Radio, Hi-Fi
Discount

Sion: Rue des Mayennets 4
Crans-Montana:
Imm. « Les trois vétérans »
Monthey:
Le Market, Av. de la Gare

D'UN PAS ALERTE

La pause d'été étant terminée, notre chronique financière reprend. Est-ce à dire qu'elle part sur des bases nouvelles foncièrement différentes de celles qui ont prévalu au cours du premier semestre de l'année?

Certainement pas. Mais le répit estival a permis de prendre les distances, de sortir de ce climat lourd et obsédant qui a précédé et suivi la date fatidique du 12 juin. Un brin de dépaysement était indispensable pour créer la détente.

Bien qu'aucun miracle ne se soit produit entre-temps, l'esprit se sent plus libre à l'approche des nouvelles échéances, qui seront nombreuses et diverses.

En septembre déjà le peuple suisse sera appelé aux urnes pour trancher divers objets. Il devra récidiver en décembre. Et entre-temps, les Chambres devront, entre autres, remettre le problème des finances fédérales sur le métier et apporter les dernières retouches à la loi sur la prévoyance professionnelle, celle qui régira le deuxième pilier.

Pour l'instant, il importe de faire le point et de tirer les conclusions d'un semestre qui s'est montré finalement assez encourageant, voire même favorable sous certains angles.

Même si tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, les sujets de satisfaction ne manquent pas.

La Suisse continue en effet à maîtriser tout à la fois l'inflation et le chômage, ces deux bêtes noires de la plupart des gouvernements étrangers. C'est là une heureuse constatation, alors que l'OCDE relève que notre pays a été, en 1975, celui des Etats industriels, dont elle analyse l'évolution, qui a subi le plus gros recul de la productivité. La récession l'a donc touché durement. Mais d'autres éléments ont joué en sa faveur, qui lui ont permis de sauvegarder la valeur de sa monnaie (en cela la santé même exagérée de la balance des paiements a joué un rôle considérable), tout comme de contracter son appareil de production par un recours sensiblement moindre à la main-d'œuvre étrangère. Affirmer que cela avait été prévu, donc voulu, serait présomptueux. Mieux vaut admettre un caractère quelque peu fortuit à ces circonstances aux effets bénéfiques, qui ont permis à la Suisse de digérer le recul conjoncturel avec plus d'aisance que d'autres Etats, mieux structurés en apparence du fait que leurs gouvernements disposent de moyens d'intervention étendus.

En fait l'effort public de relance est demeuré modeste dans notre pays et sectoriel de surcroît. La construction et le génie civil en ont été les principaux bénéficiaires. Quant à l'industrie, en ont profité surtout certains fournisseurs habituels de la Confédération et de l'armée. L'action des cantons et des communes a lui aussi porté sur les investissements en immeubles et en routes, donc dans le même secteur.

L'industrie suisse d'exportation s'est trouvée, elle, devant une situation pénible puisqu'elle a dû faire face tout à la fois à la baisse de la demande, conséquence de la récession internationale, à la hausse du cours du franc, qui lui portait préjudice sur le plan concurrentiel, et au protectionnisme renaissant, développé par certains Etats. Après avoir ressenti durement le coup en 1975, elle a remonté la pente au cours de 1976 et tout laisse prévoir qu'en 1977 elle s'achemine vers de nouveaux records, tout au moins dans certains secteurs. L'aide fédérale s'est manifestée ici sous deux formes, celle de la garantie des risques à l'exportation et celle de la prospection de nouveaux marchés, qui commence à porter ses fruits et ouvre ainsi des perspectives nouvelles.

Parallèlement nos importations augmentent aussi, mais dans une moindre proportion, tant et si bien que la balance commerciale du pays est, pour le premier semestre de cette année, déficitaire de 853,8 millions de francs alors qu'elle était bénéficiaire de 247 millions de francs dans la période correspondante de 1976.

La répartition interzones de notre commerce extérieur se présente comme suit :

	Importations Mios	Exportations Mios
Communautés européennes	14 039,9	9 443,9
AELE	1 544,9	2 258,0
Etats-Unis + Canada	1 661,0	1 492,6
Japon	1 647,7	476,4
Comecon (Est)	668,4	1 064,2
OPEP	698,1	1 701,2
Océanie	71,6	189,8
Tiers monde	2 576,9	4 570,2

(à relever au passage l'importance prise dans nos exportations par ce dernier groupe qui est composé essentiellement de pays en voie de développement, ce qui n'a été possible pratiquement que grâce à la GRE).

Dans une proportion plus ou moins grande, toute notre industrie d'exportation améliore ses résultats. La palme revient à la chimie, mais l'industrie des machines et même l'horlogerie, pour les produits semi-fabriqués, participent au mouvement.

En ce qui concerne les importations, l'augmentation la plus forte provient des biens d'investissements (+29,9% en valeur) suivie de celle des matières premières et des produits semi-fabriqués (+26,8%). Sont également en hausse nos achats de denrées alimentaires, de produits pétroliers et de métaux précieux.

L'accroissement de la consommation intérieure revêt de plus faibles proportions (+13,1% en valeur nominale). Elle se ressent principalement dans l'alimentation et la vente des voitures.

Aucun renouveau ou presque dans les investissements, où l'on se borne en général à l'indispensable, soit au renouvellement des équipements périmés.

Lorsqu'on examine de près le tableau figurant plus haut touchant à nos relations commerciales avec l'étranger, on peut déceler un certain danger pour l'avenir, là où le décalage entre nos exportations et nos importations est trop manifeste. On peut en effet s'attendre avec le temps à des exigences de réciprocité.

Même si les marges bénéficiaires diminuent (mais n'étaient-elles pas trop confortables jadis alors que le franc suisse était certainement sous-évalué par rapport au dollar), les perspectives d'avenir de l'industrie suisse d'exportation apparaissent sous des augures favorables, ce qui est salutaire pour l'économie nationale en général et le maintien de l'emploi en particulier.

Dans le secteur des services, la situation demeure favorable aux banques, en particulier celles dont l'activité revêt un caractère international. Les assurances sont également en bonne posture. Le tourisme, après un repli assez net au cours de ces dernières années, semble avoir atteint un seuil de résistance.

Malgré l'amélioration sensible enregistrée, qui n'apparaît guère à première vue, il importe toutefois de demeurer

sur ses gardes. La situation internationale est instable, les monnaies en partie compromises et les grands problèmes restent posés, en particulier ceux de l'énergie et des matières premières. C'est donc avec un optimisme modéré qu'il faut envisager l'avenir.

F.C.

**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE
SUISSE**

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

EMISSIONS DE LA SEMAINE

4 1/2 % Kraftwerke Oberhasli 1977-1990	à 101 %	du 26.8 au 1.9.1977
4 1/4 % Canton de Neuchâtel 1977-1990	à 100 %	du 29.8 au 2.9.1977
4 1/2 % Rhonewerke AG Ernen 1977-1989	à 100 %	du 30.8 au 5.9.1977
4 1/4 % Ville de Berne 1977-1992	à 99,5 %	du 31.8 au 6.9.1977
4 3/4 % G. Fischer 1977-1989	à 99 %	du 1.9 au 8.9.1977
4 1/4 % Canton du Valais 1977-1989	à 100 %	du 1.9 au 7.9.1977
4 1/4 % Ville de Genève 1977-1989	à 100 %	du 1.9 au 7.9.1977
Verzasca SA Lugano 1977		du 2.9 au 8.9.1977
Horgen 1977-1989		du 2.9 au 8.9.1977

Les deux derniers sont réservés à la conversion à 100 %.

EMISSION ÉTRANGÈRE EN FRANCS SUISSES

5% Oesterreichische Kontrollbank AG Wien 1977-1992	à 100 %	du 25.8 au 30.8.1977
--	---------	----------------------

Bourse suisse

Depuis la fin du mois de juin, date à laquelle le commentaire boursier n'a plus été publié, les grandes bourses ont évolué de façon différente les unes des autres. En ce qui concerne les marchés suisses, après avoir traversé une période irrégulière en juillet, ils se sont, par contre, bien comportés durant la deuxième partie du mois d'août. L'indice général de la SBS franchissant même le niveau remarquable des 310.

La semaine passée, par contre, le climat est redevenu irrégulier, la tendance reculant lentement mais régulièrement tout au long de la huitaine. L'indice en question a finalement reculé de 2,5 points pour atteindre 307,9. Cette réaction s'explique par le fait, d'une part, que Wall Street traverse une période négative et que le dollar américain est très faible. D'autre part, les investisseurs ont tendance à prendre les bénéfices à la suite de la bonne progression des cours des valeurs indigènes durant le mois d'août.

Durant cette période, nos marchés se sont mis en évidence en se payant le luxe d'évaluer d'une façon indépendante, sans tenir compte des éléments économiques et politiques, qui ont influencé les grandes places boursières internationales. Dans les autres marchés, aux changes, le dollar s'est montré très faible. Il valait Fr. 2,425 lundi et Fr. 2,395 jeudi, la veille du week-end, il se reprenait légèrement pour atteindre Fr. 2,4025. La devise américaine a reculé sans cause apparente si ce n'est la perte de confiance des investisseurs en cette devise.

Bourse de New York

Comme indiqué dans le commentaire sur les bourses suisses, Wall Street a évolué très irrégulièrement la semaine précédente. La séance de jeudi a été la plus négative ; à elle seule, elle a enregistré un recul de plus de 8 points. Le climat économique, toujours incertain, qui règne actuellement aux Etats-Unis a joué un rôle de base sur la formation des cours à cette bourse. Les investisseurs américains attendent avec impatience le mois de septembre, qui devrait, comme chaque année, permettre à l'économie d'enregistrer une reprise des affaires.

Bourse de Londres

A Londres, l'indice du Financial Times a perdu 4,40 points d'une semaine à l'autre et se situe actuellement au niveau de 484,50. En Grande-Bretagne, les perspectives économiques n'étant pas très optimistes pour ces prochains mois, les cours s'en sont ressentis. En juillet, on comptait dans ce pays un taux de chômage de 6,9 % de la population active, ce qui constitue un nouveau record depuis la fin de la guerre.

Bourses allemandes

Les marchés allemands traversent eux aussi une période intermédiaire, où les investisseurs préfèrent rester prudemment dans une position d'attente, dans l'expectative de nouvelles économiques meilleures. D'un week-end à l'autre, les fluctuations de cours se sont inscrites dans des marges restreintes. L'indice a finalement perdu 3,17 points pour atteindre 235,85.

Pe.

Nouvelles brèves

Les charges et la progression fiscales varient beaucoup d'un canton à l'autre

Sur la base du revenu brut du travail d'un salarié marié sans enfants, on obtient des charges fiscales qui varient beaucoup d'un canton à l'autre, les courbes de progressivité des taux présentant également d'importantes différences. C'est ainsi qu'en 1976, pour un revenu de 20 000 francs, le taux le plus bas de la charge fiscale a été enregistré dans le canton de Zurich avec 4,32% pour les impôts cantonaux et communaux, tandis que le canton de Fribourg a prélevé le taux le plus élevé (8,85%). Pour ce qui est des revenus qui se situent entre 30 000 et 50 000 francs, c'est à nouveau le canton de Zurich qui présente les taux les plus favorables (6,78% et 10,71% resp.), alors que le Valais prélève dans l'un et l'autre cas les taux les plus élevés (12,36% et 17,96%). Enfin, dans les catégories élevées de revenus (100 000 et 200 000 francs), c'est dans le canton d'Uri que le contribuable se trouve dans la situation la plus favorable avec des taux de 12,94 et 13,24%, alors que sa charge fiscale est la plus lourde dans le premier cas à Schaffhouse (21,77%) et dans le deuxième à Berne (26,21%).

Exportations accrues d'éléments de machines

Pour les fabricants d'éléments de machines tels que vis, ressorts et autres pièces détachées, les livraisons dépendent dans une large mesure de la marche des affaires dans le secteur des machines et des appareils. Par suite du recul des débouchés en Suisse, ceux-ci se sont vus de plus en plus contraints en 1976 à exporter directement leur production. Ces efforts nécessaires pour compenser les pertes sur le marché intérieur ont été couronnés de succès, comme en témoigne de façon impressionnante l'augmentation des exportations d'éléments de machines. Avec 720,1

millions de francs, le montant des exportations a été en 1976 de 70,9 millions de francs ou de 11% supérieur à celui de l'année précédente. Si l'on calcule d'après le poids, les exportations se sont même accrues de 20%, ce qui montre à l'évidence les concessions accordées sur les prix ; celles-ci ont été nécessaires en partie pour sauvegarder le plein emploi.

Fort accroissement de la consommation de gaz en Suisse

L'industrie suisse du gaz a écoulé en 1976 une quantité de gaz supérieure de 5,1% à celle de l'année précédente, alors que pour l'ensemble de l'énergie primaire, l'augmentation de la consommation n'a été que de 1%. Depuis 1973, la consommation de gaz a plus que doublé, elle a largement triplé depuis 1971, la part du gaz naturel s'étant régulièrement accrue, se substituant au gaz de ville, pour atteindre 93,7% de la consommation totale. En dépit de cette évolution marquée, la part que représente le gaz dans l'ensemble de la consommation d'énergie n'est que de 3,8% dans notre pays. Il y a là encore un important potentiel de diversification.

Le nombre des places vacantes a tendance à s'accroître

La tendance à l'accroissement du nombre des places vacantes signalées aux offices cantonaux de placement s'est nettement accentuée ces derniers temps, abstraction faite des fortes fluctuations saisonnières. Dans la moyenne de l'année 1975, on a enregistré 2813 places vacantes, dans la moyenne de 1976, 4625, soit près de deux tiers de plus. Dans la moyenne des mois de janvier à mai, le nombre des places vacantes a été en 1975 de 2506, en 1976 de 4577 (+ 83%) et en 1977 de 5712 (+ 25% par rapport à l'année précédente). Le nombre des chômeurs complets a en revanche diminué, la relation étant de 10 places vacantes pour un chômeur. (SDS)

Le troisième pilier de la prévoyance vieillesse et l'inflation (I)

L'un des besoins fondamentaux de l'homme est la sécurité. Parmi les objectifs de la politique sociale de tout Etat moderne figure le postulat que chacun puisse conserver son niveau de vie habituel au moment où cessent ses activités professionnelles, au cas où le soutien de la famille disparaît, ou encore en cas de maladie ou d'invalidité. En Suisse, ce droit à vivre une vieillesse décente est inscrit dans la Constitution fédérale sous la forme du système des trois piliers de la prévoyance-vieillesse.

Le concept suisse de l'assurance sociale

L'AVS constitue le premier pilier. Elle est l'assurance de base qui a pour but de garantir à chacun le minimum vital et occupe par conséquent de par son caractère obligatoire une position prépondérante au sein de la prévoyance sociale suisse. La prévoyance professionnelle sous la forme de caisses de pension, d'assurances collectives et individuelles constitue le deuxième pilier. Avec l'AVS, la prévoyance professionnelle doit permettre aux bénéficiaires de conserver, après leur retraite, leur niveau de vie antérieur. Le troisième pilier a également pour fonction - sous forme d'une prévoyance individuelle - de mettre l'individu en mesure de se prémunir contre l'incertitude et les aléas économiques qui pourraient résulter de la cessation de l'activité professionnelle. Pour toute personne assurée au moyen du premier et du deuxième pilier, ce troisième pilier n'a que la fonction d'une prévoyance accessoire. Cependant, pour toutes les personnes ne bénéficiant que du premier pilier, le troisième mode d'assurance se substitue au deuxième. Pour l'essentiel, mais sans l'être exclusivement, ce troisième pilier est destiné aux indépendants dont les besoins de prévoyance - tout en étant sanctionnés par la loi - sont particulièrement difficiles à satisfaire. D'une

part, les indépendants supportent le risque de l'entrepreneur, qui implique la possibilité d'une formation insuffisante de capital-épargne. D'autre part, afin de pouvoir gérer avec succès leurs fonds économisés, les indépendants ont besoin d'un environnement favorable, leur garantissant la conservation de ce capital ou qui tout au moins ne le rend pas trop difficile. Bien que sur les plans fédéral et cantonal, le postulat concernant l'encouragement du 3^e pilier par la politique fiscale et celle régissant la propriété privée, soit inscrit dans la Constitution fédérale, sa réalisation n'a pas encore fait beaucoup de chemin jusqu'ici.

L'inflation entrave la prévoyance-vieillesse

Toute épargne équivaut pratiquement à renoncer à la consommation immédiate et a pour but de mettre de l'argent de côté pour un avenir proche ou plus lointain, où il sera probablement nécessaire. La question est de savoir combien de biens matériels pourront être acquis plus tard avec le montant économisé. Comment maintenir et garantir aujourd'hui le pouvoir d'achat d'un capital d'épargne accumulé au fil des ans ? La

période que nous venons de vivre a été caractérisée par une haute conjoncture éffrénée, qui s'accompagnait d'une très forte pression inflationniste et d'une dévaluation monétaire proportionnelle. L'épargne était pratiquement puni, parce qu'il ne pouvait plus acquérir avec son argent économisé les mêmes quantités de biens et de services que naguère. Même le revenu du capital, destiné à compenser en quelque sorte le renoncement à la consommation, n'était plus en mesure pendant une certaine période de résorber la dévaluation de cet argent.

Comment l'avenir se présente-t-il ? Il faut se demander tout d'abord comment le taux d'inflation évoluera au cours des années à venir et dans quelle mesure il est possible de prévoir l'évolution économique. Les problèmes que nous venons d'évoquer concernent d'ailleurs, sous des formes très diverses, tous les piliers de la prévoyance. En principe, l'AVS est financée selon le système de la répartition directe. Mais les recettes ne suffisant pas à payer les rentes légales, il faut faire appel à des contributions supplémentaires des pouvoirs publics et à des produits provenant du fonds de compensation. La question de savoir si cette méthode serait en mesure de garantir le minimum vital même si l'inflation devait réapparaître est controversée. Son succès dépend aussi bien de l'évolution démographique que de la situation conjoncturelle et de la solidarité de la population active avec les personnes âgées. Si l'inflation augmentait, on serait obligé de faire appel à des contributions des entreprises pour équilibrer le deuxième pilier, c'est-à-dire la prévoyance professionnelle qui est financée selon système du capital de couverture. Il est par conséquent difficile de prévoir en ce moment si de telles contributions seront disponibles.

Aloys Vonlaufen
(à suivre)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer

dans bâtiment Follonier Frères
av. Maurice-Troillet 82

**magnifique
appartement
de 130 m2**

3 chambres, 1 grande cuisine, 1
salon, salle à manger
Télévision 7 chaînes

Fr. 490.- charges comprises plus
chauffage

Tél. 027/23 32 46

Votre chalet

Clefs en main avec terrain dès
Fr. 115 000.- sans surprise
visites du chalet, modèle possible
et sans engagement

Tous les jours sur rendez-vous

Tél. 027/55 74 48 bureau
027/55 66 81 privé

A louer à Sion

studio meublé

45 m2 Fr. 330.- par mois
plus charges

Tél. 027/22 14 68

Les chalets d'Ouvry

A proximité du village d'Aven-
Conthey (Valais central), à l'alti-
tude idéale de 1000 m, nous cons-
truisons des chalets avec le soin
que l'on porte à une résidence
principale.

Jugez plutôt:

Toute la partie en maçonnerie est
doublée et isolée par une couche
de Vétroflex de 50 mm. Un drai-
nage extérieur et des plaques fil-
trantes complètent l'isolation. La
partie supérieure du chalet, en
faux madriers, est également iso-
lée avec soin. Toutes les fenêtres
sont à double vitrage et petits cro-
sillons. La couverture en tuiles bé-
ton et la ferblanterie en cuivre sont
une protection idéale à cette alti-
tude.

Les aménagements intérieurs ont
été réalisés avec goût. La cuisine
en bois massif s'intègre très bien
au séjour. La cheminée française
en pierre naturelle, le sol en grès,
les poutres apparentes, les boise-
ries en pin, tout contribue à faire
du séjour la pièce où il fait bon
vivre.

La partie nuit de chaque modèle
de chalet a été conçue pour offrir
le maximum de place. Les sols
des chambres sont à choix de l'a-
cheteur.

Trois modèles sont actuellement
construits:

- 1. 4 pièces + terrain 193 000.-
- 2. 4 pièces + terrain 187 600.-
- 3. 3 pièces + terrain 166 000.-

Crédit à disposition.
Seule une visite sur place vous
permettra de découvrir le site re-
posant où sont construits nos cha-
lets.

Prenez contact avec notre bureau,
nous vous fournirons tous les ren-
seignements désirés.

Vente directe par le constructeur:
Bernard Roduit
Avenue de la Gare 18
1950 Sion
Tél. 027/22 90 02

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

C'est le temps
des confitures!

Offre spéciale
31.8.-6.9.

Le kilo maintenant

Sucre fin cristallisé

-95
au lieu de 1.20

Paquet de 730 g 1.45 **2 paquets**

Multipack
31.8.-6.9.

**Cornettes
Timo M*****

Pâtes aux œufs frais

500 g = -.82

240
(100 g = -.16,4)
au lieu de 2.90

Offre spéciale
31.8.-6.9.

Saucisse de 380 g

**Saucisse
de Lyon**

de qualité Migros

270
(100 g = -.71,5)
au lieu de 3.20

Toutes les sauces en sachet
A partir d'un achat de 2 sachets
-20 de réduction
par sachet

par exemple: Sauce de rôti liée 40 g **-.40 au lieu de -.60** (100 g = 1.-)
Sauce chasseur 45 g **-.65 au lieu de -.85** (100 g = 1.44,4)
Sauce blanche 60 g **-.40 au lieu de -.60** (100 g = -.66,7)
Sauce mexicaine 56 g **-.80 au lieu de 1.-** (100 g = 1.42,9)

Miel en verres
de 475 g

par exemple:

**Pur miel
de campagne ou de
fleurs étranger**

2-
(100 g = -.42,1)

au lieu de 2.50

Offre spéciale
31.8.-6.9.

-50
de réduction
par verre de 475 g

1 litre -.80 **2 litres**

Multipack
31.8.-13.9.

**Aproz grapefruit
Aproz grapefruit
minical**

(édulcoré artificiellement)

120
(+ dépôt)
au lieu de 1.60

NOUVEAU A
MIGROS

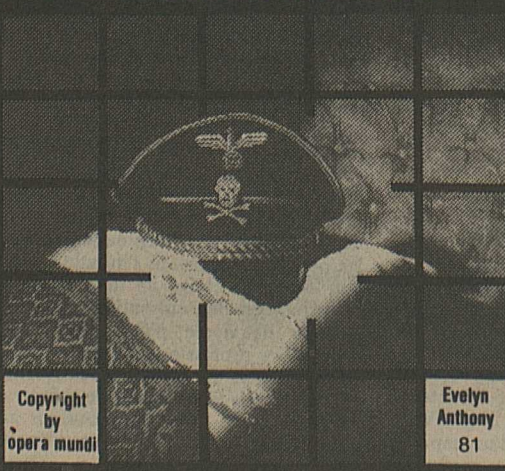
Crème glacée double-crème

Glaces crémeuses et rafraîchissantes (1,2 l par emballage)

Fraise 690 g 6.50 (100 g = -.94,2)	Chocolat 690 g 6.- (100 g = -.87)
Ananas 720 g 6.50 (100 g = -.90,3)	Noix 690 g 6.- (100 g = -.87)
Pomme 720 g 6.50 (100 g = -.90,3)	Caramel 690 g 6.50 (100 g = -.94,2)

En vente dans les principaux Marchés Migros.

OPÉRATION HÉROÏDE



Copyright
by
opera mundi

Evelyn
Anthony
81

Louise repoussa sa chaise.
— Voulez-vous que nous allions au salon ?
Avant qu'elle put quitter la table, Minden était auprès
d'elle, retirant la chaise.
— Un délicieux dîner, murmura-t-il.
Louise évita de le frôler en passant.
— Merci, je suis contente que vous l'ayez apprécié.
Régine la suivit. Elle avait mauvaise mine, les yeux
battus. Louise faillit lui demander si elle était souf-
frante. Mais ces yeux la regardaient, la transperçaient,
opaques, hostiles, la bouche boudeuse exprimant l'obsti-
nation.
— Je suis très fatiguée, dit Régine. Me permettez-vous
d'aller me coucher maintenant ?
— Bien sûr. Vous avez l'air fatiguée.
— Voulez-vous dire bonsoir pour moi à Jean et au
major, ainsi qu'à votre cousin ? Combien de temps
reste-t-il ?
— Je l'ignore. Quelques jours. Il est venu pour affaires
concernant mon fidéicommis.
Régine la regarda pendant un instant, puis détourna
son regard, à sa manière insolente.

— Il ne vous ressemble pas. S'il est votre cousin, ce
cousinage ne doit guère être rapproché.
Elle sortit de la pièce sans attendre de réponse.
Le petit groupe s'installa au coin du feu, Louise prit
son métier à tapisserie et se mit à broder, comme tous les
soirs ; Minden et Savage l'observaient. Le feu brûlait
dans la cheminée, la flamme vacillante éclairait Louise au
travail, la plongeait doucement dans la pénombre,
ensuite. Les deux hommes la voyaient différemment. Le
regard de l'Allemand suivait la ligne de son cou, s'attar-
dait au profil de ses seins, au galbe d'une jambe repliée.
Il la déshabillait en pensée, imaginait des cheveux défaits
retombant sur des épaules nues... Il remua sur son siège
et s'efforça de n'y plus songer. A Savage, elle semblait
plus compliquée. Très attirante, distante et indépendante,
vulnérable mais néanmoins courageuse. Il n'avait que
faire des déshabillages, du laborieux érotisme de l'autre,
la contempler suffisait à l'émouvoir.

Les choses sérieuses vont commencer aux championnats du monde de San Cristobal

PISTE: trois nouveaux titres

Petite soirée aux championnats du monde sur piste de San Cristobal. Trois finales figuraient certes au programme, mais dans des spécialités secondaires.

En tandem, le titre est revenu aux Tchécoslovaques Vladimir Vackar et Miroslav Vymazal qui, en finale, ont pris le meilleur en deux manches sur les Soviétiques Semenets-Voronine. Les tenants du titre, les Polonais Janusz Kotlinski et Benedykt Kocot, avaient été éliminés en demi-finale par l'URSS.

Après cet exploit, Vladimir Semenets et Alexandre Voronine étaient devenus les grands favoris. Une fois de plus cependant, Semenets a échoué. Il a dû se contenter d'obtenir une troisième médaille d'argent puisqu'il avait déjà terminé deux fois vice-champion du monde, en 1973 et 1974 avec Kopylov. L'an dernier à Monteroni, avec Jablunowski, il avait pris la troisième place.

L'individuelle, qui figurait pour la première fois au programme des joutes mondiales, a permis aux Belges de sauver l'honneur avec la victoire de Constant Tourne. L'an dernier, alors que le titre n'était attribué qu'officieusement, l'épreuve avait été remportée par le Suisse Walter Baumgartner. Celui-ci s'était qualifié cette année pour la finale en compagnie de Hans Kaenel, mais on sait qu'Oscar Plattner a finalement retiré ses deux coureurs de la finale pour leur permettre de donner le maximum dans les demi-finales de la poursuite par équipes.

Dans l'individuelle sur 50 km, une certaine confusion succéda à l'arrivée victorieuse de Constant Tourne, un Bruxellois de 22 ans né au meilleur endroit pour connaître la piste puisque son père possède un café devant l'ancien Vel d'Hiv de Bruxelles. Le classement fut en effet long à établir, les positions s'étant peu nettement dessinées. En début de course, les Britanniques Ian Hallam et Anthony Doyle avaient dominé, prenant un tour d'avance mais, par la suite, plusieurs coureurs se dédoublèrent et prirent à leur tour un tour d'avance, comme Tourne, Faltyn et Makarov, qui s'assurèrent ainsi les trois premières places.

AMATEURS

Individuelle 50 km, finale : 1. Constant Tourne (Be) 29 p., 1 h. 02'03" (moyenne 48,346) ; 2. Jan Faltyn (Pol) 21 ; 3. Nikolai Makarov (URSS) 14. - A un tour : 4. Ian Hallam (GB) 32 ; 5. Anthony Doyle (GB) 31 ; 6. Bjarne Soerensen (Da) 23 ; 7. Verend Huveneers (Ho) 21 ; 8. Leo Karner (Aut) 19 ; 9. Carlos Haedo (Arg) 15 ; 10. Sandro Callari (It) 14.

Les Suisses Walter Baumgartner et Hans Kaenel avaient déclaré forfait.

AMATEURS

Tandem, finale pour la 3^e place : Horst Gewiss - Wolfgang Schaffer (RFA) battent Janusz Kotlinski - Benedykt Kocot (Pol) en deux manches. - **Finale :** Vladimir Vackar - Miroslav Vymazal (Tch) battent Vladimir Semenets - Alexandre Voronine (URSS) en deux manches.

DAMES

Poursuite, finale pour la 3^e place : Karen Strong (Ca) 4'00"64 bat Sylvia Burka (Ca) 4'06"63. - **Finale :** Vera Kuznetsova (URSS) 4'01"85 bat Anna Riemersmaa (Ho) 4'08"47.

PROFESSIONNELS

Demi-fond, repêchage (les trois premiers en finale) : 1. Martin Venix (Ho), les 50 km en 44'07"45 ; 2. Walter Avogadri (It) à 250 m ; 3. Willy Deboscher (Be) à 265 m ; 4. Sugoshi Kobushi (Jap) à 9 tours. Abandon : Dieter Kemper (RFA).

PROFESSIONNELS

Vitesse, quarts de finale : John Nicholson (Aus) bat Clifton Halsey (EU), Giordano Turrini (It) bat Kenji Takahashi (Jap), Joshikazu Sugata (Jap) bat Peder Pedersen (Da), tous en deux manches, Koichi Nakano (Jap) bat Ezio Cardi (It) en trois manches.

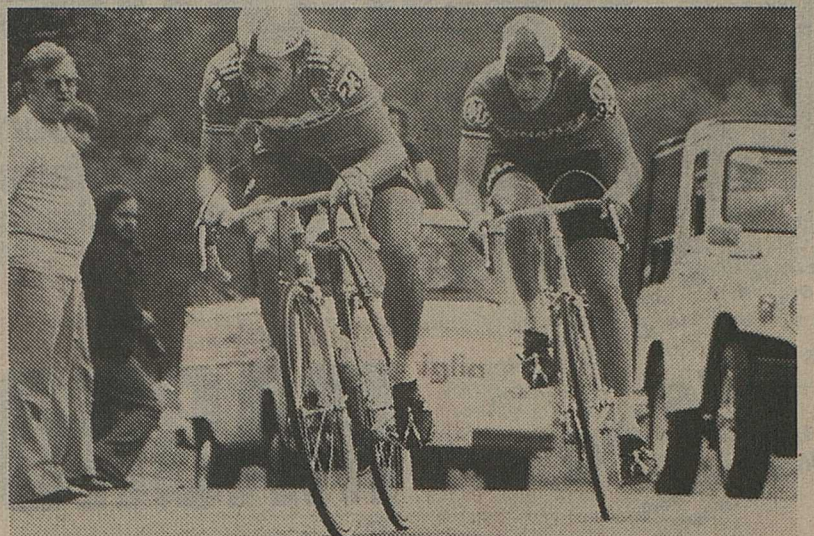
ROUTE: début avec le 100 km par équipes

Les épreuves sur route des championnats du monde 1977 débiteront aujourd'hui par l'épreuve des 100 km par équipes. La Suisse sera représentée par un quatuor formé d'Ernst Nyffeler, Werner Fretz, Gilbert Glaus et Urs Berger. Ses ambitions se limiteront toutefois à une place dans la première moitié du classement. Oscar Plattner a longuement hésité avant d'opter pour une participation helvétique. Il a finalement estimé que cette course par équipes pourrait constituer un excellent dernier entraînement avant l'épreuve individuelle de samedi.

Le titre se jouera, à 80 km de San Cristobal, entre l'URSS, championne olympique à Montréal, et la Pologne, championne du monde 1975. La Suède et le Danemark, qui ont souvent brillé dans cette discipline difficile, devraient être les principaux rivaux des Soviétiques et des Polonais avec, peut-être, la RDA, qui ne semble toutefois pas connaître sur la route la réussite qu'elle enregistre sur la piste.

CHANCES POUR THALMANN ET GLAUS

Soviétiques et Polonais seront également les principaux favoris de la course individuelle des amateurs, qui aura lieu samedi sur 170 km. Les deux équipes sont arrivées assez tôt sur place pour bénéficier de la meilleure acclimation. Plus que dans la course par équipes, les nations d'Europe occidentale auront à leur mot à dire. En 1975 à Mett, les pays de l'Est avaient laissé échapper les trois médailles, qui étaient revenues au Hollandais Adrianus Gevers, au Suédois Sven-Ake Nilsson et à l'Italien Roberto Ceruti. L'an passé à Montréal, le Suédois Bernt Johansson s'était adjugé la médaille d'or devant l'Italien Giuseppe Martinelli. Ces cinq coureurs ont cependant passé chez les professionnels. Les Italiens, qui se sont souvent mis en évidence dans le récent Grand Prix Guillaume-Tell, semblent, dans l'état actuel des choses, les mieux armés pour inquiéter Polonais et Soviétiques.



Emmenée par le routinier Robert Thalmann (28 ans) - que l'on reconnaît à gauche en compagnie d'Ehrensperger - la délégation suisse peut nous réserver d'agréables surprises au championnat du monde amateurs sur route qui se déroulera samedi au Venezuela.

Mais la Suisse a les moyens cette fois de jouer les trouble-fête. Avec Urs Berger (1954, Duebendorf), Werner Fretz (1952, Schoeffland), Gilbert Glaus, vainqueur du Grand Prix Guillaume-Tell (1955, Thoun), Stefan Mutter (1956, Bâle), Ernst Nyffeler (1952, Heimisbach) et Robert Thalmann (1949, Wiedlisbach), Oscar Plattner dispose d'une équipe solide et homogène dont les membres ont axé toute leur préparation sur ce championnat du monde. C'est avant tout le champion suisse Robert Thalmann qui portera, samedi, les espoirs helvétiques. Sur un parcours qui devrait lui convenir, il semble à même de confirmer enfin sa classe indiscutable dans une épreuve au plus haut niveau.

Gilbert Glaus a trouvé son meilleur rendement au bon moment. Avant sa victoire dans le Grand Prix Guillaume-Tell, la semaine dernière, il s'était signalé en remportant trois étapes du Tour de Rhénanie-Palatinat. Stefan Mutter avait

fait sensation ce printemps en s'adjugeant, détaché, le championnat de Zurich. Depuis, il a été moins en évidence, mais il a tout de même terminé cinquième du Tour de Rhénanie-Palatinat. Les autres sélectionnés n'ont pas particulièrement brillé ces derniers temps, mais ils sont toujours restés parmi les meilleurs. On notera que Urs Berger a été appelé au dernier moment pour remplacer Richard Trinkler, contraint de déclarer forfait. Le Zurichois avait un peu réduit son activité en début de saison, mais il a démontré sa forme ascendante en prenant la troisième place du championnat suisse.

Il est difficile de prévoir à quoi les Suisses peuvent vraiment prétendre dans ce championnat du monde. Ils apparaissent toutefois comme aussi bien armés qu'en 1974, lorsque le Fribourgeois Michel Kuhn avait obtenu la médaille de bronze à Montréal.

Voyage mouvementé pour Merckx et Maertens

Les routiers professionnels belges sont arrivés lundi tard dans la soirée à San Cristobal et ils se souviendront longtemps de leur voyage au Venezuela. Ils n'ont rejoint le théâtre des championnats du monde qu'après 26 heures d'un voyage mouvementé et épuisant.

Ils avaient quitté Leeuw-Saint-Pierre dimanche à 18 heures après le championnat de Flandre, qui vit la victoire de Dierickx et dans lequel Merckx termina cinquième. En car, ils rejoignirent Paris d'où un avion devait les emmener vers Lisbonne, première escale, avec deux heures de retard. En raison des grèves, l'escale de Lisbonne fut supprimée et l'avion se posa à Dakar où les coureurs ne purent même pas descendre d'avion et durent attendre deux heures dans la carlingue. Puis ils s'envolèrent pour Bogota, d'où un appareil des lignes intérieures colombiennes les déposa à Cucuta, une petite ville proche de la frontière vénézuélienne.

Toutefois, ce n'était pas fini. Il restait encore 50 difficiles kilomètres à parcourir en car avant de trouver l'hôtel. Maertens, Pollentier et Demeyer résolurent alors de rallier San Cristobal à vélo pour se dérouiller un peu les jambes : « Cela nous fera plus de bien que de rester encore deux ou trois heures assis dans un car » expliquait Maertens, qui ne savait pas encore qu'il aurait un col de 17 km à escalader sous le soleil avant d'arriver au terme de son voyage. Merckx avait été plus prudent : « Après un voyage aussi fatigant, ce n'est pas de vélo dont j'ai besoin mais de repos. » Ainsi le groupe s'est séparé en deux, chacun rejoignant San Cristobal par des moyens différents.

DÉJÀ À L'ENTRAÎNEMENT

Après une courte nuit, les routiers belges se sont retrouvés hier matin à vélo pour un premier entraînement. Ils se sont d'abord un peu perdus dans les rues de San Cristobal, qui seront le théâtre dimanche du championnat du monde sur route. Ils ont néanmoins pu se faire une idée sur ce qui les attend :

« C'est un circuit formidable, constatait Freddy Maertens. Il est très dur et il me plaît. » Les coureurs belges ne se sont toutefois pas attardés à rouler dans ces rues souvent escarpées où la circulation rendait une reconnaissance prolongée dangereuse. Ils sont tous partis, emmenés par Merckx, pour une longue sortie dans la région, également très accidentée.

BOXE

Valdes favori pour la succession de Monzon

C'est désormais officiel : Carlos Monzon vient d'aviser le WBC et la WBA qu'il renonçait à son titre de champion du monde des poids moyens qu'il avait conquis en novembre 1970 en mettant k.-o. à la 12^e reprise l'Italien Nino Benvenuti.

Monzon met ainsi fin à une prestigieuse carrière : 102 combats, 89 victoires, dont 61 avant la limite, 9 matches nuls, 3 défaites à ses débuts, 1 no contest. A 35 ans, invaincu depuis 1964, il va maintenant se consacrer au cinéma. Il a d'ailleurs déjà tourné deux films.

En principe, son dernier adversaire, le Colombien Rodrigo Valdes, devrait lui succéder. Valdes doit en effet théoriquement rencontrer, en novembre, aux Etats-Unis, l'Américain Benny Briscoe, qu'il a déjà battu à deux reprises, aux points en 1973 et par k.-o., au 7^e round, à Monaco, en 1974. Valdes, qui à 31 ans, quoique battu deux fois sans discussion aux points par l'Argen-

tin, a été son plus sérieux rival. Il ne devrait avoir aucune peine à battre à nouveau Briscoe, qui n'est plus le redoutable démolisseur qu'il était il y a quelques années.



Carlos Monzon laisse tomber les gants pour faire du cinéma... ce qui devrait faire l'affaire de Rodrigo Valdes.

Davantage que Benny Briscoe, trois hommes peuvent prétendre inquiéter Valdes : le Britannique Alan Minter, champion d'Europe, le Français Gratien Tonna et, surtout, le Noir américain Tonnie Harris.

Minter et Tonna seront opposés, titre européen en jeu, le 21 septembre à Milan. Le vainqueur aura une chance sérieuse d'affronter Valdes ou Briscoe pour le titre. Mais, pour beaucoup, la menace vient de l'Américain de l'Ohio Ronnie Harris, professionnel depuis sept ans et qui a disputé 21 combats, tous victorieux. Il vient de battre du reste Alan Minter, à Londres, par arrêt au 9^e round, sur blessure.

Avant la coupe du monde d'athlétisme

Le meeting international de Luedenscheid a essentiellement permis aux diverses sélections participant à la coupe du monde, à la fin de la semaine, de faire des derniers tests quant à la forme d'athlètes discutés et d'opérer ainsi une ultime sélection.

Les grandes vedettes de cette coupe du monde ont brillé par leur absence, tandis que quelques athlètes réussissaient à arra-

cher leur sélection. Ainsi, l'Allemand de l'Ouest Franz Hofmeister qui'emportait au 400 m sur son compatriote Bernd Herrmann. Hofmeister, qui avait cette année une meilleure performance de 45"54, s'est nettement imposé face à son compatriote tout en étant cependant devancé de justesse par l'Américain Stan Wilson.

MESSIEURS

200 m : Cliff Wiley (EU) 20"41. - 400 m : 1. Stan Vinson (EU) 45"47 ; 2. Franz-Peter Hofmeister (RFA) 45"72. - 5000 m : Ro-

dolfo Gomez (Mex) 13'27"5. - 4 x 100 m : 1. Etats-Unis (Collins, Riddick, Wiley, Edwards) 38"81 ; 2. RFA (Bastians, Sattler, Steinmann, Gruse) 39"25 ; 3. Asie 41"54. - Javelot : Klaus Tafelmeier (RFA) 83 m 20.

DAMES

800 m : Francie Larrieu (EU) 2'02"8. - 100 m haies : Jane Frederick (EU) 13"57. - 4 x 100 m : 1. Europe (Elvira Pssek, Andrea Lynch, Sonia Lannaman, Annegret Richter) 43"06 ; 2. Océanie 44"99. - Disque : Julian Morrison (Cuba) 61 m 54.

MARCHE

Tour de Romandie

Comme les trois premières, la 4^e étape du Tour de Romandie à la marche, disputée entre Monthey et Martigny, sur 41,5 km, a été dominée par les Soviétiques. Elle avait été marquée, au début, par une attaque du Luxembourgeois Kunnert, qui fut cependant rejoint et dépassé après la côte de la Rasse.

Classement de la 4^e étape, Monthey - Martigny (41,5 km) : 1. Veniamine Soldatenko (URSS) 3 h. 24'25" ; 2. Otto Batsch (URSS) ; 3. Mikhail Alexeev (URSS) même temps ; 4. Lucien Faber (Lux) 3 h. 24'28" ; 5. Gerhard Dörner (RFA) 3 h. 30'49".

Au classement général, les trois Soviétiques occupent toujours les trois premières places devant Faber et Dörner.

Championnats suisses juniors Médaille et records valaisans

Les championnats suisses juniors qui se sont déroulés ce week-end à Berne et Zoug, ont apporté de belles satisfactions au Valais. Nous avons déjà parlé dans notre édition de lundi des deux titres nationaux de Pierre Déleze sur 800 m et 1500 m à Zoug. Les filles, engagées au Wankdorf à Berne, n'ont pas été de reste, puisque Hayzinth Stoffel (Visperterminen) s'est assurée la médaille de bronze du 1500 m chez les cadettes A en 5'07"23, derrière Lotti Frei (Winterthur), 1^{re} en 5'03"99 et Martha Theiler (Stans), 2^e en 5'04"08. Pour sa part, la Sierroise Edith Wenger a réussi un excel-

lent jet au concours du disque, qui lui a permis de projeter l'engin à 37 m 12, nouveau record valaisan. L'ancien, qu'elle détenait déjà depuis le 5 juin dernier, se situait à 36 m 16.

Enfin, dans la catégorie cadets B, on a enregistré un nouveau record valaisan du saut en longueur par Philippe Dorsaz (CABV) qui, avec un bond de 5 m 97, prend la 7^e place de ces championnats. L'ancien record était la propriété d'Alexandre Hasler (5 m 95). Signalons aussi la 10^e place très méritoire de Pascal Bonvin (SFG Flanthey) au 3000 m dans le temps de 9'43"41.

FOOTBALL

Championnat suisse de LNB

Granges - Fribourg 3-2 (0-0)

Stade de Bruehl, Granges. - 1200 spectateurs. - Arbitre : Perrenoud (Neuchâtel). - Marqueurs : Blanchard (48' 0-1), Cuennet (65' 0-2), Wirt (68' 1-2), Waeber (83' 2-2), Bianchi (87' 3-2).

A l'étranger

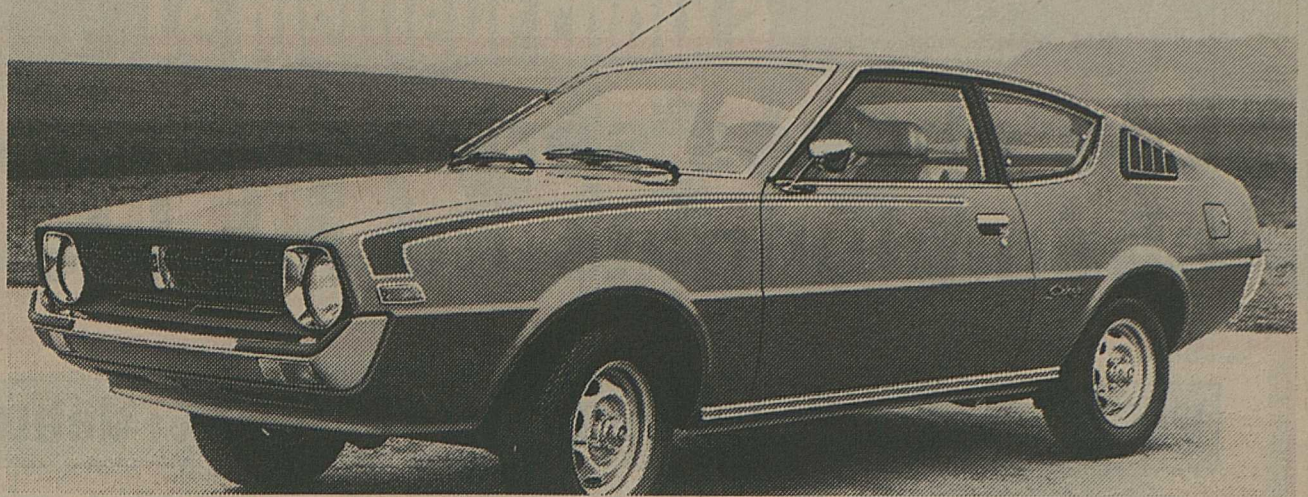
● **Championnat de France de première division (5^e journée) :** Nantes - Lens 2-0 ; Metz - Troyes 0-0 ; Bordeaux - Nancy 2-0 ; Reims - Monaco 0-2 ; Strasbourg - Bastia 1-1 ; Marseille - Paris-Saint-Germain 2-1 ; Valenciennes - Saint-Etienne 1-1 ; Lyon - Sochaux 0-2 ; Rouen - Laval 1-1 ; Nice - Nîmes 3-1. - **Classement :** 1. Monaco 10 p. ; 2. Nice 9 p. ; 3. Bordeaux et Laval 7 p. ; 5. Lyon 6 p.

C'est la rentrée Retour à l'économie

Publival Sion

par exemple
OBIRAMA
Bibliothèques murales à monter soi-même, comprenant 3 tabliers, 80x20 cm avec supports
dès Fr. **36.40**
chez OBIRAMA
Do-it-yourself

Une bonne raison de faire vos achats au Centre commercial **MAGRO** prix de gros
UVRIER-SION

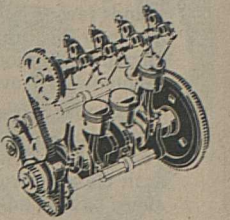


MITSUBISHI CELESTE DÈS FR. 14 550.- LA QUATRE CYLINDRES SPORTIVE AVEC LE CONFORT D'UNE HUIT CYLINDRES.

Celeste 1600 ST: Fr. 14 550.-
1597 cm³ · 73 CV/DIN · 160 km/h · cercle de braquage 9,6 m · 3 portes · moteur «Engine 80»
Celeste 2000 GSR: Fr. 15 650.-
1995 cm³ · 90 CV/DIN · 170 km/h · boîte à 5 vitesses · 2 carburateurs inversés à registre · cercle de braquage 9,6 m · 3 portes · moteur «Engine 80»

Equipement total · Paquet de sécurité
TRIPLE GARANTIE:
- 1 année sans limitation de kilométrage
- 3 ans d'assurance Intertours-Winterhour
- 5 ans de garantie antirouille Valvoline

ENGINE 80:
Le moteur «silence-puissance»
1. Silence de marche absolu
2. Puissance énergétique



SILENCE.
PUISSANCE.
MITSUBISHI

Importateur: MMC Automobile SA, Steigstr. 26, 8401 Winterthur, Tél. 052/23 57 31

Représentation officielle: Conthey, Garage des Alpes, Praz et Clivaz, 027/36 16 28

Maintenant au buffet de la Gare à Rarogne
bonne spécialité de gibier...



- CIVET DE CHEVREUIL
- SELLE DE CHEVREUIL

Dans la salle à manger qui rappelle le «chez-soi» nous vous recommandons aussi notre service à la carte.

P. Lambrigger - Tél. 028/5 11 05

36-12190

Pépinière Léon Delaloye, Ardon
Tél. 027/86 13 28
vous offre

toutes variétés commerciales
sur porte-greffe 9 et 26
plus poiriers, cerisiers, pruniers
abricotiers

36-28396

A vendre

fromages à raclette de montagne

Tél. 025/5 13 11
36-28509

Occasions

- 1 appareil photo Polaroid Colorpack 80, avec étui 45.-
- 1 chambre à coucher, 2 lits, avec matelas, 295.-
- 2 tables de nuit, 1 armoire, 1 commode
- 1 jolie armoire (vitrine) brun foncé, 162 cm haut., 120 cm larg., 52 cm prof. 125.-
- 1 commode, 4 tiroirs, 115 cm haut., 115 cm larg., 60 cm prof. 48.-
- 1 table de cuisine 16.-
- 4 chaises (bois), le tout 20.-
- 1 superbe buffet anglais brun foncé, 235 cm larg., 100 cm haut., 66 cm prof. 195.-
- 1 radio (bois), 3 longueurs d'ondes, bon état 38.-
- 1 radio-tourne-disque portative (valise) Philips, 20 disques 85.-
- 1 enregistreur stéréo Sony, avec 2 haut-parleurs 265.-
- 1 machine à coudre électrique Singer, avec valise 95.-
- 1 machine à coudre portative Elna, valise 145.-
- 1 machine à écrire portative avec valise Royal 95.-
- 1 machine à écrire de bureau Hermès, révisée 125.-
- 1 accordéon chromatique, touches piano, 12 basses, 20 touches 98.-
- 1 magnifique accordéon chromatique, touches boutons, Paolo Soprani, 120 basses, 4 voix, 13 registres mélodie, 5 registres basses, valise 1200.-
- 1 montre-bracelet en or 18 carats 85.-
- 2 duvets en bon état 40.-
- 3 draps 18.-
- 1 manteau en cuir brun foncé pour dame, taille 42 65.-
- 1 joli veston en cuir noir pour homme, taille 46 65.-
- Souliers pour homme, la paire de 5.- à 15.-

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE

Tél. 031/22 29 11
Frais de transport: tarif CFF.
Fermé le lundi

05-304861

Fourrures

Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Réparations, nettoyage, etc. Travail soigné

Katia Fourrures
Tél. 021/23 91 07
22-939

A vendre

pommes Gravenstein

à partir de Fr. 10.- la caisse plus emballage

Tél. 027/31 16 93
Bramois 36-302145

A vendre

fûts à vin

dès Fr. 1.- le litre
Contenance: 60 - 100 - 150 - 200 - 300 et 400 litres

Tél. 026/6 21 43
6 29 61
36-26811

Pour cause de déménagement le

Marché des occasions

C. Rossmann
Route des Casernes, Sion
Tél. 027/23 54 80

vous propose un grand choix de meubles tous genres à des conditions exceptionnelles.

Ouvert de 9 à 12 heures
et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Fermé le lundi matin

36-1122

SHOW

JEANS

GRANDE VENTE DE JEANS

NOMBREUSES GRANDES MARQUES

LE CLUB DU JEANS

MOIX LA CROISEE SION

Agence Publival Sion

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE JOURNAL D'ACTUALITÉ À L'IMAGE DU VALAIS

Congélateurs

Armoires



Frigidaire

Prix de vente

Prix MAJO

210 l. 975.-

659.-

250 l. 948.-

675.-

320 l. 1250.-

875.-

400 l. 1480.-

999.-

MAJO CUISINES

1907 Saxon
Tél. 026/6 27 27/28

Prêts aux particuliers

Nos clients nous disent:

«Si j'avais su que le prêt Procrédit était aussi simple, rapide et discret...»

Oui, à vous aussi Procrédit donne une garantie de discrétion totale.

X Procrédit, la banque No 1 pour les prêts personnels, ne transmet pas votre nom à un fichier central.

C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec discrétion totale.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu

990.000 prêts versés à ce jour

D

LUTTE

Etienne Martinetti s'impose à Loèche-les-Bains

110 lutteurs, répartis en 6 catégories, occupèrent dès 8 h. 30 les ronds de lutte et montrèrent une étonnante activité et technique tout au long des 5 passes. L'après-midi les seniors avec 12 invités, de Brienz, de Thoune et de Genève, les frères Martinetti de Martigny partent en trombe et ce n'est qu'à la 6^e passe qu'ils rétrogradent un peu. La passe finale se joue entre Goglione de Brienz et Martinetti Etienne de Martigny et se termine sur un résultat nul.

Les résultats :
Catégorie A : 1. Martinetti Etienne, Martigny, 57.80; 2. Goglione Hans, Ass. Bern, 57.60; 3. Martinetti Jimmy, Martigny, 57.20; 4. Moesching Ruedi, Genève, 57.10; 5. Jollien Henri, Savièse/Et, 57.10; 6. Giroud Robin, Charrat, 57.00; 7. Blaser Robert, Genève, 56.50; 8. Dubuis Emile, Savièse, 56.50; 9. Kämpf Jakob, Ass. Bern, 56.20; 10. Fellay Fernand, Martigny, 55.80.

Cadets : 1. Michel Franz, Ass. Bern, 38.20; 2. Abegglen Res., Ass. Bern, 38.00; 3. Bifrare Jean-Luc, Illarsaz, 37.90.
Ecoliers I : 1. Schmid André, Mörel, 49.10; 2. Hulliger Christian, Ass. Bern, 48.20; 3. Reynard Philippe, Savièse/Et., 48.20.

Ecoliers II : 1. Bifrare Alain, Illarsaz, 49.10; 2. Germanier Dominique, Vétroz, 48.30; 3. Schmid Stéphane, Mörel, 47.20; 4. Jollien Stéphane, Savièse/Et., 47.20.

Garçons lutteurs I : 1. Brog René, Ass. Bern, 49.90; 2. Hebeisen Charly, Ass. Bern, 47.40; 3. Bender Jean-René, Charrat, 47.20.

Garçons lutteurs II : 1. Freysinger Oscar, Savièse/Et., 47.70; 2. Giroud Georges, Charrat, 47.60; 3. Lambiel Jacques, Saxon, 47.50; 4. Schwery Lothar, Mörel, 46.90; 5. Gay Marcel, Martigny, 45.80.

Tennis: avant le tournoi de Forest Hills Vilas arbitrera le duel Borg - Connors

Le scénario n'aurait pas pu être mieux écrit pour l'open des Etats-Unis qui débute, aujourd'hui, à Forest Hills.

Le Suédois Bjorn Borg, sacré il y a dix jours numéro un mondial, trouvera une voie d'embuches vers la finale attendue contre l'Américain Jimmy Connors, revanche de Wimbledon. L'Argentin Guillermo Vilas, tête de série numéro quatre, a aligné 39 victoires sur terre battue depuis son triomphe dans les internationaux de France et se présente comme le troisième larron.

La Britannique « Ginny » Wade, championne de Wimbledon et principale rivale de Chris Evert, à la recherche d'un troisième titre consécutif, affrontera, jeudi, dans le premier tour, la joueuse transsexuelle Renée Richards.

Pour sa part, le comité d'action américain contre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud a annoncé des manifestations pendant le tournoi.

La controverse bat donc son plein à la veille du prestigieux tournoi dont les billets sont devenus une denrée rare à New York.

En attendant, Borg, glorieux vainqueur de la finale du centenaire de Wimbledon, où il triompha du gaucher de l'Illinois après trois heures quinze de super tennis (3-6 6-2 6-1 5-7 6-4), s'entraîne depuis une semaine sur le court privé de son ami, l'Américain Vitas Gerulaitis, à King Point, près de New York. Le Suédois de 21 ans n'aurait pu trouver un meilleur partenaire. Gerulaitis (23 ans) l'étoile montante du tennis américain, classé tête de série numéro huit (il était numéro 16 en 1976) lui avait donné du fil à retordre dans les demi-finales de Wimbledon. Si la logique du tableau est respectée, il sera de nouveau son adversaire dans les quarts de finale de Forest Hills.

S'il passe ce cap, le champion de Wimbledon rencontrera ensuite, sauf surprise, l'Argentin Guillermo Vilas dans ce qui pourrait être une finale avant la lettre. Les deux hommes, en forme superbe, veulent à tout prix gagner l'open des Etats-Unis, fleuron qui manque à leur palmarès.

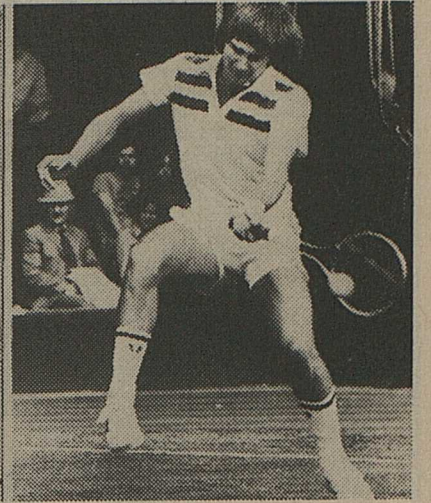
CONNORS FAVORI, MAIS...

Dans la deuxième partie du tableau, Jimmy Connors est le favori. La contracture

musculaire au dos, réveillant un mal chronique, dont souffre le numéro un américain, pourrait toutefois handicaper le tenant du titre. Connors, qui avait battu Borg l'an dernier en quatre sets (6-4 3-6 7-6 6-4) n'a pas eu une saison aussi bonne qu'en 1976 et a perdu de ce fait sa couronne de numéro un mondial qu'il détenait depuis trois ans et demi, selon l'ATP (association des joueurs). Handicapé, Connors devra encore affronter des adversaires dangereux tels l'Espagnol Manuel Orantes, qui l'avait défait dans la finale de 1975 et, en demi-finale, le Roumain Ilie Nastase, sa « bête noire », ou Brian Gottfried, tête de série numéro trois.

Les quarts de finale de Forest Hills devraient d'ailleurs être les suivants : Borg - Gerulaitis, Vilas - Ramirez, Nastase - Gottfried et Connors - Orantes. Mais il faudra se méfier aussi d'Eddie Dibbs, un spécialiste de terre battue, tête de série numéro neuf, de l'Australien Phil Dent et du Chilien Jaime Fillol, capables d'une surprise et de la vague des jeunes Américains conduits par John McEnroe, demi-finaliste à Wimbledon, et Billy Martin.

Dans le simple dames, les pronostics sont plus aisés, Chris Evert, en dépit de sa dé-



La relative quiétude de Borg (à gauche) et celle de Connors (à droite) sera-t-elle troublée par la présence de l'Argentin Guillermo Vilas ?

faite à Wimbledon, devrait conserver son titre sur la terre battue du West Side Tennis Club, surface sur laquelle elle est normalement intouchable.

Mais comme Connors, Evert a connu des

revers cette année. Elle pourrait, dans un mauvais jour, être la victime de l'ex-Tchécoslovaque Martina Navratilova, tête de série numéro deux, ou des Britanniques Virginia Wade ou Sue Barker.

MOTOCYCLISME

Tavannes: Wettemer bat Linder

Le trial de Tavannes, qui s'est disputé à Pierre-Pertuis et qui comptait pour le championnat suisse, a été marqué par un duel entre les Delémontains Marcel Wittemer et Guédou Linder. Gottfried Linder (Steffisburg) a dû cette fois se contenter de la quatrième place. Voici les résultats :

Inter : 1. Marcel Wittemer (Delémont) Bultaco, 70 p. 2. Guédou Linder (Delémont) Montesa 74. 3. Guido Braendli (Ermenswil) Bultaco 88. 4. Gottfried Linder (Steffisburg) Yamaha, 93.

Nationaux : 1. Daniel Hadorn (Le Locle) Montesa, 99. 2. Kurt Liechti (Schwarzenburg) Montesa, 137. 3. Udo Lange (Henaud) Montesa 142. 4. Jacques Aebi (Recleres) Bultaco, 150.

CROSS

Ulysse Perren gagne à Iséables

Organisé par le Club des marcheurs d'Iséables, le cross de la Faraz qui s'est couru dimanche dans des conditions idéales, a permis au Sierrois Ulysse Perren de confirmer sa grande forme actuelle.

Chez les vétérans, Bernard Crotta a enlevé une belle victoire devant René Perren et Paul Mariéthoz. Le C.A. Sierre a enlevé la première place au classement par équipe.

Stéphane, Salquenen, 3'17.06. 3. Délèze Jean-Marc, Nendaz, 3'28.29. - **Ecoliers C. :** 1. Délèze Rachel, Nendaz, 5'00. 2. Bochaty Sara, C.A. Sion, 6'28. 3. Vouillamoz Yvette, Iséables, 7'27. - **Equipe :** 1. C.A. Sierre 1 h. 47'03.

ATHLETISME

Incertitude à Duesseldorf

Ce n'est que vers 18 h. 15 vendredi que l'on saura avec certitude si l'Afrique participera à la coupe du monde d'athlétisme. Ce sera, en effet, le début de la cérémonie d'ouverture. Jusque-là, le doute planera sur la participation de la sélection africaine, malgré sa présence à Duesseldorf, les déclarations apaisantes de ses dirigeants et les télégrammes de bons vœux du Conseil supérieur du sport en Afrique.

La soudaineté avec laquelle fut lancé l'ordre de boycottage des Jeux de Montréal, à la veille de la cérémonie d'ouverture, laisse envisager que la coupe du monde d'athlétisme n'est pas à l'abri d'une prise de position semblable des gouvernements africains en toute dernière minute.

A Montréal, les Africains réclamaient l'exclusion des Néo-Zélandais, coupables à leurs yeux d'entretenir des relations sportives avec l'Afrique du Sud. Or il y a des Néo-Zélandais dans la sélection d'Océanie. Et actuellement, une sélection mondiale de rugbymen, qui comprend plusieurs Néo-Zélandais, dispute une série de matches en Afrique du Sud.

OLYMPISME

Retrait de la candidature de la Nouvelle-Orléans

M. James Fitzmorris, gouverneur de la Louisiane, a informé le comité olympique américain que la ville de la Nouvelle-Orléans retirait sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1984, précisant qu'elle désirait concentrer ses efforts sur l'organisation de la prochaine exposition universelle.

New York et Los Angeles se disputent donc, le 25 septembre, l'unique candidature américaine, qui a de très fortes chances d'être retenue par le CIO en mai prochain à Athènes, en raison du manque de concurrence.

La ville californienne, déjà candidate pour les Jeux de 1976 et 1980, a la faveur des pronostics.

AUTOMOBILISME: APRÈS LE G.P. DE HOLLANDE

LAUDA N'EST PAS LE SEUL FAUTIF...

Il faudrait vraiment que le diable s'en mêle pour que dans la situation actuelle, Niki Lauda n'endosse pas définitivement la casaque de champion du monde des conducteurs de l'année 1977. En effet, en remportant la victoire dimanche à Zandvoort, l'Autrichien a distancé plus nettement encore ceux qui pouvaient prétendre la lui ravir avant le terme des hostilités, à savoir : Jody Scheckter, Mario Andretti, Carlos Reutemann et James Hunt.

ANDRETTI TROP PRESSÉ...

Peut-être plus que partout ailleurs durant cette saison, le G.P. de Hollande illustra à lui tout seul et à la perfection le déroulement global du championnat 1977 : pendant que Lauda-le-régulier théosaurisait, ses rivaux les plus dangereux, pourtant mieux servis par leur mécanique - Andretti et Hunt tout au moins - se sabordaient eux-mêmes. Andretti avait survolé les essais grâce surtout aux qualités aérodynamiques phénoménales de sa JPS-Lotus. Surpris au baisser du drapeau par Laffite qu'il allait rapidement doubler et par Hunt, l'Italo-Américain commit à notre sens (bien que dans le cas particulier il soit très ardu de juger « de loin ») une erreur de jugement.

Plutôt que d'attendre « gentiment » la bonne occasion - en l'espace de 200 kilomètres, elle devait bien se présenter compte tenu de son matériel - pour dépasser Hunt qu'il talonnait, il porta tout de suite son attaque. Andretti a du sang latin dans les veines d'accord, mais à 36 ans, l'ardeur ça devrait se contrôler... Toujours est-il que durant une phase super-audacieuse de dépassement à l'extérieur, la JPS-Lotus noire bouscula la McLaren laquelle, touchée à mort, rendit l'âme illico. Du coup, James ren-

daît définitivement sa couronne. Moins malchanceux, Andretti put repartir aussitôt, dans le sillage de Laffite, Lauda et Reutemann. Mais quelques kilomètres plus loin, après avoir « tassé » la Ferrari de Niki avec la même inconscience et au même endroit, son moteur (encore une fois après Silverstone, Hockenheim et Zeltweg) cassa dans un impressionnant nuage de fumée. Envoyés aussi les derniers espoirs de rattrapper Lauda...

DÉCEVANTE WOLF

En tant que lieutenant de Niki au sein de la « Scuderia », Carlos Reutemann ne peut désormais guère espérer mieux que de consolider son troisième rang actuel, même après la rupture Lauda-Ferrari en glanant ici et là quelques points supplémentaires.

Mais alors que dire de Jody Scheckter qui, à la veille de Zandvoort, n'accusait un retard « que » de seize points sur Lauda ? Complètement dépassée - mais pourquoi donc ? - aux essais (15^e), la Wolf du Sud-Africain parvenait à se hisser jusqu'en troisième position le jour

de la course, non pas par mérite pur mais surtout parce que « devant », le déchet mécanique avait été important. Dans ces conditions, Lauda ne pouvait pas, ne peut pas craindre pour son maillot arc-en-ciel. Ses rivaux directs font preuve de beaucoup trop d'inconstance (à tous points de vue) tandis que lui exécute ses récitals avec une maestria et une régularité sans pareilles. Dimanche, Jacques Laffite se trouvait aux premières loges pour contempler le spectacle offert par l'ex-futur champion du monde. Admirable, le tricolore s'était collé à ses basques avec le tempérament de lutteur qui est le sien. Mais « Jacquot » avait beau réduire au maximum ses zones de freinage, escalader les bordures avec sa Ligier-Matra de réserve (quel handicap...) pour grappiller un à deux dixièmes de secondes par tour. Le tandem Lauda-Ferrari ne donnait aucun signe d'essoufflement, demeurait de glace. Et cela, pour la dixième fois dans cette année, en douze courses, avec bien sûr sa propre contribution mais avec celle aussi de ses adversaires et par ricochet, celle de Cosworth, le pourvoyeur des moteurs Ford... J.-M. W.

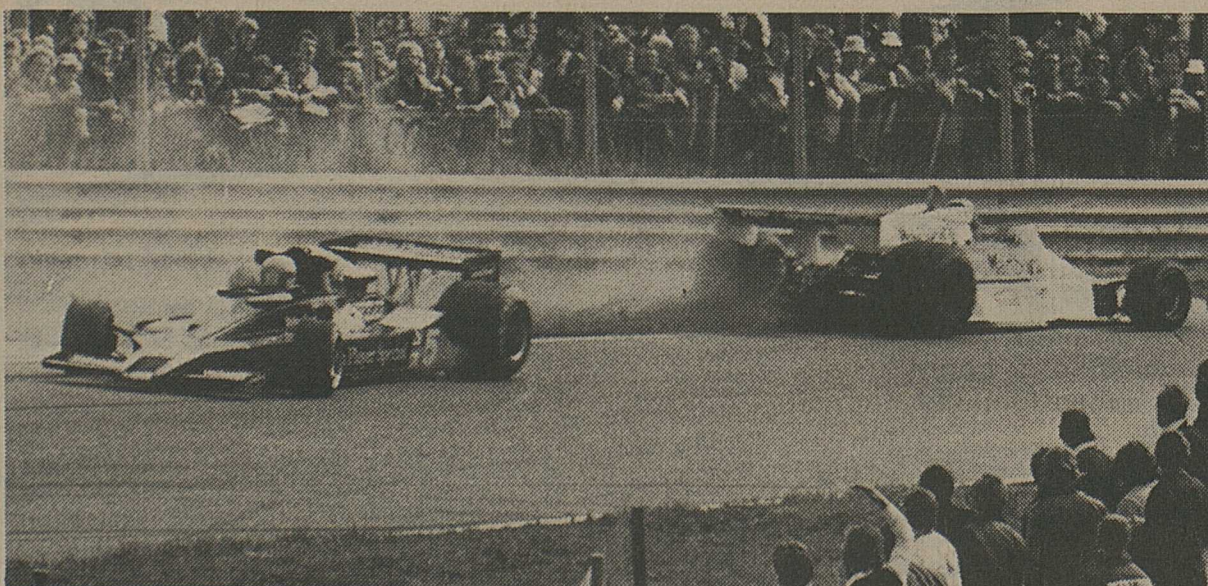
Lauda chez Brabham-Alfa Romeo ?

L'Autrichien Niki Lauda continuera à disposer d'un moteur de douze cylindres la saison prochaine dans les épreuves du championnat du monde. La nouvelle de son passage chez Brabham-Alfa Romeo, où il aura pour coéquipier John Watson, a été annoncée à Londres. Elle a été confirmée par Carlo Chiti, directeur sportif d'Alfa Romeo. En revanche, Bernie Ecclestone, « patron » de l'équipe Brabham, s'est refusé à toute déclaration à ce sujet à son quartier général de Chessington, dans le Surrey.

Interrogé à Monza, où il prépare le Grand Prix d'Italie, Niki Lauda a déclaré « qu'il n'avait pas encore signé de contrat avec une nouvelle écurie ».

« Je suis maintenant un homme libre. Je pourrai décider de passer mes jours auprès de ma femme ou de recommencer à courir. Je n'ai pas encore décidé ».

« Nul ne peut encore affirmer que j'appartiens à l'écurie Brabham puisque je n'ai encore signé aucun contrat. J'ai eu, ces derniers jours, de nombreux contacts, non seulement avec l'écurie Brabham mais aussi avec McLaren et Shadow ».



Mario Andretti (à gauche sur sa JPS-Lotus) a contribué à sa manière à propulser Niki Lauda vers le titre mondial. Son dépassement téméraire, après avoir mis hors de course James Hunt (à droite) lui coûta également l'abandon.

HOCKEY SUR GLACE

Le comité directeur de la LSHG

Le comité central de la Ligue suisse de hockey sur glace a formé ainsi son comité directeur, fort de cinq membres : François Wollner (président), Heinz Weisshaupt (questions administratives), Mario Torti (championnats), André Perey (ligue nationale) et Max Roth (secteur technique).



coupe
GUCCI

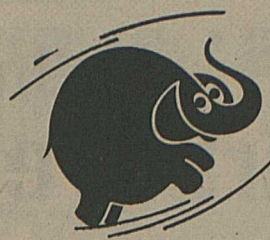
ALLIANCE AMATEURS - PROFESSIONNELS

nicole

a le plaisir
de vous présenter
la collection

GUCCI
Automne-Hiver 77-78

SPORTING-CLUB
CRANS-SUR-SIERRE
31 AOUT - 19 H.



MAIS SI!

Magro ménager vend aussi
des congélateurs de grand luxe
A des prix Magro ménager

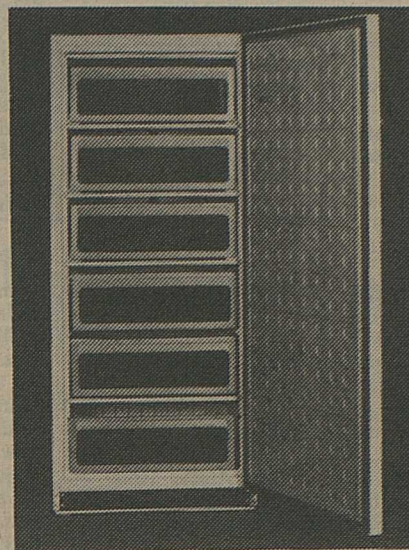
Avec tous les services après-vente de Magro ménager

Par exemple, des congélateurs
«Skandiluxe» ou «Vestfrost»
dont la bienfacture et la beauté en-
chantent les plus exigeants.

Ils bénéficient de l'immémoriale ex-
périence du froid et du légendaire
goût de la perfection de l'industrie
scandinave.

Ils sont construits «pour la vie».

Magro ménager vous propose
toujours le choix entre de
multiples marques et modèles, et
vous renseigne honnêtement à leur
sujet.



Congélateur-armoire
skandiluxe 290 l 886.-

Qui connaît bien, conseille bien.

Service
garanti **MAGRO
MENAGER**

UVRIER/SION 027/31 28 53

Profitez aussi de nos autres prix !
(Exemples)

Pour 55- 60 kg	Armoire Ariston UF 140	428.-
Pour 80- 95 kg	Armoire Ariston UF 210	598.-
Pour 150-180 kg	Bahut Zoppas 250X	479.-
Pour 210-245 kg	Bahut Karting 390	698.-
Pour 300-350 kg	Bahut Karting 500	858.-

Prêts personnalisés

de Fr.s. 1000.- à Fr. s. 10 000.- sont
accordés à toute personne salariée

Pour renseignements:

ASCOFINANCE SA
Rue Mauborget 2, 1003 Lausanne
Tél. 021/22 80 40

A enlever
cause démolition

**intérieur
chalet**

Portes, fenêtres, la-
mes, panneaux, etc.

Tél. 026/7 15 30

36-28508

Au Manoir, Evionnaz

**Vente de meubles
d'occasion**

soit: chambre à coucher
salle à manger
salon, etc.

M. Bender, tél. 026/8 44 15

89-22

Pour la rentrée des classes !

Cyclomoteurs

Monovitesse

Garantie: 1 ans

BRAVO Fr. 940.-

CIAO Fr. 850.-

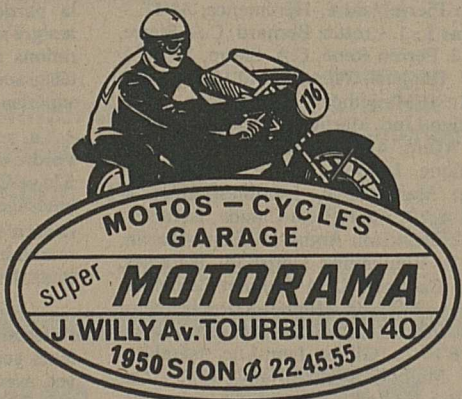
HOBBY Fr. 925.-

2 vitesses

CILO dès Fr. 1090.-

CONDOR
PUCH Fr. 1295.-

RODEO Fr. 1195.-

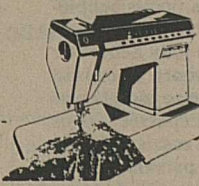


36-7605

**Singer
marque
des points
sur tous
les points.**

**Singer Futura.
Entièrement
électronique!**

La première et
unique machine à
coudre entièrement
électronique: une
simple pression sur
un bouton et elle exé-
cute automatique-
ment toutes les cou-
tures souhaitées.
Alors n'achetez pas de machine à coudre
avant d'avoir expérimenté vous-même
cette petite merveille: la Singer Futura.
Entièrement électronique.



SINGER*

La machine à coudre la plus vendue dans le monde.
A. Jacquier
17, rue de la Grande-Dixence
1950 SION

Tél. 027/22 67 68

**Pépinière Léon Nicollier.
Fully** Tél. 026/5 32 16

vous offre pour automne 1977
pommiers toutes variétés commercia-
les sur porte-greffe, M.M. 26 et 9 testés et
poiriers, thuyas et troènes
30% de rabais

36-4811

Mise en vente

Les héritiers de feu les époux Célestin
Glassey, de Jean, et Lucienne Glassey, née
Revilloud, de Jean, de leur vivant domiciliés
à Basse-Nendaz, mettent en vente les im-
meubles suivants, sur commune de Nendaz:

- Art. 20977 N° 323, Pratzaret, demi-maison
- Art. 3004, fol. 70, N° 114 enp. Pratzaret,
pré de 116 m2 50
- Art. 132, fol. 70, N° 107, Pratzaret, place de
5 m2 40
- Art. 1153, fol. 70, N° 99, Coudray, pré-champ
de 619 m2
- Art. 5727, fol. 70, N° 103, Pratzaret, pré de
185 m2
- Art. 2088, N° 49, Pratzaret, grange-écurie
1/2

Les offres sont à adresser, jusqu'au 20 sep-
tembre 1977, au notaire soussigné.

p.o. Freddy Michelet, notaire, Sion

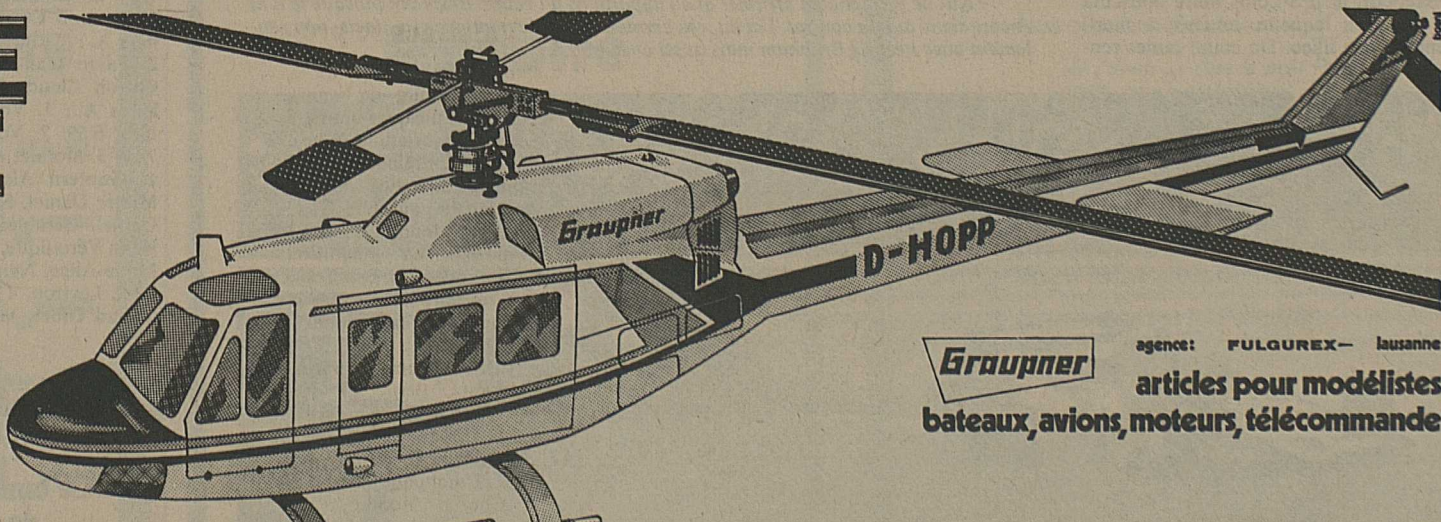
**AERODROME
BLECHERETTE
LAUSANNE
COUPE GRAUPNER**

4^e

**CONCOURS INTERNATIONAL D'HELICOPTERES
MODELES REDUITS**

Samedi 3 sept. 1977
dès 09.00 h.:
entraînement et éliminatoires

Dimanche 4 sept. 1977
dès 08.00 h.: finale
dès 14.00 h.: démonstrations inédites



Graupner

agence: FULGUREX - lausanne

articles pour modélistes
bateaux, avions, moteurs, télécommande

CYCLISME

Le VC Monthey à Torgon

Pour la deuxième année consécutive, le Vélo-Club montheyan, répondant à l'invitation de la Société de développement de Torgon-Revereluz, organisait dimanche 28 août la course de côte Monthey-Torgon-La Sergnaz, épreuve comptant pour le championnat interne du club. Cette journée laissera certainement un très bon souvenir à la grande famille des cyclistes montheyans, tout d'abord pour le sympathique et généreux accueil des responsables de la Société de développement de Torgon-Revereluz et par l'ambiance qui régna tout au long de la journée, puisque le club montheyan avait choisi d'organiser en même temps sa sortie familière à Plan-de-Croix.

S'il faut relever bien sûr les magnifiques performances réalisées par les coureurs, il est important de souligner le dynamisme du club cycliste bas-valaisan, puisque c'est plus de quarante coureurs qui participèrent à cette épreuve et près de 120 personnes à la sortie.

Voici les classements de la journée :
Cat. juniors : 1. Bernard Gavillet, les 21 km 500 en 49'29" (moyenne 26,069 km/h.); 2. Yvan Dupont 52'50"; 3. Dany Schmid 53'10"; 4. Serge Barman 53'35"; 5. Dominique Galletti 55'27"; 6. Michel Trombert 55'45"; 7. Yvon-Ph. Crittin 55'45"; 8. Norbert Terretaz 57'44"; 9. Christian Parvex 58'02"; 10. Zoltan Szabo 1 h 00'26".

Cat. amateurs : 1. Raymond Meynet 55'45" (moyenne 23,139 km/h.); 2. Danilo Sacchet m.l.; 3. Michel Défago 59'38"; 4. Francis Richoz 1 h 00'10";

Cat. vétérans : 1. Michel Genillard 56'01" (moyenne 23,028 km/h.); 2. André Galletti 56'43"; 3. Angelo Sabbadini 57'44"; 4. Alain Dupont 58'22"; 5. Nicola Derrico m.l.; 6. Gérald Clivaz 59'06"; 7. Charly Yannay 59'55"; 8. Jérôme Berra 59'58"; 9. J.-P. Friedrich 1 h 00'07"; 10. J.-D. Marclay 1 h 01'01"; 11. Dominique Bussien 1 h 03'55"; 12. Lazlo Szabo 1 h 04'20"; 13. Roméo Mussoi 1 h 05'26".

Cat. populaire : 1. Diotalvi Bottarel 59'33" (moyenne 21,662 km/h.); 2. Serge Broquère 59'47"; 3. Gérard Nellen 1 h 00'38"; 4. J.-C. Chaperon 1 h 01'32"; 5. René Kunzlé 1 h 03'37"; 6. Georges Morand (59 ans).

A l'issue de cette épreuve, les classements généraux du championnat interne se présentent comme suit :

Juniors-amateurs : 1. Bernard Gavillet 117 points; 2. Yvan Dupont 100; 3. ex-aequo: Dominique Galletti et Norbert Terretaz 92; 5. Serge Barman 89; etc... (21 classés)

Vétérans : 1. André Galletti 136 points; 2. Angelo Sabbadini 128; 3. Michel Défago 119; 4. Michel Genillard 114; 5. Raymond Meynet 102; etc... (24 classés).

LUTTE

Bientôt la fête cantonale

Modeste dans ses effectifs, la section SFG d'Eyholz, et avec elle toute la population du village, ont toujours placé la vie de société au premier plan de l'activité locale.

C'est ainsi que par deux fois Eyholz a organisé la Fête régionale du Haut alors qu'à peu près, avec la même équipe, on a reçu au fil des ans, les fibres et tambours ainsi que l'imposante cohorte que représentent les participants à la Fête cantonale valaisanne des costumes. En 1968, les gens d'Eyholz avaient également mis au point la réunion annuelle des lutteurs valaisans à l'occasion de laquelle nous avions eu le plaisir de voir à l'ouvrage les Rouiller, Grütter, Martinetti et consorts.

Pour le premier week-end de septembre, une nouvelle fois Eyholz recevra les lutteurs de la fédération du président Veraguth. Toutefois, relevons qu'une importante cohorte venant d'outre-Letschberg sera représentée par les spécialistes de la lutte libre d'Einsiedeln, Schattorf, Sigriswil, Tuggen, Brunnen, Schönberg, soit quelque 50 invités contre environ 40 lutteurs valaisans. Parmi les hôtes du jour, relevons

les noms fort connus des frères Max et Willy Gysler de Schattorf, Steinhauser Albert d'Einsiedeln dans la catégorie 72 kg, Hildbrand André de Gampel alors que Kämpf Daniel de Sigriswil et Debons Henry de Vétroz dans la catégorie 80 kg et plus, figureront également parmi les hôtes de marque de la journée. Quant à Jimmy Martinetti, vainqueur de la fête d'Eyholz, en 1968, son inscription n'est pas encore arrivée chez les organisateurs. Toutefois, espérons bien que « Jim-Boum » sera de la partie en souhaitant que le clan ne lorgne pas du côté de la Vaudoise qui, organisée à la même heure, ne peut guère être de bon augure pour les deux fédérations sœurs et voisines.

Quant aux vainqueurs de la dernière édition, soit ceux de la fête de 1976, à Vernayaz, formulons le vœu qu'ils viendront défendre leur titre dans les différentes catégories qui seront au nombre de 5 pour les actifs, soit jusqu'à 58 kg, 65 kg, 72 kg, 80 kg et plus de 80. En outre deux catégories sont prévues pour les juniors, soit jusqu'à et en-dessus de 65 kg, ainsi que deux catégories pour les cadets, soit jusqu'à et plus de 45 kg.

MARCHE

Avant la rencontre de Bernex

Le traditionnel match à la marche VD-VS-GE - Franche-Comté aura lieu dimanche 4 septembre à Bernex (GE).

La délégation du Valais, fort rajeunie, ne se contentera pas de jouer les figurants et elle se déplacera dans la composition suivante :

Chef de délégation : Jean-Pierre Pinard ; juge de marche : Marcel Jordan ; marcheurs : Frédéric Luyet (13 Etoiles), Claude Lathion (Conthey), Gaby Germanier (Conthey), Sylvestre Marclay (Monthey), Jean-Marie Métrailler (Monthey), Pierre-Marie Cherix (Monthey), André Rouiller (Monthey).

Tous ces athlètes se « battent » sur 15 kilomètres afin d'obtenir le meilleur rang possible par équipe pour honorer leur canton et leurs maillots (offerts par la FVA) qu'ils étrenneront pour la première fois.

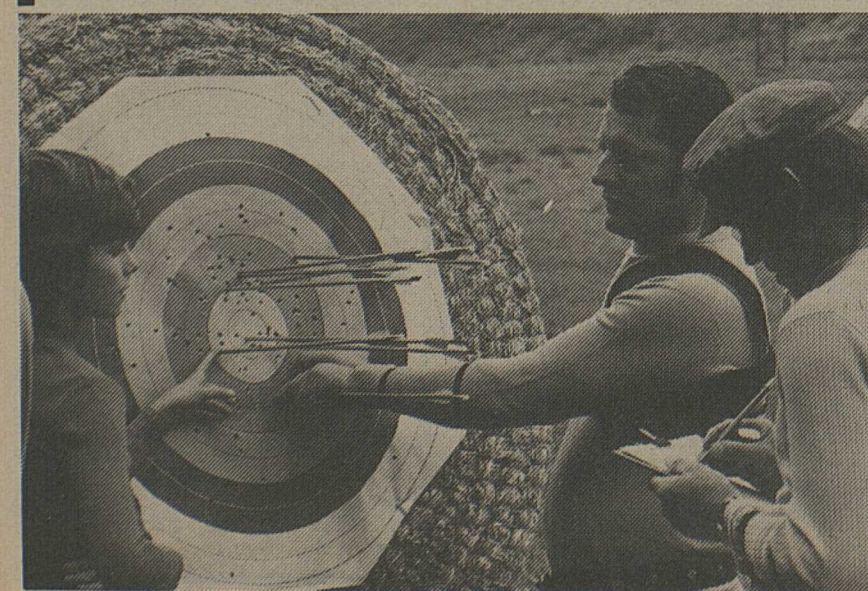
TIR A L'ARC

Les Compagnons tirent aux flambeaux

La Compagnie des archers de la Tour, de Sion, avait bien choisi sa soirée de mercredi pour la clôture de sa saison estivale : un magnifique clair de lune et deux torches éclairaient chacune des cibles placées à une distance de 30 m. Les résultats furent aussi brillants que l'éclairage : 1. R. Weissenbach, 251 points; 2. P. Lorenz, 250 points; 3. B. Stucky, 244 points.

De nombreux membres participèrent à cette soirée empreinte d'amitié au cours de laquelle on mangea en commun autour d'un bon feu de bois.

Merci, Monsieur le président, de votre initiative et que cette soirée marque le début d'une tradition !



Avec le Cercle de culture physique de Sion

Le cercle de culture physique dames va reprendre son activité annuelle dès septembre 1977.

Avec ses 55 ans d'existence, il reste jeune et dynamique, menant bon train son effectif de pupillettes, d'actives et sa section de dames désireuses de conserver leur allant et leur jeunesse. Il s'enrichit cette année d'un groupe mère et enfants.

Sport de base par excellence, la gymnastique apporte à nos petites et grandes l'équilibre physique, le développement harmonieux du corps, le sens de l'effort et surtout cet esprit de camaraderie qui permet tant de merveilleux contacts et d'échanges amicaux.

Nos monitrices ont inscrit à leur programme respectif de travail toute une diversité de disciplines et sont prêtes à accueillir leurs membres et leurs futures adeptes.

L'horaire des cours se présente comme suit :

Pupillettes : le mercredi après-midi à la salle du Sacré-Cœur; monitrice resp.: M^{me} Arlette Borsay, Champlan, tél. 38 29 76.

Mère et enfant : le mercredi de 15 h à 15 h. 45 à la salle du Sacré-Cœur; monitrice resp.: M^{me} Gaby Morard, avenue Maurice-Troillet 123, Sion, tél. 23 44 26.

Actives : le lundi de 20 h 30 à 22 h à la salle du Sacré-Cœur; monitrice resp.: M^{me} Gaby Morard, avenue Maurice-Troillet 123, Sion, tél. 23 44 26.

Dames : le mardi de 20 h à 22 h à la salle du lycée-collège; monitrice resp.:



M^{me} Christiane Lescaut, rue de Lausanne 47, Sion, tél. 22 49 25.

Le mardi de 20 h 45 à 22 h à la salle de Platta; monitrice resp.: M^{me} Eliane Schröter, Vieux-Canal 37, Sion, Tél. 22 39 26.

Volley-ball : avec entraîneur qualifié: le lundi dès 18 h à la salle du Sacré-Cœur, le jeudi dès 19 h 30 à la salle du lycée-collège; monitrices resp.: M^{me} Lucienne Pahud, rue du Scex 21, Sion, tél. 22 56 81. M^{me} Eliane Schröter, Vieux Canal 37, Sion, tél. 22 39 26.

Les inscriptions peuvent être adressées au comité (ou à l'un des membres du comité). Présidente: M^{me} Josiane Ebner, rue de Condémines 55, Sion, tél. 22 42 18; vice-présidente: M^{me} Antoinette Morard, rue de l'Industrie 54, Sion, tél. 22 58 13, int. 26; secrétaire: M^{me} Maryberthe Schmid, Condémines 33, Sion, tél. 22 86 77; caissière: M^{me} Maria Rey, avenue de France 63, Sion, tél. 22 36 17.

Nous invitons la jeunesse séduisante et celle des environs à venir nombreuses partager notre gaieté et notre entraînement.

Billard: championnat suisse à une bande

Samedi, les joueurs valaisans reprenaient contact avec les tables vertes de billard. En ouverture le championnat suisse à une bande promotionnelle.

Cette ouverture fut assurée par le club de billard de Martigny, six joueurs allaient s'affronter dans cette joute, dont trois Séduois et trois Martignerains.

L'ouverture de la compétition fut de grande classe pour ces joueurs valaisans. En effet, le président du club de billard séduisanois obtint la première place de cette promotionnelle suisse, le Martignerain Stragiotti, président de la FVCB, la meilleure moyenne générale, et A. Rech, champion valaisan 1976-1977, la meilleure moyenne particulière et série.

Ce championnat promotionnelle à une bande (1.50) permettait aux joueurs engagés de participer à la 2^e catégorie suisse.

Deux joueurs passèrent le cap des 1.50, Raymond Stragiotti, Martigny, Alain Rech, Sion, tous deux joueront en deuxième catégorie suisse à une bande pour l'année 1977-1978.

Les résultats de cette journée sont les suivants : 1. Aldo Dini, Sion, 5 matches, 10 points, 1.80 moyenne particulière, 1.40 moyenne générale, 11 de série; 2. Raymond Stragiotti, Martigny, 8/2.36/1.87/8; 3. Alain Rech, Sion, 6/3.36/1.80/20; 4. Jean Dujancourt, Martigny, 4/1.36/1.50/10; 5.

Communiqué AVCS

L'assemblée annuelle des chefs OJ de clubs aura lieu le samedi 3 septembre, à 14 heures, au restaurant Sporting, Les Collons. (Les clubs ne possédant pas de groupes O.J. sont également invités à envoyer un représentant à cette assemblée).

Le chef cantonal O.J. Gaston Gillioz

TENNIS DE TABLE

Les Valaisans se préparent

La compétition officielle de l'association Vaud-Valais-Fribourg de tennis de table débutera dans quelques jours. Les divers clubs de cette association en profitent pour intensifier leur entraînement et trouver la fine forme à l'ouverture du championnat.

Récemment le Lausanne CTT organisait son traditionnel tournoi de Bellefleur-Plage qui remportait un magnifique succès d'inscription et cette manifestation nous permettait de faire un premier point sur la forme actuelle des participants. Voici les principaux résultats :

Série A.B. critérium (30 participants) : 1. Bêat Schladitz, Berne; 5. René Meier, Monthey. **Série C.D. (62 participants) :** 1. Joël Cherix, Monthey; 2. Jacques Cherix, Monthey. **Série C.D. critérium (64 participants) :** 1. Dominique Page, Renens; 2. Jacques Cherix, Monthey; 4. Jean-Luc Follonier, Sion. **Juniors (24 participants) :** 1. Bêat Schladitz, Berne; 2. Antoine Bacher, Nestlé Vevey; 4. Joël Cherix, Monthey; 7. Bernard Gex-Fabry, Sion. **Cadets (10 participants) :** 1. Jacques Cherix, Monthey. Malheureusement en cours de journée, le Montheyan Jean-Pierre Detorrenté, président de l'association Vaud-Valais-Fribourg, s'est fissuré le pied au cours d'une rencontre très disputée. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. D.

René Bossel, Martigny, 2/1.13/0.81/7; 6. Michel Juillard, Sion 0/0.83/0.63/6; Voici la répartition des finaux valaisannes 1977/78: 1^e catégorie une bande à Martigny. 2^e catégorie une bande à Sierre. 1^e catégorie libre à Sierre. 2^e catégorie libre

à Martigny. 3^e catégorie libre à Sion. La finale du challenge d'été 1978 se disputera à Vouvry. L'assemblée générale de la Fédération valaisanne des clubs de billard aura lieu le mardi 13 septembre 1977 au café de la Clarté à Sion. M.J.

TENNIS

A. Gillieaux et Mainetti s'imposent à Montana

Plus de 80 joueurs ont participé à ce tournoi réservé aux séries Promotion, B et C, qui s'est disputé sur les courts d'Ycoor du 26 au 28 août.

Commencé vendredi dans d'excellentes conditions, il a été perturbé samedi et dimanche, tout d'abord par la pluie, puis par le brouillard.

Le simple dames a vu la victoire d'Anne Gillieaux de Montana-Crans, qui s'est imposée face à la tenante du titre, Francine Wassmer, de Marly.

Chez les messieurs, on retrouvait les huit têtes de série au stade des quarts de finale au cours desquelles on enregistrait deux surprises, soit l'élimination du Zurichois Zürcher (vainqueur en 1976), adepte de la raquette à double cordage, par J.-P. Duc, du club organisateur et celle du finaliste de l'an dernier, Robert Bosch, par le Lausannois Gerne.

En demi-finale, ce dernier s'imposait face à Duc, alors que dans le bas du tableau, P. Berney (tête de série N° 1) s'inclinait devant F. Mainetti.

La finale, disputée au meilleur des cinq sets, permettait à François Mainetti (Montchoisi Lausanne) de prendre le meilleur sur Kurt Gerne et de s'attribuer pour la 2^e fois (la 1^{re} en 1975) le challenge du TC Montana.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Simple dames. - Demi-finale : A. Gillieaux - A. Daska 6-4 5-7 7-6; Francine Wassmer - H. Hufschmid 6-3 6-3. Finale : A. Gillieaux bat F. Wassmer 6-4 2-6 6-3.

Simple messieurs. - Quarts de finale : P. Berney - J. Passerini 3-6 6-3 6-3; F. Mainetti - M. Cocchi 6-2 3-6 6-3; K.

Gerne - R. Bosch 7-6 6-3; J.-P. Duc - W. Zürcher 6-2 3-6 6-3.

Demi-finale : K. Gerne bat J.-P. Duc 6-2 4-6 6-4; F. Mainetti bat P. Berney 6-1 6-1.

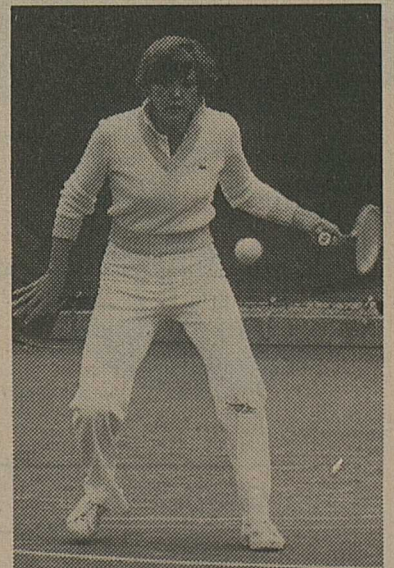
Finale : F. Mainetti bat K. Gerne 6-3 7-6 7-5.

Double mixte. - Demi-finale : Burgraf - Faure (Genève) - Burgener - Ryer (Brigue) 6-2 2-6 7-5; Gillieaux - Wuarin (Montana-Genève) - Hufschmid - Turrian (Nyon) 6-3 3-6 6-1.

Finale : A. Gillieaux - Wuarin b. S. Burgraf - Faure 7-6 6-2.

Double messieurs. - Demi-finale : Berney - Eigenheer (Lausanne-Genève) - Passerini - Duc (Sierre-Montana) 5-7 6-3 7-6; Cocchi - Gerne (Lugano-Lausanne) - Crawford - Zürcher (Zurich) 6-4 7-6 6-1.

Finale : Cocchi - Gerne b. Berney - Eigenheer 7-6 6-4.



Mlle Anne Gillieaux (Crans-Montana), gagnante du simple dames au championnat de Montana 1977.

Connors présent à Forest Hills

L'Américain Jimmy Connors défendra son titre de champion de Forest Hills en dépit de la contracture musculaire dont il souffre au dos, a indiqué son avocat, Rex Carruthers. Connors s'était blessé samedi en s'entraînant avec Eddie Dibbs, à Boston.

● **HARRISON.** - Simple messieurs, finale : Guillermo Vilas (Arg) bat Ilie Nastase (Rou) 6-2 6-0. Le sort de Nastase a été réglé en 55 minutes. Vilas en est à son 3^e succès consécutif sur terre battue.

● **BOSTON.** - Simple messieurs : demi-finales : Manuel Orantes (Esp) bat Jaime Fillol (Chili) 6-3 6-0 6-1; Eddie Dibbs (EU) bat Wojtek Fibak (Pol) 4-6 6-3 6-2 7-5.

3^e LIGUE

Groupe I

RÉSULTATS

Table of match results for Groupe I: Agarn - Varen 1-1, Chippis - ES Nendaz 3-2, Granges - Saint-Léonard 0-1, Lalden - Steg 1-2, Savièse II - Lens 2-4, Sierre II - Brig 1-3.

CLASSEMENT

Table of league standings for Groupe I: 1. Brig (3300), 2. St. Léonard (3300), 3. Steg (3201), 4. Lens (3201), 5. Varen (3111), 6. Agarn (3111), 7. Lalden (3102), 8. Sierre II (3102), 9. Granges (3102), 10. Chippis (3102), 11. ES Nendaz (3102), 12. Savièse II (3003).

Dimanche prochain

Brig - Agarn, Lens - Steg, ES Nendaz - Granges, Saint-Léonard - Lalden, Savièse II - Sierre II, Varen - Chippis.

Groupe II

RÉSULTATS

Table of match results for Groupe II: Aproz - US Port-Valais 1-2, US Collombey-Muraz - Vétroz 3-2, La Combe - Riddes 4-2, Orsières - Saint-Gingolph 2-4, Saxon - Bagnes 1-1, Vionnaz - Conthey II 0-1.

CLASSEMENT

Table of league standings for Groupe II: 1. USCM (3300), 2. La Combe (3210), 3. Conthey II (3210), 4. US Port-Valais (3201), 5. Riddes (3111), 6. Vétroz (3111), 7. Bagnes (3030), 8. St. Gingolph (3111), 9. Aproz (3021), 10. Vionnaz (3012), 11. Saxon (3012), 12. Orsières (3003).

Dimanche prochain

Bagnes - Riddes, Conthey II - US Collombey-Muraz, US Port-Valais - Orsières, Saint-Gingolph - La Combe, Saxon - Vionnaz, Vétroz - Ardon.

Brigue, St-Léonard et l'USCM refusent toujours d'abdiquer

Un week-end chasse l'autre mais les têtes restent solidement en place. La troisième journée du championnat de troisième ligue a renforcé sensiblement l'affirmation permettant à Brigue, vainqueur de Sierre II, Saint-Léonard, surprénant à Granges, et l'USCM, intraitable face à Vétroz, de sauter par-dessus l'obstacle avec une assurance de vieux routinier.

Steg et Lens, le premier vainqueur à Lalden et le deuxième sur le terrain de Savièse II, se sont eux placés en embuscade à deux points des deux leaders du groupe I, une position chancelante que menace directement le duo haut-valaisan Varen-Agarn. Mais pour forcer Brigue et Saint-Léonard à lâcher un peu de lest il en faudra sans doute plus.

Le programme du prochain week-end leur permet en tout cas de continuer à pavoiser. La position de l'USCM dans le groupe II jouit d'une moins bonne sécurité. La Combe et Conthey II d'une part, l'US Port-Valais d'autre part, pourraient rapidement intervenir dans cette lutte de prestige qu'entretenant le relégué de la saison dernière. La deuxième garniture contheysanne pourrait même faire jouer son influence le week-end prochain déjà puisqu'il aura l'honneur d'accueillir le leader sur son terrain.

Mais cette lutte pour la première place provisoire du classement ne concerne malheureusement pas tout le monde. Vionnaz, Saxon et Orsières font partie de ce groupe, un groupe qu'ils aimeraient peut-être bien quitter le plus rapidement possible mais au profit de qui? Le calendrier de la prochaine journée éclaircira peut-être la situation à ce sujet.

Savièse II - Lens 2-4 (2-2)

Savièse : P.-A. Héritier ; M. Zuchuat ; R. Jacquier, A. Reynard, R. Reynard ; R. Debons, R. Héritier, R. Héritier ; Fässli, J. Debons, Ch. Reynard.

Lens : E. Emery ; A. Nanchen ; R.-Cl. Emery, P. Nanchen, Duvernay ; Y. Schroeter, Ph. Arlettaz, M. Rey ; P. Praplan, A. Francey, T. Emery.

Buts : 13^e A. Nanchen (0-1), 18^e T. Emery (0-2), 35^e Ch. Reynard (1-2), 43^e J. Debons (2-2), 55^e T. Emery (2-3), 65^e T. Emery (2-4).

Notes : D. Anthoine entre pour Ch. Reynard, blessé à la 60^e, et Lamon pour R. Héritier, également blessé à la 75^e au FC Savièse Un seul changement au FC Lens : à la 70^e, G. Rey prend la place de Michel Rey.

marquant même deux très jolis buts. Cet affront a heureusement poussé nos joueurs à réagir, ce qui nous a permis d'égaliser juste avant la pause, égal-



sation... presque inutile puisque, une dizaine de minutes plus tard, un centre mal intercepté par A. Reynard a été converti en but par l'opportuniste T. Emery. Pour nous c'était la fin de nos espoirs. Nos regrets seront toutefois atténués par l'excellent match fourni par notre adversaire.

Michel Rey (joueur de Lens)

Un excellent début de match et deux buts en moins de vingt minutes nous ont placé dans des conditions idéales dans cette rencontre à quatre points.

Cet avantage initial n'a hélas pas eu que du bon et le relâchement qui s'en est suivi a été utilisé au maximum par notre adversaire qui est revenu au score juste avant la pause. Malheureusement pour eux, une grossière erreur défensive a terni cette image née de la fin de la première mi-temps pour nous redonner un avantage qui allait être décisif. En fin de rencontre, les occasions d'aggraver encore la marque n'ont pas fait défaut mais personne n'a su les concrétiser. En conclusion, Savièse ne nous a pas trop causé de soucis dans ce match tout de même important.

Saxon - Bagnes 1-1 (0-1)

Saxon : B. Oberson ; B. Lattion ; Cl. Oberson, J.-D. Bossy, Cl. Felley ; J.-Cl. Maret, G.-A. Dirac, P. Felley ; Micotti, J. Moret, H. Pitteloud.

Bagnes : Marchet ; W. Fellay ; Colomb, N. Fellay, P. Fellay ; J.-M. Fellay, Y. Fellay, S. Maret ; M. Bender, J. Bruchez, St. Bessard.

Buts : 5^e Colomb (0-1), 86^e J. Moret (1-1).

Notes : au FC Saxon, entrée de Forré pour Pitteloud à la 46^e. Au FC Bagnes, Rossier succède à J. Bruchez à la 75^e.

Jacques Vouilloz (entraîneur de Saxon)

Lors de nos précédentes rencontres, j'avais surtout insisté auprès de mes joueurs pour qu'ils s'engagent beau-

coup plus pendant le match. Cette fois enfin, je peux dire qu'ils ont totalement respecté ces consignes. Le résultat du match, malheureusement, ne traduit pas tout à fait la nette domination de mon équipe sur le terrain. Il est vrai que le match avait assez mal débuté pour nous puisque nous avons encaissé le but (sur corner à mon avis inexistant) après cinq minutes à peine de jeu. La réaction de mes joueurs ne s'est pourtant pas fait attendre et à deux reprises ce sont les montants des buts adverses qui sont venus au secours du gardien sur deux tirs de Moret et Bossy. Tout cela ne pouvait que déboucher sur une égalisation logique mais peut-être trop longtemps attendue. Mais en fin de compte l'essentiel est là puisque l'équipe a fait preuve d'un esprit de corps réjouissant pour l'avenir.

Willy Fellay (joueur du FC Bagnes)

Il est vrai que nous avons été largement dominés mais il est vrai également que Saxon revient finalement de loin puisque l'égalisation n'est survenue qu'à quelques minutes du coup de sifflet final. Moins une et c'était eux qui pouvaient s'arracher les cheveux de dépit.

A part cela, je reconnais aisément que nous avons dû nous résoudre la plupart du temps à nous défendre et que, de ce fait, l'égalisation de Saxon récompensait au minimum leur constante domination. J'ai de la peine à croire que ce Saxon-là ait perdu ses deux premiers matches. S'il continue à jouer aussi vite à l'avenir, il est certain que d'autres têtes vont tomber...

Dimanche prochain Riddes II - Chamoson II, Saxon II - Saillon II, Sion IV - Saint-Léonard III, Troistorrents - Aproz II

GROUPE IV

Résultats

Table of match results for Groupe IV: Martigny II - US Port-Valais II 7-1, Massongex II - Vionnaz II 0-2, Saint-Gingolph II - Salvan 2-3, Troistorrents II - Iséables II 5-0.

Classement

Table of league standings for Groupe IV: 1. Martigny II (3210), 2. Vionnaz II (3210), 3. Fully III (2200), 4. Troistorrents II (2200), 5. Salvan (2101), 6. US Port-Valais II (3102), 7. Massongex II (3012), 8. Iséables II (3012), 9. St. Gingolph II (3003).

Dimanche prochain

Fully III - Saint-Gingolph II, US Port-Valais II - Massongex II, Salvan - Martigny II, Vionnaz II - Troistorrents II

5^e LIGUE

Sept équipes n'ont pas encore connu une défaite

Dimanche prochain Leuk-Susten II - Anniviers, Raron II - Chippis II, Steg II - Turtmann II, Termen II - Lalden II

Dimanche prochain Ayent III - Lens II, Chalais III - ES Nendaz II, Evolène - Veysonnaz, Grône II - Chippis III

GROUPE I

Résultats

Table of match results for Groupe I: Anniviers - Termen II 6-1, Chippis II - Leuk-Susten II 2-1, Lalden II - St. Niklaus II 2-2, Turtmann II - Raron II 2-6.

Classement

Table of league standings for Groupe I: 1. St. Niklaus II (3210), 2. Raron II (2200), 3. Turtmann II (3201), 4. Anniviers (3201), 5. Steg II (2101), 6. Chippis II (3102), 7. Termen II (3102), 8. Lalden II (2011), 9. Leuk-Susten II (3003).

GROUPE II

Résultats

Table of match results for Groupe II: Chippis III - Chalais III 3-1, Grône II - Ayent III 7-4, Noble-Contrée - Evolène 6-2, Veysonnaz - Lens II 0-4.

Classement

Table of league standings for Groupe II: 1. Lens II (3300), 2. Chippis III (2200), 3. Grône II (2200), 4. Noble-Contrée (3111), 5. Ayent III (3111), 6. ES Nendaz II (2101), 7. Veysonnaz (3021), 8. Chalais III (3003), 9. Evolène (3003), 10. Nax II (retiré).

GROUPE III

Résultats

Table of match results for Groupe III: Aproz II - Riddes II 1-3, Chamoson II - Sion IV 5-0, Saint-Léonard III - Saxon II 0-0, Saillon II - Lens III 4-1.

Classement

Table of league standings for Groupe III: 1. Riddes II (2200), 2. Aproz II (3201), 3. Chamoson II (3111), 4. Saxon II (3111), 5. St. Léonard III (3111), 6. Lens III (3111), 7. Saillon II (2101), 8. Troistorrents (2101), 9. Sion IV (3003).

4^e LIGUE

GROUPE I

Résultats

Table of match results for Groupe I: Brig II - Grône 1-4, Chalais II - Salgesch II 2-4, Leuk-Susten - Termen 1-2, Naters II - St. Niklaus 2-1, Turtmann - Loc-Corin 4-0, Visp II - Agarn II 4-1.

Classement

Table of league standings for Groupe I: 1. Naters II (3300), 2. Grône (3210), 3. Turtmann (3201), 4. Leuk-Susten (3201), 5. Loc-Corin (3201), 6. St. Niklaus (3111), 7. Visp II (3111), 8. Agarn II (3102), 9. Salgesch II (3102), 10. Termen (3102), 11. Brig II (3012), 12. Chalais II (3003).

Dimanche prochain

Agarn II - Turtmann, Loc-Corin - Brig II, Naters II - Leuk-Susten, St. Niklaus - Grône, Salgesch II - Visp II, Termen - Chalais II

GROUPE II

Résultats

Table of match results for Groupe II: Arbaz - Vex 1-0, Erde II - Hérémence 0-6, Montana-Crans - Grimisuat II 4-1, Saint-Léonard II - Nax 5-3, Salins - Ayent II 4-2, Savièse III - Granges II 2-1.

Classement

Table of league standings for Groupe II: 1. Hérémence (3300), 2. Savièse III (3210), 3. St. Léonard II (2200), 4. Arbaz (3201), 5. Montana-Crans (3201), 6. Granges II (3111), 7. Ayent II (3102), 8. Nax (3021), 9. Salins (3102), 10. Erde II (3102), 11. Grimisuat II (2002), 12. Vex (3003).

Dimanche prochain

Granges II - Ayent II, Grimisuat II - Erde II, Hérémence - Salins, Nax - Arbaz, Savièse III - St. Léonard II, Vex - Montana-Crans

GROUPE III

Résultats

Table of match results for Groupe III: Ardon - Fully II 4-0, Chamoson - Leytron III 8-1, Châteauneuf - Iséables 0-1, Hérémence II - La Combe II 0-1, Sion III - Erde 2-1, Vétroz II - Bramois 5-2.

Classement

Table of league standings for Groupe III: 1. Chamoson (3300), 2. Sion III (3300), 3. Ardon (3300), 4. Châteauneuf (3201), 5. Iséables (3201), 6. Erde (3102), 7. Hérémence II (3102), 8. Vétroz II (3102), 9. Leytron III (3102), 10. La Combe II (3102), 11. Bramois (3003), 12. Fully II (3003).

Dimanche prochain

Bramois - Chamoson, Erde - Leytron III, Fully II - Châteauneuf, Iséables - Vétroz II, La Combe II - Ardon, Sion III - Hérémence II

GROUPE IV

Résultats

Table of match results for Groupe IV: Bagnes II - Vernayaz 2-4, Evionnaz - Monthey II 2-0, Leytron II - Orsières II 2-1, Massongex - Vouvry II 3-3, Saint-Maurice II - Vollèges 0-0, Saillon - US Collombey-Muraz II 4-2.

Classement

Table of league standings for Groupe IV: 1. Leytron II (3300), 2. Massongex (3210), 3. Evionnaz (3210), 4. Vernayaz (3201), 5. Vollèges (3120), 6. Saillon (3111), 7. St. Maurice II (3111), 8. Orsières II (3102), 9. Bagnes II (3102), 10. Vouvry II (3021), 11. USCM II (3003), 12. Monthey II (3003).

Dimanche prochain

US Collombey-Muraz II - Bagnes II, Leytron II - Evionnaz, Monthey II - Massongex, Orsières II - Vollèges, Vernayaz - Saint-Maurice II, Vouvry II - Saillon

Le NF souhaite une bonne journée à...

l'adj sous-off Rémy Dirac, Saint-Maurice

SAINT-MAURICE. - Dans notre édition de lundi nous souhaitons une bonne retraite au sgtm André Ducret qui quitte la cp GF 10 ce 31 août.

Aujourd'hui également l'adjudant sous-officier Rémy Dirac, de cette même cp GF 10 prend sa retraite après 41 ans de service puisqu'il est entré au service de l'ancienne « garde des fortifications » le 16 juin 1936.

Né à Saint-Maurice le 20 août 1912, Rémy Dirac a fait un apprentissage de menuisier dans l'atelier de son père avant de faire un stage à Schoenenwerd durant un an.

A la garde des fortifications, il fut occupé aux ateliers de menuiserie de Dailly puis de Savatan avant d'entrer à la cp GF 10 en 1945. Depuis 1957 il est sous-officier de construction à l'arrondissement des fortifications à Lausanne, placé actuellement sous la direction de l'ingénieur Mégroz. Détaché au bureau des fortifications de Lavey, l'adjudant sous-officier Rémy Dirac, après avoir fait son ER en 1932 comme sapeur au Monte-Ceneri ; en 1934 il est cpl, sgt en 1936, sgtm de fortification en 1959 puis adjt-sof en 1967.

Dix ans après être entré au service de la Confédération, Rémy Dirac a épousé M^{lle} Marcelle Clavien. De cette union naquirent deux garçons et une fille, aujourd'hui le couple est heureux d'avoir deux petits-enfants.

Si Rémy Dirac aime pratiquer à ses heures de loisirs le jardinage, il a été durant une dizaine d'années un trombone apprécié de la fanfare municipale l'Agaonoise dont il est le fier et imposant porte-drapeau depuis 20 ans.

En 1957 il a été appelé à la présidence de la section de Saint-Maurice des secours mutuels ; il fut aussi le président des coopé-



rateurs agaonois durant une vingtaine d'années. C'est donc relever que Rémy Dirac a consacré beaucoup de son temps libre à la collectivité agaonoise. Il est encore membre de la Confrérie de Saint-Louis, fondée en 1723, groupant les familles Dirac, Duroux et autres Farquet ou Gross, tous d'origine française devenus bourgeois de Saint-Maurice.

Notre journal, en souhaitant une heureuse retraite à Rémy Dirac, espère qu'il passera une bonne journée ce mercredi où il sera congrulé par ses supérieurs et ses camarades de la cp GF 10.

Photo NF

UNE STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE

MASSONGEX. - Mise en eau il y a trois mois environ, la station d'épuration du hameau de Daviaz, au-dessus de Massongex, a été inaugurée lundi après-midi par les autorités de Massongex et de Vérossaz.

Judicieusement aménagée sur une petite colline qui a été partiellement rasée pour présenter un site ad hoc, la STEP se trouve pratiquement enterrée et le promeneur ne soupçonnera même pas la présence d'une telle installation à cet endroit.

C'est au début de mars de cette année que les travaux de construction ont commencé pour se terminer en mai dernier.

Dotée de quatre bassins de trois mètres de diamètre et d'une profondeur de quatre mètres, la station d'épuration est à même de traiter les eaux usées et de surface des quatre hameaux du lieu, soit Daviaz, Le Biolley et Vers-chez-Coquet (Massongex) et Vésenau (Vérossaz), ce qui représente quelque 70 équivalents-habitants. Cette capacité de traitement des eaux usées pourra même passer, lorsque le besoin s'en fera sentir à l'avenir, à 150 équivalents-habitants.

Autant dire que les deux communes associées pour cette réalisation ont su prévoir un éventuel développement.

Provenant des hauts, l'eau arrive dans deux décanteurs principaux à fonction mécanique, puis elle est traitée biologiquement dans le 3^e bassin ; le dernier bassin donnant lieu aux phénomènes de décanation et de digestion des boues. Un local de commandes complète l'installation qui ne dépare aucunement le paysage.

Dans une première étape en 1974, puis une seconde en 1975, ce sont les collecteurs qui ont été aménagés pour un coût de 155 000 francs, puis la STEP elle-même au printemps 1977 : la facture finale s'élève donc, tous frais compris, à 390 000 francs, une dépense que l'on nous permettra de qualifier de minime eu égard aux services que rend cette installation intercommunale.

Site idéal

Souhaitant la bienvenue aux ingénieurs, techniciens et aux édiles locaux, le président de Massongex, M. Ronald Vernay adressa ses vifs remerciements aux représentants du canton et de la Confédération en matière de protection des eaux, et plus spécialement à M. Raymond Jordan, conseiller communal et président de la commission des travaux publics qui a eu à cœur de suivre cette construction de très près, et aussi la parfaite collaboration entre les communes de Massongex et de Vérossaz dans ce domaine. La visite des lieux se fit sous la houlette de l'ingénieur du bureau Rey-Bellet SA, de Saint-Maurice.

La station d'épuration de Daviaz est donc

la conséquence logique des travaux conduits en vue de l'aménagement du réseau de collecteurs dès 1974. Le président Roland Gex, de Vérossaz, et M. Ephrem Daves,

conseiller communal, ainsi que d'autres collègues, ont assisté à cette inauguration sympathique, dont profitera toute la collectivité et cela à bon compte.



Le président de Massongex, M. Vernay, M. Jordan, président de la commission des travaux publics, et un technicien, visitant la STEP de Daviaz.

Connaissez-vous le musée de Bex?

BEX. - A cette question, le Bellerin ou le Chablaisien répondra sans nul doute par l'affirmative. Quant aux touristes ou promeneurs du dimanche, c'est une autre chose : en effet, le musée du Mandement de Bex - qui se trouve donc à la rue du Signal, dans le centre de la localité - ne se... signale précisément pas par beaucoup de panneaux indicateurs, à telle enseigne osons-nous dire qu'à l'entrée de Bex, ce musée, pourtant riche en trésors du passé, n'est même pas mentionné aux milliers d'automobilistes qui empruntent la route Lausanne - Saint-Maurice. C'est une grave lacune!

Mal signalé

Car le musée de Bex - quand bien même ses collections d'objets et de documents anciens ne sont pas comparables à d'autres musées régionaux - n'en demeure pas moins une attraction locale que l'on se devrait de faire mieux connaître aux hôtes et aux touristes - d'autant plus que l'entrée, ici, est gratuite!

Ouvert tous les dimanches de 14 à 16 heures - on peut se demander au surplus si l'ouvrir le samedi après-midi ne serait pas plus bénéfique - il est bien mal connu : pour preuve, le nombre de ses visiteurs depuis le début de juin et jusqu'à notre visite : 9!

Neuf personnes seulement pour un musée qui contient des trésors historiques, amassés dans cette vieille bâtisse pour le plaisir de conserver les liens avec l'origine d'une commune et d'en perpétuer le souvenir.

Nouvelle pièce

Cette année, une nouvelle pièce a été aménagée au dernier étage du bâtiment qui

n'attend que le dernier coup de pouce du menuisier et de l'archiviste pour être ouverte.

La cuisine est joliment agencée à l'ancienne manière, où trône un chaudron suspendu sur l'âtre, proche du fourneau à catelles qui rappelle le temps jadis.

Casserolles, couteaux, boisseaux à grain, outils de mineurs (dommage que l'on remarque les numéros d'inventaire), lampe de mineur, bancs solides y voisinent pour le plaisir des yeux. Même la soupe paraît fumer...

La salle d'exposition est riche de gravures, d'armoires, de vaisselle, d'argenterie finement ciselée, de coussins, etc. La seconde contient des gravures, mais surtout d'anciennes photographies de Bex qui datent du début du siècle ou de la fin du XIX^e.

La dernière salle est réservée aux documents et archives précieuses sur l'histoire de la cité bellerine, une bibliothèque fort appréciée de ceux qui prennent le temps de la parcourir.

Philippe Allamand - tout au moins ses vêtements, car le mannequin a disparu - le guide, figure en bonne place, et dans le corridor, le célèbre drapeau de la République, lémanique s'effiloche lentement, comme le temps qui passe et qui se lamente de si peu de visiteurs.

Dans l'escalier qui conduit à l'étage supérieur - qui accueillera bientôt la collection minéralogique de l'ancien musée de Bex - sont accrochés des outils de la campagne, alors que le vieux vélo fait le bonheur des gosses.

C'est M^{me} Renée Baumgartner, conservateur-guide depuis 3 ans, qui vous fera visiter «son» musée inauguré en avril 1975. Une idée pour dimanche!



Le conservateur, la souriante M^{me} Renée Baumgartner.

Le théâtre « Tel Quel » à Vouvry

VOUVRY. - Le samedi 3 septembre à 20 heures, Gérard Bétant et sa troupe donneront à Vouvry l'une de leurs quatre représentations valaisannes.

Avant de mettre sur pied ce spectacle, Gérard Bétant a été professeur d'improvisation au Tessin dans la fameuse école de Dimitri. C'est d'ailleurs dans les Centovalli que Gérard Bétant et Ilona Bodmer conçurent ce spectacle. Il ne s'agit pas d'un théâtre guindé, ni dans sa forme ni dans son fond, ici le smoking et le nœud papillon ne sont pas obligatoires!

La légende du joueur de flûte Les représentations se donnent sous un

chapiteau contenant 300 places. Le spectacle part d'une légende, celle du joueur de flûte de Hameln, ce dernier avait été appelé pour chasser les rats de cette ville. C'est ce qu'il fit en charmant les rats avec ses mélodies étranges. Mais le joueur de flûte n'ayant pas reçu la récompense promise, il charma et enleva tous les enfants de la ville.

Ce conte est transposé dans la réalité quotidienne. C'est un spectacle total où le mouvement, la musique ont autant d'importance que le texte.

Les acteurs sont non seulement des comédiens, mais ils sont aussi des mimes, des danseurs, des clowns, des acrobates.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Perspectives cavalières au Comptoir

MARTIGNY. - «L'équitation est l'art de se servir du cheval monté».

A cette excellente définition donnée par l'Académie, osons ajouter quelques mots et dire : c'est «l'art de bien se servir, en toutes circonstances, du cheval monté».

Il est évident qu'à notre époque, les possibilités d'emploi du cheval tendent à se limiter aux promenades, aux compétitions sportives et, plus particulièrement dans nos régions, aux épreuves d'obstacles.

C'est précisément dans le but de familiariser la population de Martigny et environs, avec de telles joutes, qu'aura lieu, dans le cadre des manifestations annexes du Comptoir, un concours hippique.

Comme l'a déjà annoncé la presse locale, ce concours aura lieu les 1^{er} et 2 octobre prochain, sur le terrain de football de Longe-Raye (à côté du Centre professionnel).

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer

que la plupart des cavaliers chevronnés de Suisse romande participeront à cette manifestation afin d'offrir à la population un spectacle de choix.

Les feux seront déjà ouverts samedi après-midi, par le «Prix de la Gazette de Martigny», réservé aux jeunes non licenciés et aux cavaliers amateurs surtout de promenades, qui de temps en temps prouvent dans des compétitions amicales, qu'ils savent également se débrouiller dans des parcours de saut.

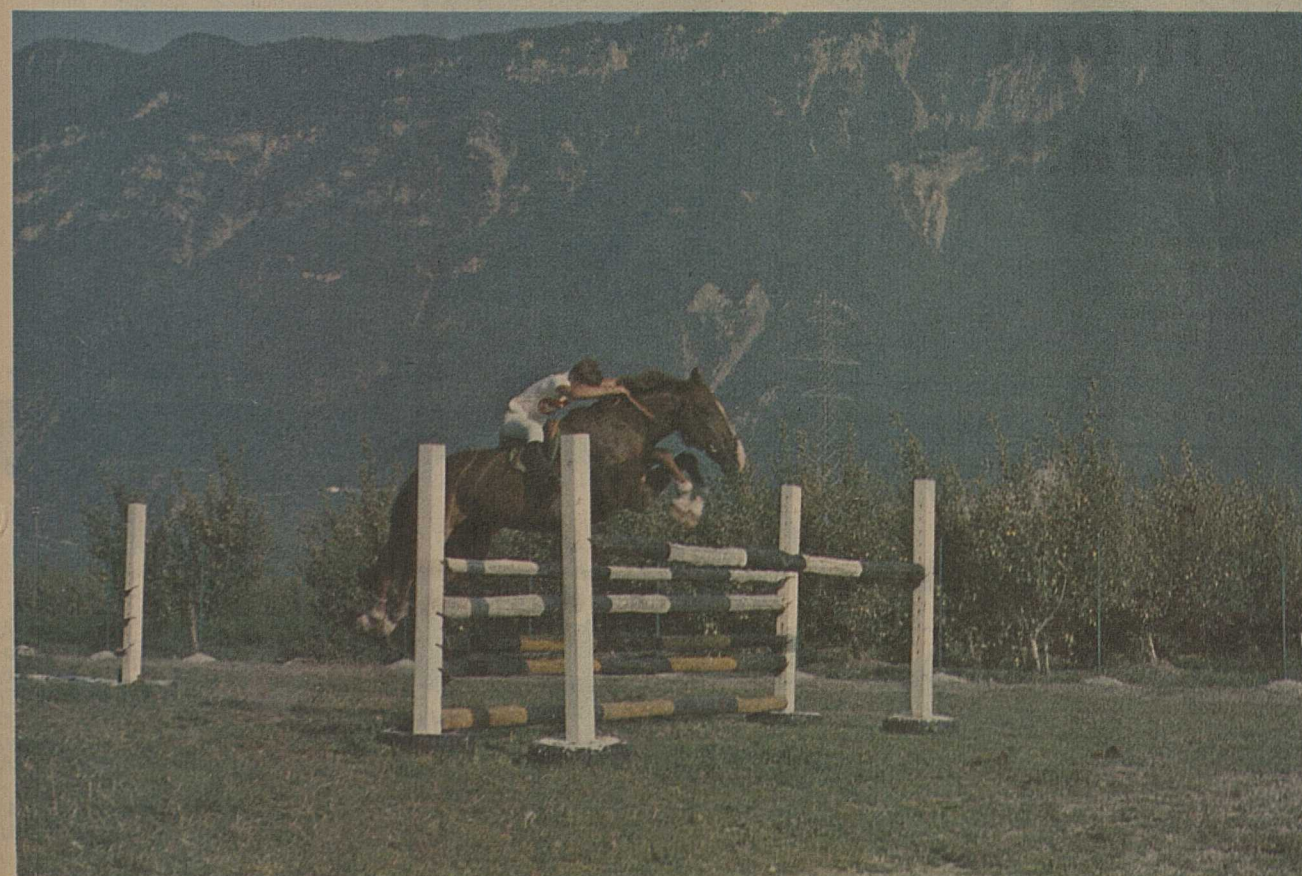
La journée de dimanche, réservée aux cavaliers licenciés, permettra à l'élite romande de se mesurer dans quatre épreuves. Les spectateurs pourront se familiariser avec toutes sortes d'obstacles qui vont du naturel (construit avec des perches de bouleau de nos forêts) à l'oxer aux dimensions très impressionnantes, en passant par le mur imitation de briques rouges. Les parcours construits par MM. Cottagnoud, de Vétroz,

et Fumeaux, de Genève, permettront aux cavaliers et montures de prouver leur savoir-faire en franchissant sans heurts et le plus rapidement possible toutes les difficultés volontairement mises sur leur chemin.

Les cavaliers en herbe ne seront pas oubliés ; en effet, ils pourront monter des poneys qui, sellés et bridés, seront prêts à leur donner l'impression d'être des grands champions.

Nul doute que toute la population valaisanne et spécialement des environs de Martigny, se fera une joie d'assister à cette fête équestre et viendra nombreuse encourager cavaliers et chevaux.

A noter que cette importante manifestation a été mise sur pied par le Club hippique de Martigny et environs (une équipe d'amis dont le but est de pratiquer, faire connaître et populariser le sport équestre en général.



Michel Darioli, un jeune cavalier du cru, montant Dally-Ho, à l'entraînement à côté de la ferme paternelle

Photo NF

Centre scolaire régional de Vouvry COURS SCOLAIRE 1977-1978

- DURÉE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1977/1978 (42 semaines)**
Ouverture des classes : jeudi 1^{er} septembre 1977
Clôture des classes : samedi 24 juin 1978
- CONGÉ HEBDOMADAIRE**
Pour toutes les classes : les après-midi du mercredi et du samedi
- VACANCES ET CONGES ANNUELS**
 - Congé de la Toussaint**
Début du congé : samedi 29 octobre 1977 à midi
Reprise des cours : lundi 7 novembre 1977 le matin
 - Vacances de Noël**
Début des vacances : vendredi 23 décembre 1977 le soir
Reprise des cours : lundi 9 janvier 1978 le matin
 - Congé de Carnaval**
Début du congé : samedi 4 février 1978 à midi
Reprise des cours : jeudi 9 février 1978 le matin
 - Vacances de Pâques**
Début des vacances : vendredi 17 mars 1978 le soir
Reprise des cours : lundi 3 avril 1978 le matin
 - Congé de l'Ascension**
Début du congé : samedi 29 avril 1978 à midi
Reprise des cours : lundi 8 mai 1978 le matin
- AUTRES CONGES**
 - Immaculée Conception : jeudi 8 décembre 1977
 - Pentecôte : lundi 15 mai 1978
 - Fête-Dieu : jeudi 25 mai 1978
- HORAIRE JOURNALIER DU CENTRE DE VOUVRY**
 - Classes enfantines**
Matin : 09.45 - 11.15
Après-midi : 13.45 - 16.15
 - Classes primaires développement, cycle d'orientation**
Matin : 07.45 - 11.15
Après-midi : 13.45 - 16.15
- RENTREE DU 1^{er} SEPTEMBRE**
Selon horaires indiqués ci-dessus, à l'exception des élèves des classes de 1^{er} et 2^e enfantines, qui se présenteront l'après-midi à 13 h. 45 au pavillon scolaire (rue de la Côte).
- ATTRIBUTION DES CLASSES**

Section primaire (concerne exclusivement Vouvry)

1 ^{er} enfantine :	Mme Christine Cornut
2 ^e enfantine :	Mme Jocelyne Mosimann
1 ^{er} primaire :	Mlle André Cornut
1 ^{er} -2 ^e primaire :	Mlle Marie-Thérèse Mariaux
2 ^e primaire :	Mme Françoise Oberholzer
3 ^e primaire :	Mme Georgette Tamborini
3 ^e primaire :	Mme Gratielle Otton
4 ^e primaire :	Mme Christine Dubuis
4 ^e primaire :	Mlle Eilrieda Walder
5 ^e primaire :	Sr Inès Fumeaux
5 ^e -6 ^e primaire :	Mlle Liliane Bosen
6 ^e primaire :	Mme Angeline Borgeaud

Cycle d'orientation (concerne les communes de St-Gingolph, Port-Valais, Vouvry et Vionnaz)

Développement :	Mme Lucie Cornut
C.O. I B :	M. Joseph Woffray
C.O. I B :	Mme Monique Devins
C.O. II B :	Mme Michelle Burdevet
C.O. II B :	M. Georges Carraux
C.O. III B :	M. J.-Clément Masson
C.O. Term. I :	M. Gilbert Manon
C.O. Term. II :	M. Pierre Cornut
C.O. I A :	M. Gilles Curdy
C.O. I A :	M. Jacques Berlie
C.O. II A :	M. J.-François Hocedez
C.O. II A :	Mme Hertha Rudaz

Le président de la commission scolaire

Le directeur des écoles



Ample cape en loden, entièrement doublée satin, deux ouvertures et deux vraies poches. Capuchon amovible, avec doublure fantaisie. Belle qualité laine/polyester. Coloris: olive, noir ou marine. Tailles 36-42.

150.-

Le dernier hit de la mode: un blazer de coupe originale dans le tout nouveau dessin Higgins. Tout ce qu'il y a de plus chic avec un pantalon ou une jupe. En laine/polyester, divers coloris mode pour l'automne. Taille 36-42.

98.- seulement

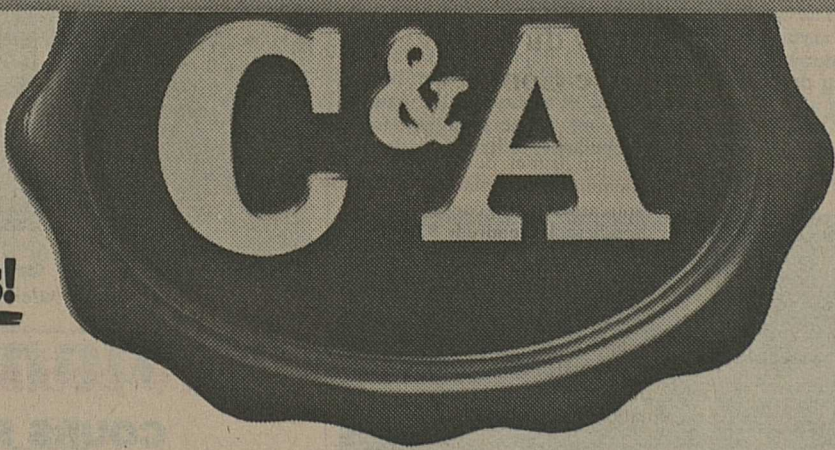
Pantalon stretch en flanelle au tombé impeccable, avec ceinture. En laine/polyester. Coloris camel, brun, rouille ou gris. Tailles 36-44.

70.-



Hunting look!

Tout de la Mode Contis et encore beaucoup plus!



C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33



Canaries

AVY VOYAGES

dès **440.-** 8 jours, par avion de Genève
 Nombreuses possibilités de séjour à choix, par exemple: une semaine dans hôtel 1^{re} classe, demi-pension, dès Fr. 890.-

Demandez les nouveaux programmes «Automne/hiver 77/78»

AVY Voyages SA, votre centrale de réservation à Genève: av. d'Aire 46, 022/45 77 50; carrefour de Rive 1, 022/36 76 15 - Meyrin: centre commercial, 022/41 88 00 - Lausanne: pl. Pépinet 1, 021/20 40 35 - Martigny: av. de la Gare 14, 026/21 65 55 - Monthey: av. de la Gare 18, 025/46 66 33 - Neuchâtel: rue des Moulins 9, 038/24 46 86 - Orbe: rue Centrale 8, 024/41 13 14 - Ste-Croix: rue Neuve 2, 024/61 12 33 - Vevey: rue J.-J.-Rousseau 4, 021/51 15 18 - Yverdon: rue du Casino 7, 024/21 34 21

A Martigny, 2769 écoliers ont repris le chemin des classes, hier matin



M^{me} Gabrielle Sola, présidente de la commission scolaire, s'adresse aux parents et aux enfants avant que ces derniers prennent possession de leurs classes respectives.

MARTIGNY. - Le rideau est brusquement tombé, hier matin, sur la longue scène de vacances. Le nouveau décor représentait les cours de collèges, de pavillons scolaires, avec leur grouillement de gosses, de mamans qui y conduisaient pour la première fois leurs petits qui entreront en contact avec la vie communautaire. Pour les plus grands, ce sont les retrouvailles, les conciliabules, pour la plupart un nouveau visage de maître ou de maîtresse.

Ils étaient 2769 à Martigny :

Ecoles enfantines	351
Ecoles primaires	1264
Classes spéciales	53
Ecole protestante	51

1719

Ils sont répartis en 16 classes au Bourg, 42 classes en ville, 3 classes à l'école protestante, 7 classes dans les pavillons. Au total 68 classes tenues par autant d'enseignants, soit 42 femmes et 26 hommes, auxquels il faut ajouter 20 maîtres spécialisés.

COLLÈGE SAINTE-MARIE
Il réunissait hier 600 élèves dont 76 en trois classes commerciales, le reste étant réparti dans les 23 classes A et B du cycle d'orientation et les classes terminales. Il occupe 48 maîtres.

INSTITUT SAINTE-JEANNE-ANTIDE
L'école de commerce compte 102 élèves réparties en 5 classes, 348 dans le cycle d'orientation (dont 28 au pavillon de Pré-Borvay), réparties en 19 classes confiées à 23 enseignantes et enseignants.

Et maintenant, bonne année scolaire à tous.

COLLABORATION DES PARENTS
La commission scolaire, la direction, demandant une collaboration efficace des parents pour l'éducation des enfants en leur inculquant le goût de l'école, le désir de bien faire, le respect dû aux autorités scolaires et aux maîtres. A cet effet, il est indispensable que les parents s'abstiennent de tenir devant les enfants des propos désobligeants sur les autorités ou sur le personnel enseignant.

Ils s'assureront que les devoirs soient bien faits, que les leçons soient sues et prendront tous les contacts utiles avec le titulaire de la classe.

Ils veilleront à ce que les enfants viennent en classe dans une tenue propre et décente et feront en sorte que les règles d'hygiène, indispensables à une vie communautaire, soient respectées.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Violente collision à Muraz 1 mort, 1 blessé grave

MURAZ. - Lundi soir, vers 22 heures, M. Roland Clerc, âgé de 37 ans, circulait de Saint-Gingolph en direction de Monthey au volant de sa voiture. Arrivé à Muraz, au lieu dit les Rosiers, dans une longue courbe à droite, une violente collision se produisit entre l'avant de sa voiture et l'avant droit du véhicule conduit par M. Charly Besse, âgé également de 37 ans, habitant le Borgeaud-sur-Bovernier, qui circulait en sens inverse.

M. Roland Clerc est décédé durant son transfert à l'hôpital de Monthey. Quant à M. Besse, vu la gravité de ses blessures, il a été conduit dans un hôpital de Lausanne.

(Voir également page 26)



L'état des véhicules après le choc.

Sion, Hérens, Conthey

Avec les Poucetofs au Signal de Bougy

Dimanche dernier, la fanfare Union de Vétroz, accompagnée des autorités locales et de ses membres honoraires, se rendait au Signal de Bougy en sortie annuelle. En vue d'agrémenter la journée, le Poucetof's Band avait emporté ses cuivres. Le Poucetof's Band, faut-il le rappeler, c'est ce sympathique ensemble musical issu des rangs de l'Union et formé exclusivement de jeunes dont la moyenne d'âge est de 16 ans environ. Et ce groupement qui, à l'instar de sa société-mère, appela également à sa direction l'infatigable Charles-Henri Berner, a déjà charmé plus d'un auditoire par son répertoire aussi plaisant que varié.

Ce fut à nouveau le cas dimanche pour les nombreux touristes et promeneurs qui s'approchèrent de nos jeunes, à l'heure du concert-apéritif, afin de s'enquérir de leur provenance exacte. Car, en effet, si le fait d'être Valaisans pouvait se remarquer de loin à l'accent, rien n'indiquait, hormis leur T-shirt, que nos jeunes mélomanes venaient plus précisément de la cité de l'Amigne dont ils surent d'ailleurs se montrer les dignes ambassadeurs.

L'après-midi, ce fut une halte à Lavigny,

chez des connaissances et amis de l'Union. Ce fut également l'occasion de remettre officiellement quelques récompenses aux jubilaires qui, d'autre part, avaient offert le repas de midi ainsi qu'à quelques musiciens méritants qui avaient fait preuve d'une assiduité remarquable tout au long de la saison musicale. Il y eut un peu d'émotion. Tandis que nos Poucetofs, eux, pas égoïstes pour un rond, ne se contentèrent pas de leur propre satisfaction mais, au contraire, en profitèrent pour s'en aller donner un petit concert dans la cour de l'hôpital neurologique sis à proximité, apportant une distraction fort bienvenue à ceux que le sort n'a pas favorisés, mais alors pas du tout ! Ainsi, après d'être mués en agents de relations publi-

ques, ils faisaient maintenant œuvre sociale. Ils furent d'ailleurs félicités et remerciés par M. Grin, syndic de Lavigny. Il est vrai que de tels gestes méritent d'être relevés, tout particulièrement à une époque où l'on tend à affubler la jeunesse de tous les travers, de tous les vices.

Au soir tombant, le retour en Valais s'effectua dans l'allégresse, après une journée merveilleuse passée dans un cadre enchanteur et une ambiance fraternelle.

Les Poucetofs emportaient avec eux ce plaisir teinté de satisfaction personnelle et qui n'est autre que le plaisir... d'avoir fait plaisir.

Bravo à eux ! Et merci à l'Union et à ses jubilaires !

ENCORE UN NONAGÉNAIRE CHEZ LES BEDJUIS

ISÉRABLES. - En ce dernier dimanche d'août, les autorités civiles et religieuses de la commune étaient M. Maximim Vouillamoz, pour ses 90 ans révolus. Ce cap fut franchi allègrement, signe de santé et de persévérance dans la vie réglée.

C'est le président Marcel Monnet qui apporta les congratulations officielles, ainsi que le traditionnel fauteuil gravé aux armes de la commune à laquelle le nouveau nonagénaire a consacré pas mal de son temps. En effet, M. Maximim Vouillamoz fut juge de commune pendant plusieurs législatures, administrateur et président de la caisse-maladie d'Isérables, préposé des cartes de rationnement pendant la guerre. Il a prouvé sans ambage qu'il ne confondait pas le rôle et la fonction. Et M. Marcel Monnet de faire la rétrospective d'une existence riche en enseignements. Marié à Adeline Vouillamoz en 1897, admirable épouse et

mère. Son décès, en 1974, l'avait fortement peiné. C'était une de ces femmes montagnardes du Valais qui ne désarment jamais.

De ce foyer uni et marqué d'affection pendant quarante-quatre ans, quatre enfants naquirent : Thérèse et Fabienne, Georges et Gérard.

Le président Monnet rappela aussi l'époque difficile dans laquelle vécurent les agriculteurs, le régime ingrat auquel ils étaient soumis ; l'incendie de 1881 qui obligea les parents de Maximim Vouillamoz à rebâtir ; la période des chantiers, la création du téléphérique, l'introduction de petites industries, l'aménagement de projets réalisés par les édiles.

Bravo pour vos 90 ans, M. Maximim Vouillamoz et que la Providence conserve votre santé en prévision du titre de centenaire.

JAMBONS À LA « MODE POMPÉI »

MARTIGNY. - Comme chaque année, des amis chasseurs échafaudent leurs plans stratégiques à la veille de l'ouverture.

Après la cure, la poste, la cave à Machin, ils se retrouvent au refuge, à la cabane.

On fait des projets mirobolants ; on soupèse les qualités de chacun ; on forme des équipes ; on distribue les postes. Bref, tout devrait être au point pour le jour « J ».

Et on brosse déjà un tableau exhaustif des futures prises : tant de cerfs, tant de chamois, tant de chevreuils. Sans parler des lièvres, des renards, des tétras-lyres et des marmottes.

Ces émules de Tartarin bâtissent des châteaux en... Valais.

La fin de l'automne venue, quand on tire le bilan de l'opération, m'a dit l'un d'eux, à part quelques coups heureux sur un animal qui s'est mis ostensiblement dans le champ visuel d'un membre du groupe safari chou blanc, on n'a jamais touché avec de la grenaille que les fesses rebondies d'une touriste en short qui avait omis de revêtir ses épaules d'une veste rouge. De la viande impropre à la consommation, renchérit-il.

Pour polir cette longue préparation, on a parlé dimanche non seulement stratégie, mais tactique. Car il s'agissait d'habituer progressivement les estomacs à certains excès gastronomiques.

Les nemrods du coin avaient convié épouses, enfants - une bonne quarantaine de personnes - à faire un sort à deux magnifiques jambons de porc réchappés de la dernière boucherie hivernale de l'un d'entre eux...

Après moult palabres, on avait décidé de les apprêter à la mode du chef.

Ce dernier, sourire aux lèvres, s'est appliqué, devant l'assistance, à enduire la viande de terre glaise. Couche par couche. Avec

une minutie qui rend hommage à son art. Munis de cette carapace protectrice, les jambons dodus furent enjoints délicatement sous les cendres et les braises d'un grand feu de bois allumé pour l'occasion.

La glaise durcit, comme une céramique dans son four et la bidoche, sous l'action de la chaleur, peut être récupérée juteuse, à point, quelques deux heures plus tard. A s'en pourlécher les babines, m'a-t-on certifié.

Quand le grand moment de « casser la croûte » - au propre et au figuré - fut arrivé, quarante paires d'yeux assistaient à l'opération dernière de la fabrication. Des yeux gourmands...

Il ne restait à l'intérieur des coquilles de glaise durcie que deux moignons recroquevillés, calcinés, rétrécis, représentant le volume de deux poings d'homme réunis.

Momifiés qu'ils étaient ces jambons. Ayant l'aspect de corps que les archéologues ont découvert à Pompéi et à Herculanum.

Homère d'alors ! s'écria quelqu'un. Le grand bénéficiaire de l'opération fut l'épicier du village voisin qu'on débarrassa de deux fromages à raclette... Em. B.

JCD du district de Conthey

L'Association des jeunes démocrates-chrétiens du district de Conthey invite tous ses membres et sympathisants à participer à son assemblée générale ordinaire qui se déroulera le **vendredi 9 septembre 1977 à 20 h. 30, à Ardon, au café de la Grappe d'or.**

Ordre du jour :
- procès verbal de la dernière assemblée ;
- lecture des comptes ;
- compte rendu de l'exercice écoulé ;
- révision des statuts ;
- nominations statutaires ;
- divers.

Venez nombreux.
JCD du district de Conthey
Dominique Bertholet

Succès universitaire

LEYTRON. - C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Philippe Moulin de Max, à Leytron, a obtenu avec succès sa licence en sciences économiques, mention gestion d'entreprise, à l'école des HEC de l'université de Lausanne.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

CABARET

DANCING

« AUX TREIZE ETOILES »

MONTHEY

Ouvert de 22 heures à 3 heures du matin

Programme de septembre:

Hervé Franck et ses musiciens
En attraction: **Paprika**, une fille pleine de piquant. **Lilliane**, une ligne à vous faire... **dévier Malu** vous fera oublier les vacances... **Marly Rios** pleine de charme et de «pep».

Tenue correcte exigée
M. et M^{me} Buttet

Fermé le lundi
Tél. 025/4 24 08



VACANCES Jouez avec nous !

Jeu N° 57. - Il en manque un

Il manque un élément dans chacune des séries ci-contre. Sauriez-vous le retrouver ?

LES DENTS-DU-MIDI
Cime de l'Est, Forteresse, Eperon, Dent Jaune, Doigt, Haute-Cime...

Jeu N° 56

TESTEZ VOTRE CULTURE

- | | |
|--|--|
| 1. La bise souffle vers | a) le nord
b) le sud
c) l'est |
| 2. Le Conseil national compte | 180 membres
220 membres
200 membres |
| 3. Lausanne a environ | 140 000 hab.
180 000 hab.
160 000 hab. |
| 4. Un salmigondis est | un ragoût
une collection
un métal |
| 5. La plus grande commune de Suisse | Zermatt
Bagnes
Davos |
| 6. L'auteur de <i>La Peste</i> | Camus
Sartre
Malraux |
| 7. En chiffres romains, 90 = | LC
XC
LCX |
| 8. Saint-Petersbourg s'appelle aujourd'hui | Leningrad
Petrograd
Volgograd |
| 9. Le hornuss est | un jeu
un outil
un minéral |
| 10. Zurich se trouve sur | la Reuss
la Limmatt
la Glatt |

LES MUSES
Calliope, Cléo, Erato, Euterpe, Polymnie, Terpsichore, Thalie, Uranie...

LES DISTRICTS DU HAUT-VALAIS
Conches, Brigue, Viège, Loèche...

LES GRACES
Thalie, Euphrosine...

LE SPECTRE SOLAIRE
rouge, orangé, jaune, vert, bleu, violet...

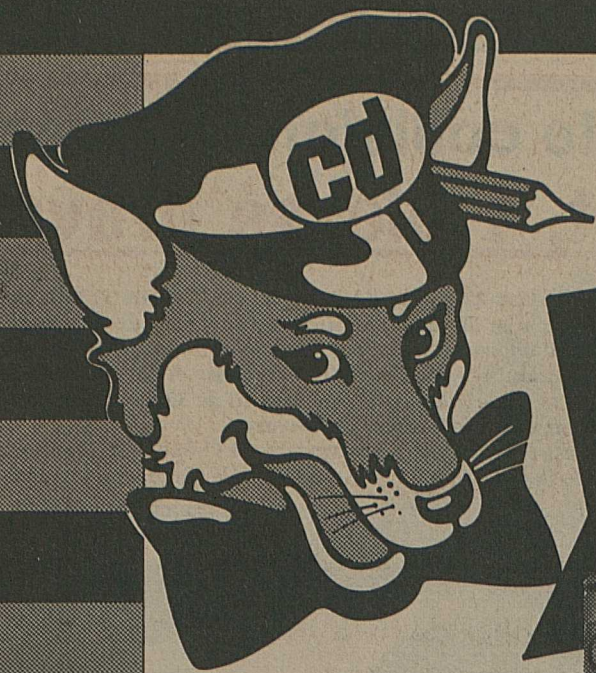
CELLES DE LA RIVE DROITE «ROMANDE»
Raspille, Liène, Sionne, Morge, Losentze.

Solutions du jeu N° 54

On écrit : des étaux, des pneus, des Picasso, des mistral, des chefs-d'œuvre, des clin d'œil, des pied-à-terre, des saint-bernard, des casse-tête, des gardes-chiourme, des haut-parleurs des surprises-parties.

Solution du Jeu N° 55

Benoît danse avec Berthe : même nombre de lettres, initiale identique.
Etienne danse avec Giselène : rime identique.
Henri danse avec Edith : même nombre de consonnes, voyelles identiques.
Jean danse avec Diane : le prénom masculin a, chaque fois, une lettre de moins.



SUPER-ACTION



seulement dans les cd SUPERDISCOUNTS avec patente pour spiritueux

nouveau

Martini Vermouth rouge et blanc 1 litre **9.25**

Artichoco Apéritif 1 litre **5.80**

Pastis Ricard 45°, 1 litre **25.90**

Gold Label Whisky 40°, 7 dl **15.90**

Williamine Morand 43°, 7 dl **26.50**

Luzerner Alpenbitter 1 litre **9.90**

Bénédictine D.O.M. LIQUOR 43°, 70 cl **28.90**

cd SUPERDISCOUNT

Sion Avenue de France, Centre MMM Metropole/P
Martigny Place de la Poste 6
Lausanne Rue des Terreaux/boucherie, droguerie, P Bel-Air
Lausanne-Chailly Avenue Béthusy 93, Pont de Chailly/boucherie, P

A louer à Martigny, sur route cantonale St-Maurice - Sion

terrain aménagé pour exposition de voitures, etc.

d'une surface de 210 m2, parking couvert de 320 m2 et local de vente de 10 m2 avec magasin de 12 m2, toilettes, chauffage central.

ARAL (Suisse) SA, case postale 4002 Bâle
Tél. 061/22 77 00, int. 56

133.127.045

On cherche à louer en ville de Sion

local pour atelier de cordonnier

Faire offre écrite sous ch. P 36-302149 à Publicitas, 1951 Sion

Je cherche à acheter

un mazot

environ 7 m x 8 m

Tél. 021/62 41 14

Martigny Quartier les Epeney à louer

chambre non meublée

Tél. 026/2 28 01 36-621

Cause changement d'activité, à vendre région de Sion

atelier d'ébénisterie-menuiserie

conviendrait pour 2 associés. Pour fin de l'année 77 ou à convenir. Ecrire sous chiffre P 36-302132 à Publicitas, 1951 Sion

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Privé possédant terrain cherché

deux partenaires pour la construction de **3 villas individuelles à Vétroz**

Fonds nécessaires: Fr. 30 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-302142 à Publicitas, 1951 Sion

Martigny, à louer

appartement 3 pièces

5° étage, chemin des Barrières 7, Entrée: date à convenir

Fr. 340.- par mois + charges

M° Francis Thurre, avocat-notaire Martigny
 Tél. 026/2 28 04

36-6820

Martigny, à louer

un studio

6° étage, avenue de la Gare 38
 Fr. 200.- + charges

Entrée: date à convenir

M° Francis Thurre, avocat-notaire Martigny
 Tél. 026/2 28 04

36-6820

Martigny, à louer

local-magasin

av. du Léman 8, d'une surface de 51 m2. Libre 1.11.1977

Fr. 450.- + charges

M° Francis Thurre, avocat-notaire Martigny
 Tél. 026/2 28 04

36-6820

Martigny, à louer

un garage

au chemin de la Prairie 14, dès le 1.10.77: 48.- charges comprises

M° Francis Thurre, avocat-notaire Martigny
 Tél. 026/2 28 04

36-6820

MONTANA-CRANS

A louer

appartement

4 1/2 pièces

Etat de neuf
 Fr. 450.- par mois plus charges

Tél. 027/55 03 42 - 55 01 10

36-28570

A louer à Sierre
 Rue Métallic 5

appartement 3 1/2 pièces

au rez-de-chaussée

Libre dès le 1° octobre 1977
 Conditions avantageuses à discuter

S'adresser:
 A. + G. Zufferey, Sierre
 Tél. 027/55 40 02

36-8211

On cherche à louer tout de suite ou pour le 1.11.1977

studio pour 2 personnes ou

1-2 pièces

meublé ou non meublé, avec cave. Si possible dans quartier tranquille à Sion ou environs
 Veuillez faire parvenir vos offres à la case postale 426, Sion

36-28510

Studios meublés

dans immeuble neuf
 A louer à Martigny

Tél. 026/2 32 23

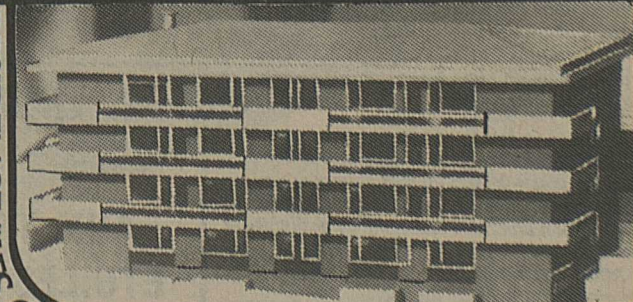
APPARTEMENTS LUXUEUX
 3, 4 et 5 pièces

3 1/2 pièces
 dès Fr. 110 000.-
4 1/2 pièces
 dès Fr. 140 000.-

Prise de possession fin 1977
 Situation: rue de Villa

Renseignements et vente:
Agence Marcel ZUFFEREY
 3960 Sierre
 Tél. 027/55 69 61

RESIDENCE "LES CHATEAUX" A VENDRE - A SIERRE



ANNONCES DIVERSES

Nouveau à Sion

Cours: orgue
guitare acoustique
guitare électrique
guitare basse
accordéon
batterie (donné par M. Stuff Combe)

Pour débutants de tous âges

SION
Avenue de la Gare 14
Tél. 027/22 95 45



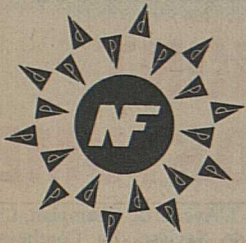
Famille J. Meyer-Bernhard
a le plaisir de vous annoncer la reprise de

l'auberge Rosablanc
à Basse-Nendaz

Tél. 027/88 21 67

Ouverture jeudi 1^{er} septembre à 10 h.
Un apéritif sera offert

- Jour de fermeture: le mardi
- Du mercredi au lundi, ouvert dès 7 heures
36-28495



Chaque jour,
près de 90 000
lecteurs valaisans
vivent au rythme
d'une actualité intense,
illustrée en couleurs.

18001 A

Sous le patronage du

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

avec l'appui du comité central de la

Fédération valaisanne des costumes



GRAND
CONCOURS

Le plus beau couple en costume valaisan portant celui de la localité qu'il représente est organisé au Comptoir de Martigny du 30 septembre au 9 octobre 1977. Ce concours est ouvert à tous, y compris les non-membres de la Fédération valaisanne des costumes. Un jury sera désigné par la direction du NF: il comprendra des spécialistes de la FVC et des personnes choisies dans le public.

1^{er} prix à chaque éliminatoire: Fr. 200.-
2^e prix à chaque éliminatoire: Fr. 100.-
Finale: 1^{er} prix Fr. 800.-
Finale 2^e prix Fr. 400.-

Les frais de déplacements et l'entrée au Comptoir seront remboursés.

Les couples seront informés personnellement du jour et de l'heure de leur participation. Les concours se déroulent dès 18 heures (possibilité de se changer sur place).

Les bulletins d'inscription sont à retourner au Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion 1.

Les jours de concours et la répartition des localités seront fixés après réception des inscriptions.

Délai pour s'inscrire: le 20 septembre 1977.

Bulletin d'inscription

Noms:
Prénoms:
Adresse:
N° postal - localité:
Costume de la région ou localité de:

5^{ème}
ANNIVERSAIRE

AU
CŒUR
DU VALAIS

CENTRE
COMMERCIAL
MMM

METROPOLE
SION

- Mercredi :** grand concours de lâcher de ballons réservé aux jeunes et moins jeunes en présence d'un clown, dès 15 heures
- Judi 1er sept. :** distribution des prix du concours photos "un animal de votre choix"
- Vendredi dès 17 h. :** mise en tranches et distribution de **LA PLUS GRANDE TRESSE DU MONDE (24 m.)** un chef d'œuvre à voir et à déguster
- Samedi 3 sept. :** **ANNIVERSAIRE**
Venez admirer la mongolfière 5e anniversaire sur le toit du MMM

Et... tous les jours des offres spéciales à des prix.
5^{ème} anniversaire
vous seront proposées
par les 16 commerces du Centre

tous les jours grand concours

5^{ème} ANNIVERSAIRE

Chaque jour à 17h30 distribution des prix

Ce coupon peut vous rapporter un bon d'achat valeur Fr. 500.- et de nombreux autres prix

Glissez ce coupon dans l'urne

Nom:
Prénom:
Rue:
Lieu:

ANNONCES DIVERSES

BMW 518
jaune
1977

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre
un tracteur Massey Ferguson
avec remorque

Etat de neuf
Tél. 027/36 10 90
36-5634

Peugeot 404 Break
en parfait état, expertisée

Fr. 5500.-
Tél. 025/7 45 16
36-400868

Urgent!

A vendre
Opel GT 1900
modèle 1970

Tél. 027/22 42 16
entre 18 h. 30 et 19 h.
36-302134

A vendre
Porsche 911 S

28 000 km, carrosserie originale turbo neuve

Tél. 027/22 39 24
23 28 91
(privé)
36-2802

NSU RO 80
blanche
1970

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Opel Rekord

dès Fr. 150.-
par mois

Tél. 022/92 62 24 ou
92 79 37

Fiat 124
coupé,
rouge
1970

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Audi 80 GL

jaune, 1973
expertisée juillet 77
comme neuve

Fr. 6900.-
Jean Rey, Sion
Tél. 027/22 36 17

Opel 1900 L
blanche
1972

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre
neuf de fabrique

meublier complet

comprenant:
1 chambre à coucher avec literie de luxe, armoire 4 portes, noyer ou chêne, lits jumeaux ou lits français
1 magnifique salon canapé 3 places, fixe ou canapé-lit
2 fauteuils, haut dossier, 1 meuble paroi chêne, 270 cm
Le tout seulement Fr. 5780.-
Nous vendons séparément.
Facilités de paiement
Reprise de vos anciens meubles
A liquider meubles d'occasion

Tél. 026/2 37 13
2 56 69
36-4427

A vendre

Fiat 1100 Spécial

année 76, 8000 km
Prix à discuter
Facilité de paiement

Tél. 027/22 23 52
22 03 47

Action d'automne

Carrelages et faïences

Nous liquidons à des prix stupéfiants: carrelages, appareils sanitaires, mosaïque japonaise, marbre béton lavé 50/50 et escalier.
Traitement et imperméabilisation des sols: grès, pierre, marbre.

Expo-céramique

Martigny Rue M.-Morand 026/2 38 25
Monthey Av. Industrie 025/4 59 43
Vevey Rue Marché 2 36-2662

Ottoz Aosta

Direction autoroute
Dégustation de liqueurs

GRATUITE

Assortiment international de boissons à prix choc

Exemple: whisky J. Haig
Fr. 10.60

Ouvert tous les jours - Parking 36-5018

Des funérailles d'une poignante simplicité pour M^e Max Crittin



Les drapeaux de La Villageoise de Chamoston et de l'Harmonie municipale de Sion s'inclinent sur le char funèbre, en un ultime adieu.

Une gerbe de roses rouges montées sur des fougères : cet ultime message public d'amour adressé par sa famille fut le seul autorisé sur le char funèbre, complètement nu, emportant vers sa dernière demeure M^e Max Crittin, hier à Sion. Des funérailles d'une poignante simplicité, à la mesure de celle qui inspira, sa vie durant, chaque geste du défunt. Max Crittin savait cultiver l'amitié sans fleurs ni couronnes et ils étaient tous là, à la cathédrale de Sion, ses amis, pour lui dire adieu. Le contraste entre la modestie de la cérémonie et la densité de la foule qui défila devant le cercueil exprimait parfaitement le rayonnement de la personnalité de Max Crittin, en dépit de la discrétion dont il entourait sa vie.

L'Harmonie La Villageoise de Chamoston - que Max Crittin dirigea - et l'Harmonie municipale de Sion, dont il fut membre actif et sous-directeur, étaient représentées par leurs drapeaux et des délégations en uniforme.

Dans la foule qui défila interminablement, on reconnaissait un grand nombre de personnalités du parti radical-démocratique valaisan, du Tribunal cantonal et des tribunaux de district, des autorités cantonales, du Grand Conseil, des conseils municipal et bourgeois de Sion et de l'Ordre des avocats valaisans. Nous ne citerons personne, pour ne pas altérer le caractère dépouillé et pieux de ces funérailles que Max lui-même a voulues ainsi. Que repose en paix cet homme d'honneur et de bien, cet ami qui nous laisse le merveilleux souvenir d'un parfait humaniste, ce chef politique qui sut toujours qu'au niveau supérieur du pays, prendre ses responsabilités et y faire face

veut dire faire abstraction de tout intérêt personnel. Et que M^{me} Crittin, ses enfants, toute la famille plongée dans le deuil accep-

ten du NF l'expression de ses plus vives condoléances.

g.r.

Un défenseur de la vérité

La vérité vient de perdre un de ses plus ardents défenseurs.

Le décès de M^e Max Crittin ne peut pas nous laisser indifférents. Avocat tout d'abord, il pratiquait ce métier avec passion, mais surtout par vocation. Il s'attachait à défendre le droit des plus humbles, le droit à la justice et à l'équité. Toute cause l'intéressait. Il cherchait à comprendre les événements et les hommes, afin d'en dégager ce qui était vrai. Pour lui, une cause n'était pas gagnée ou perdue, elle était juste.

J'ai eu le privilège de collaborer avec M^e Max Crittin en qualité d'expert technique. Ce fut toujours une joie que de le rencontrer, de croiser son regard dont émanait une si grande bonté.

En nous rendant sur les lieux d'un accident de circulation, il me montrait son beau Valais, tel sommet enneigé, tel roc vertigineux. Cet amour de la nature témoignait d'une grande sensibilité. Puis, plus gravement, nous abordions un problème religieux ou le sens de toute chose. Il n'y avait plus, dans sa voiture, un avocat et un professeur, mais un homme qui tentait de communiquer à l'autre sa foi et son sens de l'humain. Brusquement, on était arrivé, le problème concret nous assaillait, mais j'étais réconforté et j'emportais dans ma famille un peu de son bonheur.

J'exprime à la famille de M^e Max Crittin et à ses nombreux amis mes très sincères condoléances.

G. Spinner

Les cours de sauveteurs en Valais

Les sections de samaritains ci-dessous affiliées à l'ASS ont le plaisir d'informer la population qu'elles organisent des cours de sauveteurs à l'intention des futurs automobilistes :

Orsières : dès le 7 septembre tous les mercredis et vendredis à la maison communale. Inscriptions auprès de M. Michel Rausis, droguerie.

Chermignon-Ollon : du 12 au 26 septembre dès 19 h. 50. S'inscrire auprès du secrétaire M. J.-A. Rey (43 23 60).

Fully : dès le 2 septembre à la salle communale. S'inscrire auprès de M^{me} Aurélie Maret (5 46 25).

Vollèges : dès le 16 septembre à la maison d'école dès 20 h. 15, organisé par la sec-

tion Vollèges-Levron. S'inscrire auprès de M^{me} Elvire Terrettaz (8 81 56) ou Alice Frossard (8 83 02).

Saint-Maurice : du 16 au 30 septembre à la salle des jeunes (Cercle des loisirs) les vendredis et lundis dès 20 heures. S'inscrire auprès de la présidente Marguerite Gross.

Val-d'Illiez : dès le 4 octobre à la salle de répétition les mardis et jeudis dès 19 h. 30. S'inscrire auprès de la présidente J. Mariétan (8 31 35) ou M^{me} F. Rey-Mermet (8 32 86).

Champéry : dès le mercredi 13 septembre à la salle paroissiale dès 20 heures. Inscriptions auprès de M^{me} F. Avanthay (8 46 71) ou M. U. Avanthay (8 44 45).

VIII^e assemblée générale de l'Association des agriculteurs

Les membres collectifs et individuels de l'AAV sont cordialement invités à prendre part à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le **samedi 3 septembre 1977**, à Thyon 2000. Programme de la journée :

9 h. 30 : arrivée à Thyon 2000 en voitures privées (parking couvert à disposition), rassemblement dans la salle polyvalente, contrôle des présences, retrait des cartes de banquet.

10 heures : VIII^e assemblée générale de l'AAV. Ordre du jour :

- discours d'ouverture du président, M. Bernard Varone ;
- procès-verbal de la VII^e assemblée générale ;
- comptes et rapports de vérification ;
- admissions et démissions ;

- remplacement d'un membre du GOV ;
- rapport des responsables de commissions ;
- discussions et propositions ;
- divers.

12 heures : **apéritif** offert par la commune de Vex sur la terrasse du restaurant Thyon 2000.

12 h. 30 : **banquet** au restaurant Trianon, à Thyon 2000.

14 h. 30 : **remise du prix AAV 1977** - allocution du lauréat. Reprise des discussions et propositions. **Clôture** de la partie officielle.

16 h. 30 environ : **partie récréative** (discothèque, thé dansant, bowling, piscine chauffée, promenade sur l'alpage de Thyon).

Dernier délai d'inscription : **jeudi 1^{er} septembre 1977**.

Thyon 2000 dépanne un groupe pris sous la pluie

Samedi, tout le personnel de Pro vins et les familles, fort de quelque 200 participants étaient conviés à un pique-nique en plein air dans la région de Thyon.

Pris sous une pluie incessante, ce repas géant devenait problématique. C'est spontanément que M. Pierre Lugon-Moulin, responsable de l'exploitation des restaurants de Thyon 2000 mit à disposition du groupe la grande salle polyvalente de la station. Il ouvrit également, après le repas, le dancing et le bowling afin de permettre à ses hôtes de passer un agréable après-midi.

Merci à la station de Thyon 2000 et surtout à son dynamique responsable M. Lugon-Moulin. Merci également à la direction de Pro vins pour son initiative et la parfaite organisation de cette journée.

Un participant

FESTIVAL Tibor Varga SION VALAIS

du 20 juillet au 9 septembre 1977

Jeudi 1^{er} septembre, 20 h. 30

Sion - Eglise du Collège
Musique de chambre

Unnur Sveinbjarnardottir, alto,
Erika Kilcher, piano

Marais - Brahms - Schumann
Hindemith

Réservation: Hallenbarter et Cie, rue des Remparts, Sion, tél. 027/22 10 63

La paroisse de Saint-Guérin à Saint-Jean d'Aulps dimanche 11 septembre 1977

Paroissiens de Saint-Guérin, nous nous faisons un plaisir de vous rap-peler le pèlerinage à Saint-Jean d'Aulps, fixé au dimanche 11 septembre.

Après les vacances, ce pèlerinage est une occasion de se retrouver, de se mieux connaître, de se recueillir aux sources de notre saint patron.

Rassemblement : 7 heures, à l'église de Saint-Guérin. Départ de Saint-Guérin à 7 h. 30, rue du Petit-Chasseur. Le retour à Sion aura lieu aux environs de 18 heures. Nous allons en voitures privées, en bus et en car (modi-que participation de transport pour non-motorisés).

Ce déplacement est à la portée de chacun, petits et grands.

Des renseignements détaillés et utiles seront communiqués aux paroissiens inscrits, par circulaire, la deuxième semaine de septembre.

Des bulletins d'inscription sont à la disposition des fidèles aux entrées de l'église de Saint-Guérin et de la chapelle de Châteauneuf. Ils sont à adresser à Charles Rebord, rue des Creusets 53, 1950 Sion, au plus tard pour le dimanche 4 septembre.

Ne manquez pas cette belle journée, groupés autour de nos prêtres : une heureuse occasion de marquer à nouveau le 10^e anniversaire de l'église de Saint-Guérin.

Festival Tibor Varga

Récital à l'église du collège

SION. - Jeudi soir, 1^{er} septembre 1977, le Festival Tibor Varga offrira son dernier ré-cital en concert officiel. De fait, les deux autres soirées au programme nous vaudront de la musique symphonique.

Et pour ce dernier récital, on fait appel à Unnur Sveinbjarnardottir, cette artiste formée à l'école de Detmold et appréciée déjà l'été passé, ainsi qu'à Erika Kilcher, au piano. Celle-ci sera également à l'affiche du concert de Martigny (6 septembre 1977) où

elle accompagnera Tibor Varga.

Au programme de ce concert : Marais (cinq danses), Brahms (sonate), Schumann (Märchenbilder) et Hindemith (sonate).

Nous osons espérer qu'il y aura foule jeudi soir en l'église du Collège, tant il est vrai que nous voyons, dans la musique de chambre, la vocation même du Festival Tibor Varga. Et comme c'est le dernier concert de musique de chambre à Sion...

N. L.

17^e Amicale de la Quintette

L'ÉCHO DU MONT INAUGURE SES COSTUMES

Ce dernier week-end s'est déroulée à Aproz la 17^e Amicale de la Quintette, doublée de l'inauguration des nouveaux costumes de la fanfare L'Echo du Mont.

Un comité d'organisation présidé par M. Michel Bornet a œuvré à la préparation de cette manifestation. Celle-ci a débuté vendredi 26 août 1977 par un bal, puis samedi, par un concert de gala donné par L'Echo des Bois de Montana, concert apprécié par un nombreux public.

Le grand moment de cette fête fut certes le dimanche après-midi où les musiciens de L'Echo du Mont, présidés par M. Louis Baeriswyl et dirigés par M. François-Louis Rey, défilèrent dans les rues pavées du village, accompagnés des sociétés sœurs et

amies, soit : L'Avenir de Champlan, L'Echo du Prabé de Savièse, La Contheysanne d'Aven, L'Indépendante de Riddes, Le Corps de musique de Saxon, La Laurentia de Bramois, Le Muguet d'Aproz, La Concordia de Nendaz, La Rosablancche de Nendaz, sans oublier les juniors du FC Aproz.

Toutes ces sociétés ont écouté attentivement les discours de MM. Erwin Clausen, président de l'amicale et de Pierre-André Bornet, président de la commune de Nendaz.

Le vin d'honneur a été offert à tous les participants grâce à la générosité de la municipalité de Nendaz.

Dans la liesse, la joie commune, Aproz a fait battre son cœur au rythme de L'Echo du Mont.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ORGUE ANCIEN

Brillant bouquet final

Samedi, le concert de Ruth von Kotschubey (soprano) et d'Antoine Sibertin-Blanc, organiste à la cathédrale de Lisbonne, terminait en bouquet final le 8^e Festival international de l'orgue ancien que dirige, à Valère, M. Maurice Wenger.

Devant un public évalué à 650 personnes, les deux solistes ont obtenu un véritable triomphe, se voyant réclamer plusieurs bis. M^{lle} Ruth von Kotschubey chanta des œuvres rares, portugaises et espagnoles. D'une égale beauté furent les chants espagnols anonymes de la Renaissance, du baroque et du gothique. La voix pure et très cultivée de M^{lle} Kotschubey donna à ce concert le ton d'une performance de grand style, dont le couronnement fut le *Pianto delle Madonna* de Claudio Monteverdi. Le style très personnel de la cantatrice lui permit de créer, dans la belle cathédrale de Valère, une ambiance musicale pleine de sensibilité, donnant l'impression d'un entretien de la soliste avec Dieu. Les œuvres de Bach furent dans

la ligne de cette performance réalisée par M^{lle} von Kotschubey, qui fut admirablement accompagnée à l'orgue par le professeur Sibertin-Blanc, qui se fit valoir ensuite par ses soli (Antonio Valente, Seixas, Pachelbel, Nicolaus Bruhns), qui mirent en évidence sa virtuosité.

Après le concert, M. Wenger, qui organisait une petite réception dans le jardin de Valère, se vit féliciter de tous côtés pour ce brillant bouquet final et, surtout, pour avoir eu l'initiative de ce festival international qui va de succès en succès. M. Maurice d'Allèves, préfet du district de Sion et M. Félix Caruzzo, président de Sion, furent les premiers à venir congratuler M. Wenger et à lui apporter leurs encouragements.

BILAN 1977

On peut dire que ce 8^e festival a connu un très grand succès puisqu'au total ce sont plus de 5000 auditeurs, venus parfois de très loin, qui ont assisté aux concerts de Valère.

Ce festival international prend de plus en plus d'ampleur. Il s'est hissé aujourd'hui au niveau des grandes manifestations mondiales de l'orgue.

M. Wenger, que nous avons interrogé après le concert de samedi, nous a dit :

- Comme directeur de ce magnifique festival, je suis très fier de sa brillante réussite. Le travail a été très dur pendant huit ans mais l'apport de ce festival à la réputation de la capitale du Valais et l'impact qu'il a auprès des musiciens du monde entier me font oublier tous les soucis.

- Vous préparez donc déjà le festival de l'an prochain ?

- Nous avons, à Valère, une richesse d'un prix inestimable : le plus ancien orgue jouable du monde. Le festival est parti de l'idée d'une mise en valeur de cette richesse. Succès oblige : il continue, bien sûr, afin que mes efforts et ceux de ma famille produisent le maximum de fruits en faveur de Sion et du Valais.

g.r.

Expéditions de fruits et légumes

Moins de soucis pour les poires

SION. - Les qualités expédiées pour la période du 22 au 28 août sont les suivantes :

abricots : 160 604 kg (total à ce jour 3 214 066 kg) ;
poires : 826 557 kg (2 212 395) ;
pommes : 352 548 kg (2 089 362) ;
carottes : 57 726 kg (583 032) ;
choux-fleurs : 208 116 kg (1 334 808) ;
tomates : 594 458 kg (2 807 148).

La récolte des abricots se termine. Le mauvais temps a causé de grosses pertes, et nous n'atteindrons probablement pas les cinq millions de kilos. En ce qui concerne les poires, les grands soucis diminuent. Pour les pommes, plusieurs régions de production fournissent des gravenstein. Notre vente est plus lente. Il faut signaler une amélioration dans le domaine des choux-fleurs. Les livraisons de tomates pour les fabriques ont commencé.

C'est le No 1 en Europe.

Depuis 3 ans la Fiat 127, avec sa sœur jumelle Seat 127, est la voiture la plus vendue en Europe.

Pendant les tests elle a consommé moins de 5 litres sur 100 km.

42 journalistes l'ont essayée dans des conditions réelles sur le parcours de 60 km de «Mobil Economy Run». La moyenne de consommation était de moins de 5 litres aux 100 km.

Elle a 44 bonnes nouvelles. C'est la nouvelle Fiat 127.

1. Nouvelle carrosserie.
2. Nouvelle partie frontale avec phares incorporés.
3. Pare-chocs en résine souple à «absorption de chocs» (C, CL).
4. Feux de position dans le pare-chocs.
5. Capot plat et plongeant.
6. Surface latérale vitrée plus importante.
7. Renfort de protection sur les côtés.
8. Lunette arrière plus grande.
9. Groupe optique arrière plus grand avec feux de marche arrière incorporés (C, CL).
10. Accès plus aisé du coffre à bagages.
11. Hayon plus important avec deux amortisseurs de soutien.
12. Protection anti-rouille en PVC sous les portes.
13. Roues de dessin sportif (CL).
14. Bouchon du réservoir avec serrure (CL).
15. Intérieur rénové et 3 niveaux de finition (L, C, CL).
16. Moquette sur le plancher, sur les côtés sur les panneaux des portes (CL).
17. Sièges plus confortables (C, CL).
18. Dossiers avant inclinables en 7 positions (C, CL).
19. Levier de réglage des dossiers avant en position plus pratique (C, CL).
20. Revêtement en velours ou en similicuir (CL).
21. Nouvelle planche de bord avec emplacement pour l'autoradio.
22. Ventilation améliorée avec sortie d'air dans les portes.
23. Nouveau tableau de bord.
24. Compte-tours électronique sur demande (CL).
25. Nouveau volant, en matière plastique expansée (CL).
26. Levier de changement de vitesses avec pommeau en caoutchouc (CL).
27. Pochette en cuir amovible accrochée à la portière, côté conducteur (CL).
28. Insonorisation par un revêtement de 2 cm d'épaisseur entre le compartiment moteur et l'habitacle.
29. Double couche d'isolant sous les sièges.
30. Vitres arrière à ouverture à compas (CL).
31. Moteur de 900 cm³ plus fiable et un nouveau moteur de 1050 cm³.
32. Davantage de puissance: 50 CV DIN (1050 cm³).
33. Davantage de reprise (1050 cm³).
34. Plus silencieuse dans le fonctionnement (1050 cm³).
35. Plus rapide: 140 km/h (1050 cm³).
36. Nouvelle fixation du moteur (900 cm³).
37. Soupapes d'échappement en stellite.
38. Régime plus bas à même vitesse.
39. Consommation réduite (900 cm³).
40. Commande d'accélérateur plus sensible.
41. Boîte de vitesses plus robuste et précise.
42. Embrayage majoré (dure de 30 à 50% de plus).
43. Rapport de transmission final plus long.
44. Déparasitage radio.



La nouvelle Fiat 127 est prête au départ chez chaque agent Fiat.

Elle vous accueille les portières ouvertes et vous invite à l'essayer. La clé est déjà sur le tableau de bord. Pendant l'essai, votre agent Fiat vous dira pourquoi la nouvelle Fiat 127 est si nouvelle.

- Fiat 127, 2 portes, 900 cm³, Fr. 8900.-
 - Fiat 127, 3 portes L, 1050 cm³, Fr. 9450.-
 - Fiat 127, 3 portes C, 1050 cm³, Fr. 9950.-
 - Fiat 127, 3 portes CL, 1050 cm³, Fr. 10400.-
- +Fr.50.- pour transport et livraison

Coupon d'information

J'aimerais avoir davantage de renseignements sur la nouvelle Fiat 127 avant de l'essayer. Aussi, je vous prie de m'envoyer la documentation y relative.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

(Envoyer à: Service de Publicité, Fiat [Suisse] S.A., 108, rue de Lyon, 1211 Genève 13)

Crédit SAVA: facile et rapide. Chez votre spécialiste Fiat.

Tout modèle Fiat est caractérisé par une qualité de finition élevée, une sécurité maximale et une grande économie.

Garantie anticorrosion gratuite de 24 mois sans traitement intermédiaire.

Garantie de 12 mois quel que soit le nombre de kilomètres.

Equipement complet suisse. Aux nouveaux prix, plus favorables.



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Schelling Emballages

1510 MOUDON
cherche

secrétaire de direction

Qualifications souhaitées:
- bilingue français-allemand et sténodactylographie
- très bonnes connaissances d'anglais
- sens des responsabilités et capable de travailler de façon indépendante
- nationalité suisse ou permis C

Nous offrons:
- place stable et travail intéressant
- salaire et avantages sociaux à la hauteur des exigences du poste
- bureau agréable dans une entreprise moderne, située en pleine verdure à Moudon

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et photographie à:
R. Zimmermann
c/o Schelling Emballages SA
1510 Moudon 22-3931

PNEUS FAVRE

Av. des Communes-Réunies 84
1212 Grand-Lancy (Genève)

cherche

MONTEURS

(éventuellement à former).

Ecrire ou se présenter à l'adresse ci-dessus.

18-5019

Cherchons pour engagement immédiat ou à convenir
Urgent

serruriers-tôliers

Entreprise: région lausannoise
Emploi stable
Entreprise et conditions de premier ordre

Appelez le 021/91 15 52

Société en pleine expansion cherche pour mieux structurer son usine

tailleur de pierre granitier ou marbrier expérimenté

- avec pratique de l'organisation du travail
- avec pratique dans la lecture des plans
- avec un sens de la responsabilité très développé

Nous offrons à candidat dynamique: place stable avec prestations sociales, primes d'objectifs

Faire offre par écrit avec références à: **Bianchi SA**, marbres-granits 1024 Ecublens-sur-Lausanne à l'attention de M. Germano Bianchi

La Chaîne R Hôtels (1700 lits)
Genève, cherche

une sommelière
Formation professionnelle ou l'équivalent (français-anglais), entrée immédiate ou à convenir

commis de cuisine
ayant fait l'apprentissage (entrée 1.9. et 1.10.77)
Faire offre par téléphone au 022/31 41 90 de 10 à 12 h. et de 18 h. 30 à 21 h.

Possédez une entreprise à gros profits

en devenant concessionnaire d'une société suisse. Formation rapide assurée. Capital nécessaire 15 000.-

Information complémentaire sous ch. T 900550 Publicitas
8640 Rapperswil

Maison de vins du Valais engage tout de suite ou à convenir

un représentant

disposant de sa propre voiture.
Rayon: Valais romand, riviera vaudoise jusqu'à Lausanne non compris
Salaire: fixe/commissions, indemnité de prospection. Frais de voiture

Faire offres écrites sous chiffre avec curriculum vitae, photo, références et prétentions 89-42161 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 1951 Sion

Carrosserie à Sion avec installations modernes cherche

peintre en automobiles

- capable de seconder le chef
- excellentes prestations
- fonds de prévoyance
- entrée à convenir

Prendre rendez-vous au 027/22 34 13

36-2831

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POST TELEGRAS LIT

JEUNES GENS de 20 à 27 ans

LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

UN EMPLOI STABLE

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire de 42 heures
- les soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service

- Si vous
 - êtes de nationalité suisse
 - avez entre 20 et 27 ans (femmes 19½)
 - êtes incorporés dans l'élite (hommes)
 - jouissez d'une bonne santé
 - mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
 - avez une instruction suffisante

devenez

GENDARMES AGENTES DE CIRCULATION

Délai d'inscription: 5 octobre 1977

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: **Guy FONTANET**

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions. Te1

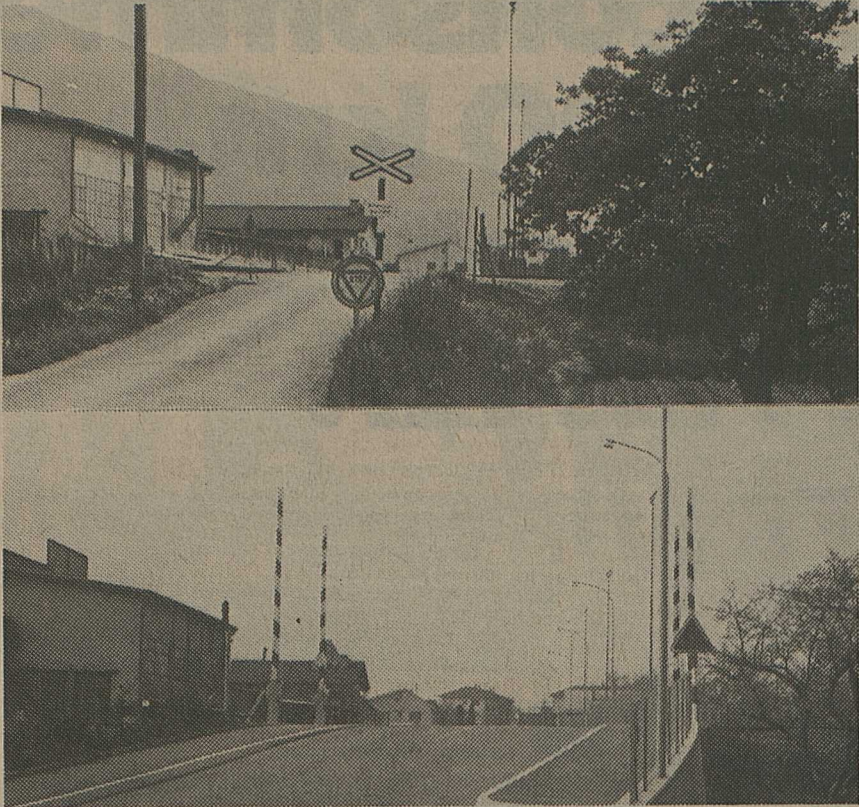
Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ No postal: _____

A retourner au plus vite au commandant de la gendarmerie, hôtel de police, 1211 Genève 8.

Au nom de la sécurité



En haut, le passage à niveau tel qu'il existait en 1973. En bas, le même passage à niveau en 1977.

SIERRE. - En évoquant dans le NF de samedi la grande facilité d'adaptation à un nouveau paysage et le rapide oubli du site d'autrefois, nous avons choisi l'exemple du pont de Beaulieu.

Nous revenons aujourd'hui sur un passage à niveau - autrefois non gardé. Lorsque les autorités de notre ville et leur service technique se sont trouvés devant ce passage à niveau, deux solutions étaient possibles : creuser un passage sous-terrain

ou construire une rampe douce et poser des barrières automatiques. Lors de la réalisation de la route de l'Industrie, le passage à niveau de la ligne Sierre - Chippis du train de l'Alusuisse, la sécurité a été accrue par la construction de deux trottoirs, des barrières avec avertisseurs sonores, enfin par une plus grande visibilité pour l'automobiliste. Dans ce cas comme dans celui du pont de Beaulieu, la sécurité a ses exigences et nos autorités veillent à ce que piétons et automobilistes soient en bonne harmonie.

Une caravane incendiée au camping de Granges

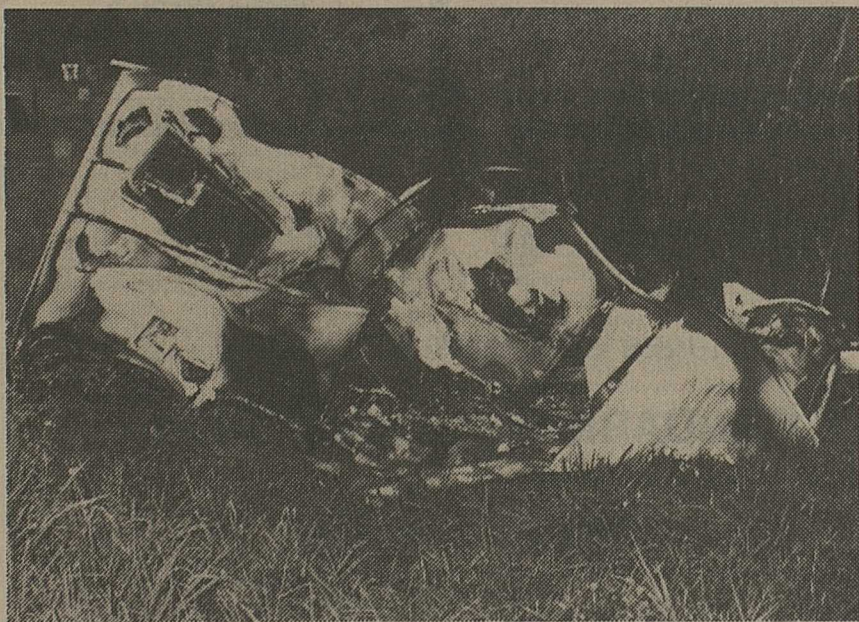
A la fin de la semaine écoulée, les responsables du camping Robinson à Granges étaient, en pleine nuit, tirés de leur sommeil par un incendie. Non loin de la mare qui agrément le camp, une caravane, propriété de M. Hubert Vuignier, était la proie des flammes.

Les pompiers furent immédiatement prévenus, ainsi que la police. A la suite d'une enquête, les gendarmes ont interpellé un suspect puis ont procédé à son arrestation.

Il semblerait que l'individu, pris de boisson, ait voulu se réfugier dans le véhicule détruit, le mauvais temps sévissant dans la région. A la suite d'une imprudence, il aurait mis le feu à la caravane.

Les interrogatoires actuellement en cours permettront de faire toute la lumière sur cette affaire. Plainte a bien évidemment été déposée.

Notre photo : de la caravane il ne reste que quelques tôles tordues.



Patinoire: vendredi le sapin!



La patinoire de Sierre aura un plafond lamé de bois qui conférera à l'ensemble un caractère vivant.

Les intempéries dans la vallée de Saint-Nicolas Importants dégâts - trafic routier interrompu

SAINT-NICOLAS. - Ainsi que nous l'avons relevé dans notre édition d'hier, les pluies diluviennes, persistant encore au moment où nous écrivons ces lignes, ont déjà fait d'importants dégâts matériels dans différentes régions du Haut-Valais et tout particulièrement dans la vallée de Saint-Nicolas.

A l'entrée de cette dernière localité - côté Stalden - la route principale a été obstruée par une masse considérable de matériaux transportés par le « Rittibach », un cours d'eau apparemment paisible, démesurément grossi par les trombes d'eau. Le trafic routier a été interrompu depuis lundi soir. Le Service cantonal de la voirie est aussitôt intervenu pour débayer la chaussée encombrée. Hier matin la circulation automobile avait repris, à sens unique, le long du parcours sinistré. Entre « Killerhof » et Saint-Nicolas, la route s'avérait de nouveau extrêmement dangereuse en raison de constantes chutes de pierres.

Entre Saint-Nicolas et Graechen, la circulation a été complètement interrompue. Elle a pu être rétablie en fin de soirée. Comme nous l'avons relevé hier, au lieu dit « Rittinen », le pont du « Rittibach » a été littéralement emporté par les eaux en furie. Son tablier est allé s'écraser contre un poteau de la ligne électrique. De ce fait, la région a été privée de courant pendant quelques heures. Les services de l'Etat ont été alertés pour rétablir la situation, en collaboration avec une entreprise de génie civil de la région.

Hier, les élèves de Graechen fréquentant l'école secondaire de Saint-Nicolas n'ont pas été dans la possibilité de se déplacer. Entre-temps, un service de transbordement a

été organisé des deux côtés de l'obstacle que les piétons peuvent maintenant franchir au moyen d'une passerelle rapidement installée. Hier, vers midi, on procédait à la pose des premières pièces métalliques servant à la construction d'un pont provisoire qui pourrait être mis en service à partir de ce matin déjà.

ALERTE DANS UN CHALET ISOLÉ

Au lieu dit « Gilla », des touristes en vacances, inquiets du fait que les sous-sols de leur chalet, sis dans une zone isolée à proximité du « Rittibach », avaient été envahis par de la boue, ont quitté les lieux de leur propre chef avec l'aide du commandant du feu de la localité, M. Stefan Brigger. Ils ont trouvé refuge dans un autre appartement.

M. Brigger a expliqué les causes de l'inondation du chalet. Le « Rittibach », qui ne s'était d'ailleurs pas signalé depuis plus de 20 ans maintenant, obstrué par des troncs d'arbres, avait partiellement quitté son lit pour se répandre dans les environs.

Engagés depuis la nuit précédente déjà, 40 pompiers sont rapidement intervenus pour rétablir la situation. En ce qui concerne le cours d'eau, notre informateur a précisé qu'il prend sa source à quelque 2400 mètres d'altitude, sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas. Aussitôt l'alerte donnée, lundi soir, les soldats du feu ont été répartis le long du torrent. Deux guides se sont rendus sur les hauteurs afin de donner l'alarme en cas d'aggravation de la situation.



A gauche les ouvriers travaillant sur la route coupée au lieu dit « Rittinen », et à droite le tablier du pont qui est allé s'écraser contre un poteau de la ligne électrique.



Avec le maître fromager de la nouvelle centrale laitière

NIEDERERNEN. - A l'occasion de la mise en service de la nouvelle centrale laitière de Conches, l'occasion nous a été donnée de nous entretenir avec le maître fromager, principal responsable de la fabrication du fromage, qui se fait d'ores et déjà un point d'honneur de fournir un produit de qualité irréprochable. Il s'agit de M. Robert Mattmann, 28 ans, d'origine lucernoise, détenteur - évidemment - d'une maîtrise fédérale en la matière, obtenue après une longue expérience pratique complétée par une théorie propre aux grands fabricants de fromages de Suisse alémanique. Nous lui sommes donc reconnaissant d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

- Pourquoi avez-vous choisi le Valais pour exercer votre profession ?

- Je me suis souvent mis en tête qu'il doit faire bon vivre en Valais. Ma femme étant du même avis, nous avons donc tenté l'expérience. D'autant plus qu'à la centrale de Niederernen, avec ses installations modernes, l'occasion m'est offerte d'exercer ma profession dans toutes les règles de l'art. Avec un instrument de ce genre, aussi perfectionné, on ne peut que fabriquer de la marchandise de première qualité. Les « pépins » mis à part, bien sûr.

- Avez-vous suivi une instruction particulière pour la fabrication du fromage à raclette ?

- J'ai complété mon bagage technique en suivant une instruction particulière relative au fromage à raclette. Cette spécialité a toujours été mon rêve. Réussir dans ce domaine constitue en quelque sorte une promotion dans la catégorie, pour moi du moins. Il est donc de mon devoir de m'efforcer de ne pas décevoir mes employeurs qui me font confiance. En ce qui concerne l'environnement, il me faudra, bien sûr, une certaine période d'adaptation. Lorsqu'on

éprouve de la satisfaction dans son propre travail, on se fait rapidement au milieu dans lequel on œuvre.

- Serez-vous seul à desservir ces nouvelles installations ?

- Pour le début, je serai seul. Plus tard, on engagera un aide fromager, puis un apprenti. Je me réjouis déjà de faire connaître les secrets du métier, à un jeune de la région, je l'espère. S'il réussit, j'aurais donc la satisfaction, à côté de mon travail, d'avoir apporté quelque chose au développement de l'économie laitière dans la vallée.

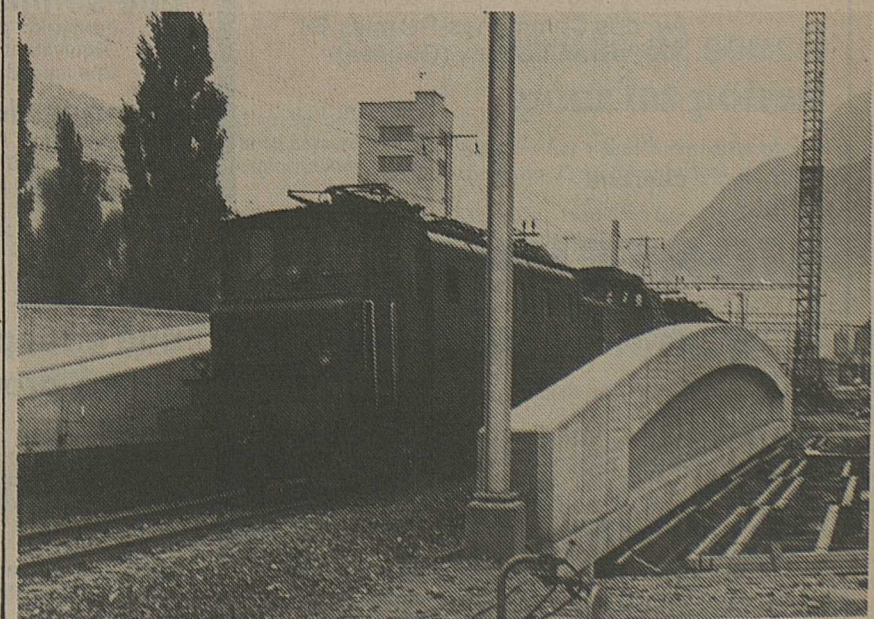
Les bonnes intentions de ce professionnel ne manquent donc pas. Puisse-t-il donc les réaliser pour sa satisfaction personnelle et dans l'intérêt des producteurs.



M. Robert Mattmann, le maître fromager de la nouvelle centrale.

Quand un pont est testé

VIÈGE. - On sait que, dans le cadre de la construction de la double voie, trois ponts sont construits sur la Viège à proximité de la gare. Avant sa mise en service, le deuxième d'entre eux a subi hier le contrôle relatif à sa solidité. Trois machines d'un poids total de 308 tonnes, chargées d'effectuer différentes manœuvres à travers l'objet, ont été engagées pour cette délicate opération. Selon nos renseignements, pour l'heure du moins, l'ouvrage a subi ces examens avec succès. Mais, pour que ce résultat soit officialisé, il faut encore attendre la réponse qui sera donnée à ce propos par les appareils électroniques.



SIERRE. - La couverture de la patinoire artificielle de Sierre, qui avait démarré sur les chapeaux de roue, sera achevée vendredi - du moins en ce qui concerne la toiture proprement dite. En effet, on prévoit de poser le sapin enrubanné vendredi soir, selon la coutume en vigueur dans les métiers de la construction. Cela signifie que la glace pourra être préparée alors que les corps de métier poursuivront l'enveloppement des façades de la patinoire.

Ce marathon, qui a duré tout l'été, en dépit d'un temps exécrable qui a passablement retardé le travail lors du montage des parties métalliques, semble être gagné par les hommes de M. Métrailler.

En effet, lors de la conférence de presse donnée par le président de la coopérative, ce dernier avait déclaré :

- Nous mettrons tout en œuvre pour que la couverture soit prête en octobre afin de jouer le premier match à l'abri.

Avec les travaux réalisés, Sierre aura la première patinoire couverte en Valais aux normes de la ligue suisse de hockey sur glace. Pour la capitale du district, c'est important.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

A. Geneux-Dancet SA - Sion
Toitures - étanchéité - asphalage

cherche

chauffeur poids lourds

étancheurs

jeunes gens à former

- Place à l'année
- Bon salaire

Ecrire ou téléphoner au 027/22 28 56 le matin de 7 h. à 8 h., route de Chandoline 1950 Sion

36-28293

La commune de Monthey met au concours un poste de

secrétaire (dame)

au service social.

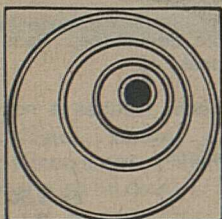
- Conditions:
- diplôme d'une école de commerce officielle ou certificat fédéral d'apprentissage d'employée d'administration ou de commerce
 - expérience dans la profession
 - aptitudes dans les relations humaines et sociales

Traitement: selon qualifications et statut du personnel.
Date d'entrée en service: 1er octobre 1977 ou à convenir.

Il est possible d'obtenir tous renseignements au sujet du poste à repourvoir auprès de l'assistante sociale de la commune.

Les offres manuscrites doivent être adressées au secrétariat communal, accompagnées du curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats jusqu'au 9 septembre 1977.

36-59



Le centre médico-social régional de Sierre
cherche

un(e) assistant(e) social(e)

à plein temps, ou

un(e) assistant(e) social(e)

à temps partiel, selon horaire à convenir

Nous souhaitons:

- diplôme d'une école reconnue, ou à défaut une bonne formation de base qui pourrait être complétée par une formation en emploi.

Nous offrons:

- activité polyvalente dans le cadre d'une équipe sociale et médico-sociale
- rémunération, conditions de travail et prestations sociales complètes, selon les statuts du personnel du centre.

Offres:

Prière d'adresser vos offres, avec curriculum vitae, références, photo, etc., à M. Bertrand Favre, président du comité de direction, hôtel de ville, Sierre

Demandes de renseignements:

M. H.-M. Hagmann, chef de centre, se tient volontiers à disposition par téléphone pour tout renseignement complémentaire 027/55 51 51)

36-50

Décolletage SA, Saint-Maurice
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

aides-mécaniciens

ou

manœuvres

pouvant être formés comme aides-mécaniciens.

Bon salaire. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres ou prendre contact par téléphone au 025/3 73 73 interne 22.

36-2006

Cherche
dame ou homme de maison
Région Conthey
Entrée tout de suite
Tél. 027/36 11 89

36-28568

Rôtisserie de la Reine, Crans-Sierre
cherche pour remplacement, du 1^{er} au 7 septembre

commis de restaurant ou demi-chef

Tél. 027/41 18 85

36-28569

Café-restaurant à Martigny
cherche

sommelière

Pour tout de suite ou à convenir

Tél. 026/2 62 62

36-28545

Hôtel Richelleu, 1950 Sion
engage

une dame pour nettoyage

Quelques heures par jour

Tél. 027/22 71 71

36-3475

Une
sommelière remplaçante
est demandée deux jours par semaine

Buffet de la gare de St-Triphon
Tél. 025/7 31 17

36-28547

Entreprise valaisanne du secteur alimentaire, cherche

collaborateur

pour seconder le patron

Ecrire en donnant références, âge, et situation familiale ainsi que prétentions de salaire sous chiffre P 36-28525 à Publicitas, Sion

Café de la Place à Saint-Maurice
cherche

sommelière

Débutante acceptée
Nourrie. Logée
2 jours de congé par semaine

Tél. 025/3 60 20

36-28542

Pizzeria chez Nando à Sion
cherche

garçon ou fille de cuisine

Tél. 027/22 14 59

36-1324

Cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

cuisinier casseroier femme de maison

Faire offres à:
Institut Monte-Rosa, rue de Chillon 3, Territet-Montreux
Tél. 021/61 53 51

36-121543



aerotechnic
S.A. - A. + J.-P. MEYER
Ventilation - Climatisation
3960 Sierre ☎ 027/55 35 55



cherche pour son département bureau d'ingénieur

apprenti-dessinateur en installations sanitaires

Conditions: 2 ans d'école secondaire

Pour son département montage

aide-monteur en ventilation

- Entrée immédiate ou à convenir
- Salaire intéressant
- Semaine de 5 jours

Urgent!

Institutrice

célibataire (39 ans), brevet de capacité valaisan, 18 ans d'enseignement en Valais

cherche place à l'année

Ecrire sous chiffre P 36-28432 à Publicitas, 1951 Sion.

ALLEMAGNE

Cherche

jeune fille

pas en dessous de 18 ans pour garder 3 enfants et aider au ménage. Possibilité de prendre des cours.
Entrée 1.11.77 (pour une année)

Tél. 027/55 18 53

36-28505

Tous au Petit-Champsec ! Sion

CHEZ



Route de Bramois

☎ 027/22 00 12

A l'affiche du 31 août au 3 septembre

- * Ragoût de veau 1/2 kg 6.90
- * Rôti de veau roulé 1/2 kg 7.60
- * Tranches de veau 1/2 kg 10.20
- * Saucissons secs 1/1 kg 8.50

Vente au détail à des PRIX DE GROS

Cherchons

sommelières

Bon gain
Travail par équipes

Tél. 027/55 12 08
Pizzeria Chez André, Sierre

36-1301

Boutique à Sion, cherche pour entrée tout de suite

vendeuse capable à temps partiel

aide-vendeuse à temps partiel

Faire offre à case postale 229
1950 Sion 1

36-1016

Maison de produits de nettoyages à Sierre, cherche pour le canton du Valais

personne

comme **chauffeur-livreur manutentionnaire.** Permis A. Place à l'année. Urgent. Travail léger
Tél. 027/55 23 35 le matin jusqu'à 11 heures

36-28034

On cherche

un menuisier et un machiniste

capable. Entrée tout de suite

Faire offres à la menuiserie Jean Zefferer à Noës
Tél. 027/55 42 63

36-8213

Montana-Crans

Cherchons famille

qui pourrait s'occuper pendant trois mois de notre fils de 8 ans qui fréquente le centre scolaire

Ecrire sous chiffre P 36-28503 à Publicitas, 1951 Sion

Jeune fille

sérieuse, consciencieuse, aimant les enfants, trouverait place agréable pour garder deux enfants (2 et 3 ans) et pour seconder la maîtresse de maison dans son ménage (travail facile). Congés réguliers et salaire en fonction des prestations. Il est possible d'avoir des leçons d'allemand. Entrée en fonctions si possible pour le 1^{er} octobre, sinon pour date à convenir.

Famille E. Belsler, Kreuzmatt 84
3507 Biglen BE
Tél. 031/90 23 31 (jusqu'au 2 septembre et après le 19 sept.)

Café La Glaclère, Sion
engage

sommelière

3 jours par semaine

Tél. 027/22 15 33

36-1325

Menuisiers

Je cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvriers poseurs

S'adresser:
Menuiserie Jayet, 1510 Moudon
Tél. 021/95 10 65

Cherche

jeune fille

16 à 18 ans, travailleuse et de confiance pour l'office et le buffet. Horaire variable. Congé le dimanche
S'adresser au bar à café La Croisée, M^{me} Rappaz, Sion
Tél. 027/22 53 60

36-28563

Famille de médecin avec grands enfants, cherche

femme de ménage

à mi-temps (matinée) pour quelques mois

Tél. 027/22 54 61

36-28565

On cherche pour date à convenir

apprenti dessinateur géomètre

dans bureau technique de la place de Sion, 2 ans d'école secondaire et examen de promotion réussi souhaités
Ecrire sous ch. P 36-28558 à Publicitas, 1951 Sion

Hôtel de la Gare, Saxon
cherche une

fille de cuisine

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/6 28 78

36-1314

On cherche

menuisier

pour la pose et la fabrication.

Tél. 027/43 25 62

36-28457

On cherche

femme de ménage

Prière de téléphoner le soir au
027/22 79 02

36-28564

SION

Cherche tout de suite

femme de ménage

si possible tous les matins

Tél. dès le 1.9. au
027/22 06 57

36-28571

Café-bar Le Grillon à Sion

cherche

serveuse

congé le dimanche
Nourrie, logée

Bon gain.

Tél. 027/22 22 42

36-28173

On cherche

sommelière

étrangère acceptée

Entrée tout de suite

Tél. 027/58 11 46
le matin

36-302146

Nous cherchons pour Sion

fille ou dame d'office

de 9 à 14 heures

Tél. 027/22 15 62

36-302147

Jeune fille, 23 ans

cherche place

dans ménage avec enfant. Event à la demi-journée. Nourrie mais pas logée région Montana-Crans

Mlle A. Fux
rue de la Gare,
au Casino
3962 Montana

36-28506

Dame cherche à Martigny

heures de ménage

ou autres

Tél. 026/2 43 71
(heures de repas)

36-400872

Couturière cherche travail à domicile retouches

Tél. 027/23 21 60
Sion

36-302143

Coiffeuse pour hommes

cherche emploi région Sion-Sierre

Tél. 027/55 63 76

La commune de Monthey met au concours un poste

d'animateur des cours d'éducation sexuelle

dans les classes du cycle d'orientation.

Il s'agit d'un poste à temps partiel (100 heures par an). Formation adéquate exigée.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser à M. Spahr, président de la commission de l'instruction publique, à qui les offres doivent être adressées jusqu'au 9 septembre 1977.

36-59

LIQUIDATION partielle aut. du 1^{er} septembre au 31 octobre

RABAIS jusqu'à **50%** sur certains articles

EXEMPLES:

Moulin à café

Turmix Fr. **66.60**
au lieu de Fr. 133.20

Cafetière Chambor

8 tasses Fr. **67.—**
au lieu de Fr. 134.—

Caquelon à fondue

Fr. **20.—**
au lieu de Fr. 40.—

Nova Grill

Fr. **101.80**
au lieu de Fr. 206.40

CADEAU

sur tout achat de
MACHINES A LAVER
et
LAVE-VAISSELLE

S. Reynard-Ribordy

Appareils ménagers

SION

Place du Midi - Tél. 027/22 38 23

A vendre Land Rover

109, diesel bâchée
1975, 23 000 km

Fr. 18 300.—

Garage Autocarrefour
1261 Signy-sur-Nyon
Tél. 022/61 62 75



Tél. 027/23 23 24
PLATTA - SION

- Peinture au four ou normale
- Traitement antirouille
- Travaux garantis 6 mois
- Qualité et prix modérés

Auto-secours 24 h. - Sion
027/23 19 19

Santé - Equilibre par le

YOGA

cours dès le 13 septembre 77
à Sion - Monthey - Bex

Zita DELALOYE
Tél. 027/22 03 61

36-2039

A vendre en parfait état deux

cuves d'égouttage

de 2100 lit. chacune, autovidantes, avec bati-support métallique, ainsi qu'un

pressoir Bucher

100% automatique LHP 2000
20 hl. corbeille acier

Tél. 021/28 92 68

A remettre - URGENT

1 stand 4 m x 9 m
Comptoir de Martigny

1 stand 52 m2
Salon des Arts ménagers Genève
(sous réserve d'acceptation)

Tél. 027/55 12 57 - 55 67 55
36-22

Les plus belles listes de
CADEAUX de MARIAGE
avec photo couleur et ristourne

Constantin
fils sa. sion

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse.

Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.—**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle

Nom/prénom _____

Rue et No _____

No postal et localité _____

Pays _____

Lieu ou provenance étrangère _____

Veuillez expédier le « Nouvelliste » à l'adresse suivante :

- changement définitif
- changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)

(mettre une X dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation ←

α|0|3| _____

Profession ←

α|0|4| _____

Nom de la rue ← N° rue →

α|0|5| _____ α|0|7| _____

N° postal Ncm de la localité

α|0|9| _____

Pays ou province étrangère ←

Pour adresse à l'étranger α|1|2| _____

Changement valable

du au

Jour Mois Année Jour Mois Année

Date _____

AMIS DU 3^e ÂGE PARTICIPEZ AU SPECTACLE RÉTRO

Samedi 3 septembre
Sion 20.15

Salle de la Matze

ENTRÉE GRATUITE



Le programme, en compagnie de COLETTE JEAN et JEAN NOHAIN (célèbre animateur des années 1935 à 1955), retrouvera tous les succès de cette époque, chantés et interprétés par FRANCE CLAUDE et son orchestre rythme - danse (Mistinguett, Edith Piaf, etc.)

Inscriptions auprès d'un club d'aînés ou au No de tél. du Centre Commercial Métropole 027/22 03 83

PATRONAGE:

MUNICIPALITE DE SION PRO SENECTUTE Société de Banque Suisse

PROVINS VALAIS CHAMBRE VALAISANNE DES ASSUREURS **Nouvelliste** Centre Commercial METROPOLE

†

Le FC Saint-Gingolph

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Roland CLERC**

père de son joueur et ami Joël.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

†

Les Vieux Stelliens de Genève

ont le vif regret de faire part du décès de leur cher ami

**Maitre
Max CRITTIN**

Vieux Stellien de Genève

actif promoteur de la maison de Stella à Saillon.

**Le comité des Vieux Stelliens
de Genève**

†

EN SOUVENIR DE

notre cher fils et frère

Daniel VOUILLAMOZ

28 août 1972 - 28 août 1977

Cinq ans que tu nous as quittés, mais ton cher visage reste gravé plus que jamais dans nos cœurs.

Que ceux qui t'ont connu aient en ce jour une prière pour toi.

Tes parents,
tes frères et sœurs

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Haute-Nendaz, aujourd'hui mercredi 31 août 1977, à 19 h. 30.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Madame
Marie PACCOLAT**

née CAVÉ

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont soigné, entouré et visité leur chère maman pendant sa maladie, ainsi que celles qui, au moment de la séparation, ont participé à sa peine, par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes et leurs affectueux messages.

Un merci spécial :

au docteur M. Knizka, de Sembrancher ;

aux médecins et au personnel de l'hôpital de Martigny ;

à la direction et aux sœurs du Castel Notre-Dame de Martigny-Bourg ;

au personnel de la Lonza S.A., à Vernayaz.

Sembrancher, août 1977.

**Chantal
ROGGWILLER-
PRAPLAN
et son fils Pierre**

ainsi que les familles parentes et alliées, expriment leur vive gratitude à tous ceux qui ont pris part à leur peine lors du décès d'Eric.

Icogne et Zurich, août 1977.

†

Madame Marianne CLERC-QUILLET et ses enfants Joël et Ludovic, à Saint-Gingolph ;
Monsieur Emile CLERC, à Saint-Gingolph ;
Monsieur et Madame Michel CLERC-AEBISCHER et leurs filles, à Riaz ;
Madame et Monsieur Pierre BARUT-CLERC et leurs fils, à Saint-Gingolph ;
Madame Yvonne CACHAT, à Saint-Gingolph ;
Monsieur et Madame Basile QUILLET, à Montreux ;
Monsieur et Madame Roland BERTHOUD-QUILLET et leur fille, à Chavannes ;
Monsieur Michel QUILLET, à Genève ;
Monsieur et Madame Claude QUILLET, à Clarens ;
Les familles CACHAT, REY, ROCH, CLERC, CHEVALEY, ROLANDO ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Roland CLERC**

employé RSO

leur très cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, survenu accidentellement à Vionnaz, le lundi 29 août 1977, à l'âge de 37 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Saint-Gingolph, le jeudi 1^{er} septembre 1977, à 15 heures (heure suisse).

Domicile mortuaire : Saint-Gingolph.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le parti démocrate-chrétien de Saint-Gingolph

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Roland CLERC**

fils d'Emile Clerc, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

**La direction et le personnel
de la Raffinerie du Sud-Ouest S.A.,
à Collombey**

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur collaborateur et ami

**Monsieur
Roland CLERC**

survenu tragiquement le 29 avril 1977.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

†

Madame Janine LE COLAS, à Monthey ;
Monsieur et Madame Georges LE COLAS-LANGE et leur fils Loïc, à Bouveret ;
Monsieur Richard LE COLAS, à Monthey ;
ont la douleur de faire part du décès de

**Madame
Yvonne GAUTROT**

leur très chère mère, grand-mère et arrière-grand-mère, décédée subitement dans sa 79^e année.

L'inhumation aura lieu au Havre, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à l'église paroissiale de Monthey, le vendredi 9 septembre 1977, à 19 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés dans les heures douloureuses qu'elle vient de traverser, la famille de

**Monsieur
Louis MARET**

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, assistée, soutenue sous quelque forme que ce soit de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Le Sappey, août 1977.



« Le Seigneur est ressuscité,
il est vraiment ressuscité ! »

C'est pourquoi la famille de

**Claude
Mabillard**

décédé le 21 mai 1977 à Bangkok, vous invite à participer au culte qui sera célébré le 2 septembre 1977 au temple protestant de Sion à 14 heures.

Madame et Monsieur Emile Marschall, à Sion ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Mabillard et leurs enfants, à Apples ;
Monsieur et Madame Jacques Mabillard et leurs enfants, à Bâle.

†

Madame et Monsieur Albert BADEL et leurs enfants, dans le canton de Vaud ;
Monsieur Léonce BORNET, à Nendaz ;
Madame et Monsieur Robert FUX et leurs enfants, à Nendaz ;
Monsieur et Madame André BORNET et leurs enfants, à Nendaz ;
Monsieur et Madame Charly BORNET et leurs enfants, à Nendaz ;
Monsieur Henri BORNET, à Nendaz ;
Monsieur et Madame Georges BORNET et leurs enfants, à Nendaz ;
Monsieur et Madame Simon BORNET et leurs enfants, à Nendaz ;
Madame et Monsieur Dionis FOURNIER et famille, à Nendaz ;
Famille de feu Henri BORNET, à Genève ;
Famille de feu Innocent MARET, à Conthey ;
Famille de feu Pierre BOURBAN, à Nendaz ;
Famille de feu Jérémie BOURBAN, à Nendaz ;
Famille de feu Marcellin BORNET, à Nendaz ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Alois BORNET**

leur cher frère, beau-frère, oncle, parrain et ami, décédé dans sa 55^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz, le jeudi 1^{er} septembre 1977, à 10 heures.

Domicile mortuaire : famille Robert Fux, Nendaz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La famille de

**Monsieur
Jean ÉVÉQUOZ**

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par tant de sympathie, d'envois de fleurs et de couronnes, de dons et de messages de condoléances.

Un merci spécial aux révérends curés Salamolard et Udry, au docteur Aymon, aux infirmières de la Clinique générale de Sion, à la direction et au personnel de la TAP à Zurich, ainsi qu'aux amis de Savièse.

Conthey, août 1977.

†

La famille de

**Monsieur
Henri SCHÖPFER
IMBERDORF**

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Sion, août 1977.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées à l'occasion de son grand deuil, la famille de

**Monsieur
Francis CHARDON**

remercie de tout cœur les personnes qui ont participé à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de recevoir ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Venthône, août 1977.

ÉNERGIE La voie à suivre

Suite de la première page

Tout d'abord, qu'elle soit abondante. Cette première exigence découle tout naturellement de notre énorme dépendance de l'étranger dans ce domaine essentiel. L'état actuel de nos connaissances nous permet de dégager d'emblée deux sources répondant à cette condition première, à savoir l'énergie géothermique et l'énergie solaire. La première est inépuisable mais son utilisation n'est encore que théorique ; la seconde fait actuellement l'objet de recherches plus avancées puisqu'on en est au stade expérimental, qui demeure toutefois pour l'instant dans de modestes dimensions. Il faut relever en outre, à son détriment, l'étroite dépendance de sa production aux conditions météorologiques et au rythme des saisons. En plus, son stockage paraît impossible.

Deuxième condition indispensable, une utilisation relativement facile, de la production à la consommation. C'est la raison essentielle qui pousse à la transformation des énergies primaires en électricité, qui elle, présente en plus de grandes facilités de transport. Point

n'est besoin d'en décrire les usages. C'est vraisemblablement dans cette voie que s'orienteront les études en vue de l'emploi pratique de l'énergie géo-thermique qui, à l'état brut, pourrait cependant servir de moyen de chauffage, ce en quoi elle serait d'un emploi comparable à l'énergie solaire.

Il faut en plus que le coût des énergies de remplacement demeure relativement bas. On se souvient qu'à l'époque la construction de centrales nucléaires avait été retardée du fait que l'énergie électrique qu'elles produisaient était d'un prix de revient sensiblement supérieur à celle obtenue à partir d'autres sources. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Mais peut-être devra-t-on envisager, dans le cadre d'une conception globale, une certaine péréquation financière entre les moyens disponibles afin d'unifier, ou tout au moins de rapprocher les coûts.

Il faut enfin éliminer les solutions incompatibles avec l'environnement tant naturel qu'humain. L'eau, l'air et les paysages ne doivent pas souffrir de la course à l'énergie. Le patrimoine constitué par la nature doit être livré à l'état pur aux générations futures. C'est là un devoir

dont on n'a pris conscience que depuis peu. Il n'en est pas moins impératif.

Voilà broyée dans ses grandes lignes l'orientation logique dans laquelle les recherches doivent être entreprises. Mais il n'est pas tout d'en prendre conscience. Il faut passer à l'action.

Certes le génie humain est immense et s'il semble piétiner dans ce domaine, c'est peut-être dû plus au fait de la faiblesse des moyens financiers mis à la disposition des chercheurs qu'à d'autres motifs.

En épuisant progressivement l'énergie fossile, l'homme scie en quelque sorte la branche sur laquelle il est assis. Il est temps qu'il réagisse en éliminant le gaspillage d'abord, en se mettant ensuite activement à la recherche de solutions de remplacement.

C'est là un devoir de l'humanité, auquel chaque nation doit participer.

Il ne sera peut-être pas possible à chacune d'elles d'assurer son autonomie. Fin

CEP

(Voir également NF des 8, 10 et 13 août)

KAPPLER DEVIENT ALIBI

Suite de la première page

Selon M. Galloni, l'accord à six aurait introduit les communistes dans l'anti-chambre du pouvoir central, demain, ils pourraient bien entrer dans la chambre.

Quel remède M. Galloni voit-il à cette menace? «Un renouveau dans la Démocratie chrétienne» qui la porterait à prendre elle-même l'initiative au lieu de se plier à celle d'autrui. Si cet article, qui sonne presque comme un aveu de culpabilité, n'a pas eu dans la presse un écho considérable, c'est que, artificiellement gonflée, l'affaire Kappler continue d'occuper l'opinion publique en général et les milieux politiques en particulier. M. Lattanzio, ministre de la défense, a fait un exposé devant les commissions de la justice et de la défense, à la Chambre d'abord, puis au Sénat. Le Conseil des ministres s'est occupé de l'affaire. Il y reviendra. Des parlementaires ont déposé des interpellations.

Entre-temps, les voix se multiplient qui dénoncent l'exploitation politique de l'affaire Kappler sous la pression du parti communiste. Celui-ci est trop heureux de déclencher une campagne antifasciste et de s'ériger ainsi en paladin de la démocratie, comme il est trop heureux de troubler les bonnes relations de l'Italie avec l'Allemagne fédérale.

Deux poids, deux mesures

Ainsi, M. A.-C. Jémolo, ancien professeur de droit, collaborateur de la

Stampa, Turin, ironise-t-il sur la vague d'indignation déclenchée par l'évasion du colonel Kappler. On s'indigne, dit-il, devant les délits de ce criminel de guerre. Pourquoi oublier que l'Italie, elle aussi, a produit des gens de cette engeance? On s'indigne devant l'évasion de Kappler: pourquoi feindre d'ignorer que les évasions de détenus sont aujourd'hui un fait habituel en Italie? On exige la démission du ministre de la défense Lattanzio, parce que la négligence de deux sentinelles semble avoir favorisé l'évasion nocturne de Kappler: à ce régime-là, le ministre de la justice, dont le personnel est coupable de négligences bien plus graves, aurait dû démissionner depuis longtemps: bien plus, à peine réoccupé, son fauteuil redeviendrait vacant, tant les évasions se multiplient!

Sous le titre: «Le moment ne serait-il pas venu d'en finir?» le *Tempo* publie un éditorial de M. N. Badano, jadis directeur du journal catholique *Il Quotidiano*. S'ils mènent et font mener un tel vacarme autour des crimes perpétrés par Kappler il y a 35 ans, et durement expiés dans la suite, écrit M. Badano, n'est-ce pas que les communistes voudraient détourner l'attention d'autres délits perpétrés derrière le rideau de fer et dans les pays asiatiques à régime communiste?

Qu'on songe à ce qui se passe au Vietnam. D'autre part, se demande M. Badano, comment concilier, dans certains journaux, les flambées d'indignation contre Kappler avec les explosions

de sympathie pour des terroristes qui, à peine sortis de prison, comme Petra Krause, vous saluent avec le poing levé, exaltant la lutte pour le communisme.

N'est-il pas ridicule?

M. Enrico Mattei, dans le même quotidien, flétrit les journalistes et les politiciens italiens qui, ignares de l'histoire contemporaine de leur pays et peut-être même, pour certains d'entre eux, oublieux de leur propre conduite politique au temps de Mussolini, s'érigent aujourd'hui en maîtres de morale: parlant «au nom d'un pays qui a inventé le fascisme et qui l'a répandu comme une peste dans le monde entier, ils s'improvisent comme des maîtres universels d'anti fascisme et de démocratie, en faisant la petite bouffe avec les étrangers qui, loins d'avoir à apprendre quelque chose de nous, pourraient peut-être nous donner quelque leçon». N'est-il pas ridicule, poursuit Enrico Mattei, de vouloir faire de l'évasion de Kappler «le plus grand problème national et international du moment?» «Comment l'Italie peut-elle mettre un tel acharnement à demander qu'on extrade Kappler? Pourquoi vouloir ainsi ravoir Kappler, le ravoir à tout prix, ravoir sa carcasse plus que septuagénaire?... Pour pouvoir l'ensevelir, au lieu de laisser cet honneur à l'Allemagne?» Et M. Mattei d'énumérer les questions autrement importantes pour le pays qui devraient aujourd'hui occuper les journalistes et les politiciens de la péninsule: «L'inflation, la récession, le chômage, les marginations des jeunes, le marasme financier, la baisse de la production industrielle et de la compétitivité de l'Italie sur les marchés étrangers, la criminalité commune et la criminalité politique, les vols publics et les vols privés, les abus de l'administration de la justice, l'inefficacité des prisons, transformées désormais en passoirs.»

Un fou rire

Qu'une partie notable du peuple italien, peut-être la majorité, regrette qu'on n'ait pas gracié l'ancien colonel des SS, repent et affecté d'un mal qui ne pardonne pas; que beaucoup estiment que la réaction des mass media influencées par les gauches, sont excessives, on a bien des raisons de le penser. Certains Italiens hésitent toutefois à manifester publiquement leurs sentiments par crainte de se voir taxer de fascistes.

Terminons par un petit épisode révélateur: à la messe de dimanche dernier, en lisant un passage du psaume 67, le curé de ma paroisse fut pris soudain d'un rire: il serra sa tête entre les deux mains, pour étouffer... un fou rire: «Seigneur délivre les prisonniers et les rend heureux», disait le texte sacré.

Dans son prône, aucune allusion évidemment à l'affaire Kappler! Mais enfin, les fidèles attentifs avaient compris la raison profonde de cette réaction...

Entre-temps, les Italiens attendent, rédigé par M^{me} Kappler, le récit de l'évasion rocambolesque du 15 août dernier. Il devrait paraître incessamment dans un magazine de Milan lié à l'agence allemande *Aktion-Press*. Voir page 28

Georges Huber

A propos de l'avortement Un congrès mondial à Berne Vous êtes tous invités

Le week-end prochain, soit les 3 et 4 septembre, la Fédération mondiale des médecins pour le respect de la vie humaine organise un congrès exceptionnel ouvert à toutes les personnes qui entendent bien proclamer leur opposition à l'avortement ou simplement s'informer.

Il ne suffit pas de proclamer que l'avortement est un crime abominable, il faut le démontrer et convaincre ceux qui ne sont pas de cet avis.

Le congrès international des 3 et 4 septembre est une occasion extraordinaire pour enrichir nos connaissances, rencontrer les amis de l'étranger et nous motiver en vue de l'action.

Des conférenciers, professeurs, docteurs, philosophes, de réputation mondiale, parleront, dès 9 heures, samedi au Kursaal de Berne et jusqu'à dimanche aux environs de 17 heures.

Les repas peuvent être pris sur place. Il s'agit d'une occasion unique qui est offerte à chacun de s'informer sur ce problème si important.

Au revoir à deux vicaires



De gauche à droite, réunis pour l'« au revoir » hier soir à Monthey: les vicaires Salamolard et Berchtold, le président Deferr, le curé Mabillard et le nouveau vicaire Fracheboud.

MONTHEY. - Ce n'est pas un adieu mais bien plutôt un agréable « au revoir » que les autorités civiles et religieuses de la commune de Monthey ont adressé aux vicaires Salamolard et Berchtold qui s'en vont sous d'autres cieux, le premier à l'Institut catholique de Paris, le second à la paroisse du Sacré-Cœur à Sion.

Ainsi, hier soir, la commune prenait congé de ces ecclésiastiques fort appréciés à

Monthey et que les paroissiens regretteront au fond de leur cœur. Un repas empreint de reconnaissance, de fraternité aussi, constituant finalement un hommage sincère, a été pris en commun aux Giettes où l'on releva la présence du président de Monthey, M^r Raymond Deferr, du vice-président, M. Michel Giovanola, des conseillers Bitz et Chervaz, ainsi que du curé Mabillard, du secrétaire municipal, M. Puipe, des vicaires Lugon et Zwissig.

Rencontre des prêtres de Sion

A Notre-Dame du Silence se tient actuellement une session des prêtres de Sion et de quelques membres des communautés religieuses.

Ensemble ils portent le souci d'une collaboration plus étroite entre eux, afin de prendre de vraies options pour une pastorale d'ensemble, comme le suggèrent les documents du concile: « Il est essentiel que tous les prêtres s'aident entre eux et travaillent toujours ensemble à l'œuvre de la vérité. » Ils obéissent également à une exigence du récent synode diocésain: « Au lieu d'être polarisées par le service d'un seul prêtre, les paroisses seront desservies par une équipe de prêtres (et de laïcs), dont le partage fraternel de la vie, de la prière et du travail pastoral, pourra être un ferment et un mo-

dèle crédible de vie chrétienne communautaire. »

La première journée de la session, mardi 30 août, fut honorée par la présence de notre nouvel évêque, Mgr Henri Schwery. Elle a été consacrée à deux thèmes majeurs:

- la vie des prêtres et l'analyse des éléments constitutifs d'une communauté pastorale, d'après le DIRECTOIRE SUR LES COMMUNAUTÉS PASTORALES, promulgué par Mgr Nestor Adam en juin 1977;

- l'analyse du « terrain » séduisant, c'est-à-dire de la place de l'Eglise dans les différents secteurs: professions libérales, enseignement, monde ouvrier, loisirs...

Ces journées sont l'occasion d'un véritable échange entre prêtres, dans la prière et la fraternité.

Décès de M. Roland Clerc

SAINT-GINGOLPH. - Cette collision frontale entre deux véhicules a plongé une famille dans la détresse la plus profonde: en effet, l'un des deux conducteurs, M. Roland Clerc, employé aux raffineries Sud-Ouest SA, à Colombey, âgé de 37 ans, a été tué sur le coup. L'autre conducteur, après avoir été admis à l'hôpital de Monthey dans un état très grave, a été ensuite transféré au « CHUV », à Lausanne.

M. Roland Clerc venait de quitter son travail aux raffineries de Colombey où il était chargé de la sécurité au sein d'une équipe, des installations et de divers appareillages. Employé fort apprécié de ses supérieurs, très bien noté, M. Clerc avait ainsi achevé son service un peu avant 22 heures et regagnait son domicile à Saint-Gingolph où l'attendaient son épouse et ses deux enfants, Joël, 13 ans et Ludovic, 8 ans. Pour l'heure, la cause de ce tragique accident de la route n'a pu être éclaircie. Après avoir terminé son apprentissage de peintre à Vouvry, M. Clerc entra aux Raffineries du Rhône en 1964, puis passa aux Raffineries du Sud-Ouest SA en juin 1966, avant de quitter cette entreprise en 1967 pour entre-

prendre des travaux dans son métier à Montreux, à Saint-Gingolph et à Vouvry. En mars 1974, M. Clerc revint aux Raffineries du Sud-Ouest SA où il travaillait à la satisfaction générale et où il s'était fait nombre de camarades de travail.

Cet accident tragique a semé la consternation dans la région du bout du lac où M. Clerc était bien connu et estimé, quand bien même en raison de ses horaires parfois irréguliers, il ne pouvait prendre véritablement part aux activités d'une société locale.

A sa famille si cruellement éprouvée par cette tragique disparition, le NF présente l'expression de sa sympathie attristée.

● LAUSANNE. - Lundi vers 20 h. 15, M. Robert Détraz, 67 ans, domicilié à Lausanne, qui traversait l'avenue Victor-Ruffly, sur le passage de sécurité balisé au-dessus du débouché de l'avenue de la Vallonnette, à Lausanne, a été renversé par une automobile qui descendait en direction de Béthusy. Grièvement blessé, le piéton a été transporté au Centre hospitalier universitaire vaudois, où il est mort dans la nuit.



Profondément touchée et émue par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de sa douloureuse épreuve et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame veuve Paul PERRIN-PERRIN

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes, ont pris part à son grand chagrin.

Val-d'Illeiez, Massongex, août 1977.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Gislain MEIZOZ

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Un merci tout spécial au docteur Haissly pour son immense dévouement.

Nyon, août 1977.

La Confédération au secours de l'horlogerie

BERNE. - Le Conseil fédéral veut venir en aide à l'industrie horlogère : il a autorisé le Département fédéral de l'économie publique à soumettre pour avis aux cantons et aux milieux intéressés un projet d'arrêté fédéral concernant l'aide subsidiaire au financement en faveur des régions dont l'économie est menacée. Cet arrêté, dont la conception repose sur des analyses qui ont été faites par un groupe de travail du Département de l'économie publique, par l'industrie horlogère elle-même et par le professeur Wilhelm Hill de l'université de Bâle, a été présenté hier à la presse parlementaire par le conseiller fédéral Brugger assisté du directeur de l'OFIAMT, M. Bonny.

A cette conférence de presse participaient également M. R. Meylan, conseiller d'Etat, Neuchâtel, porte-parole des cantons horlogers, ainsi que MM. Blaise Clerc, président de la Chambre suisse de l'horlogerie, Pierre Renggli, président de l'ASUAG et Gérard Bauer, président de la fédération horlogère, tous trois représentant l'industrie concernée.

Le projet d'arrêté en question vise à encourager les initiatives de l'économie privée permettant de créer des places de travail dans les régions économiquement menacées. A cet effet, la Confédération peut faciliter l'obtention des capitaux nécessaires à la réalisation de projets d'innovation ou de diversification en prenant en charge une part des intérêts ou en accordant des cautionnements.

Ainsi que l'a souligné M. Bonny, il s'agit donc bien de la part de la Confédération d'une aide à caractère subsidiaire. L'effort principal repose sur les épaules du chef

d'entreprise. C'est lui qui fait une demande de crédit à sa banque. Si cette dernière lui consent le crédit demandé, si elle accorde une réduction d'intérêts et pour autant que le canton accorde également une réduction d'intérêts, la Confédération versera à son tour une contribution qui, en aucun cas, ne sera supérieure à celle de la banque ou à celle du canton.

Cantons et industrie n'ont pas attendu...

En tout état de cause, les contributions de la Confédération à la charge des intérêts seront limitées : elles peuvent être accordées sur des crédits atteignant un tiers au plus du financement requis par le projet et se montent à un quart au plus de l'intérêt usuel du marché et des banques. Pour financer la part des intérêts à charge de la Confédération, l'arrêté prévoit un crédit de programme de 30 millions de francs pour une durée minimale de dix ans.

Quoiqu'il en soit, les cantons et les milieux horlogers sont résolus à surmonter les difficultés actuelles et futures. «Dès 1976, les cantons de Berne, Neuchâtel et Soleure ont décidé de réunir leurs efforts et de se consulter régulièrement», déclarait hier M. René Meylan, membre du Gouvernement neuchâtelois. Ils ont pu ainsi mener une politique commune à l'égard des entreprises et, plutôt que de se concurrencer, ils se sont concertés pour définir une politique d'accueil des nouvelles entreprises.

Quant aux représentants de l'industrie horlogère, ils n'ont pas attendu l'aide de la Confédération pour définir et promouvoir une série d'objectifs dont les mots-clés sont concentration, rationalisation, innovation et soutien aux marques. Pour tous, représentants des pouvoirs publics et de l'économie privée, il n'est pas question de revenir au protectionnisme d'antan : le statut horloger est mort et on ne le déterrera pas.

CFF: 70 millions de gagnés sur... le déficit

BERNE. - Le déficit des CFF en 1977 sera sans doute un peu moins élevé que prévu. C'est notamment ce qu'a déclaré lundi le président de la Direction générale des CFF, M. Roger Desponds. Fixée à l'origine à 770 millions de francs, l'impasse budgétaire a pu être ramenée à 700 millions, grâce notamment à une diminution des effectifs du personnel et des sommes consacrées à l'entretien des installations fixes. Or les résultats d'exploitation du premier semestre

45 000 emplois perdus en six ans

Pour situer l'ampleur des problèmes horlogers, il suffit de mentionner certains chiffres extraits du rapport du Département de l'économie publique, rapport accompagnant le projet d'arrêté. Ces chiffres indiquent la très forte concentration de l'industrie horlogère - plus de 80 % de la main-d'œuvre travaillant dans l'horlogerie suisse est occupée dans les seuls cantons de Neuchâtel, Soleure, Bâle-Campagne et Berne, et dans le canton de Neuchâtel la part de la main-d'œuvre employée dans l'industrie horlogère atteint 24,4 % de la population active - et mettent en évidence le fléchissement de l'emploi résultant de la crise de l'horlogerie. C'est ainsi que, selon le rapport, le nombre des person-

nes occupées a passé de plus de 76 000 en automne 1974 à environ 55 000 en automne 1976. Or, en 1970, l'industrie horlogère occupait quelque 90 000 travailleurs.

Et l'avenir n'est guère moins sombre : toujours selon le rapport du département, une enquête sur l'évolution de l'emploi, effectué par l'OFIAMT au printemps 1976, a permis d'arriver à la conclusion qu'il y aura, dans l'industrie horlogère, d'ici 1980, une nouvelle diminution des emplois de 20 % au bas mot. «Diverses analyses entreprises depuis lors confirment ces prévisions ou aboutissent à des prévisions encore plus pessimistes.»

permettent de constater une augmentation des produits enregistrés dans les secteurs voyageurs et marchandises.

«Bien que le redressement conjoncturel ne soit pas encore général, il est permis de penser que la petite amélioration de notre situation économique se poursuivra durant le second semestre. D'une part le déficit prévu au budget s'en trouverait réduit, d'une part, l'exercice 1978 pourrait se présenter sous un jour un peu meilleur», a déclaré M. Desponds.

La situation financière des CFF n'en reste pas moins préoccupante. Des mesures d'assainissement s'imposent. La direction générale examine actuellement un ensemble de propositions qui seront soumises prochainement au conseil d'administration. Ce dernier devra choisir entre cinq formules reposant chacune sur une conception différente de l'offre de prestations des CFF.

La première formule, dite du statu quo, fondée sur le maintien des services actuels, semble d'ores et déjà avoir été écartée. Il en est de même de la conception selon laquelle seuls subsisteraient les trains directs et les transports par wagons complets. Entre ces deux formules «extrêmes», il y a place pour d'autres conceptions qui, toutes, comporteront des modifications assez importantes de l'offre actuelle (telles, par exemple, la restructuration du trafic de détail et la conversion d'un certain nombre de stations en haltes).

de réaliser des améliorations par leurs propres moyens le plus rapidement possible, pour autant que les limites de leurs attributions et les dispositions légales le leur permettent. «La décision touchant la voie à suivre doit être prise en définitive à l'échelon politique, à la lumière des conclusions de la commission globale des transports», a déclaré M. Desponds.

GRAND CONSEIL BERNOIS

Non à une protection plus efficace de la langue française

La séance d'hier de la session d'été du Grand Conseil bernois a été marquée par le développement d'une motion pour une protection plus efficace de la langue française, déposée par le député autonomiste radical de Moutier Antonio Erba. Le Gouvernement bernois aurait joué finement en l'acceptant sous forme de postulat, quitte à tarder à lui donner une suite. Il a préféré la refuser, ce qui peut déjà être interprété comme une faute politique dont les conséquences peuvent être très importantes.

M. Erba fondait son argumentation sur deux principes de base : la liberté de la langue d'une part, et le principe de la territorialité des langues qui assure aux différents idiomes de notre pays la protection dont ils ont besoin. Selon l'article 17 de la Constitution bernoise, l'allemand est la langue officielle, les français l'étant dans la partie française du canton (Jura bernois et Bienna romande). Il est donc admis ensuite, et dans le canton de Berne, que les gens qui s'établissent dans une région donnée sont tenus à s'assimiler volontairement. Or, dans le Jura, il existe plus de 9000 citoyens, dont 5200 pour le Jura bernois, qui ne respectent pas ce prin-

cipe et entendent recevoir les documents officiels en langue allemande. Selon M. Erba, ils compromettent ainsi le patrimoine linguistique de la région qui les a accueillis.

D'ailleurs, un rapport du gouvernement de septembre 1972 indique que la territorialité des langues est une condition nécessaire mais non pas suffisante de la stabilité des langues. Elle doit être complétée par une action concrète sur le plan administratif notamment. Négliger l'assimilation reviendrait à accepter le mélange des langues. Se fondant sur ce texte, M. Erba s'étonne de l'importance des communications officielles remises en langue alle-

mande dans le Jura bernois. Il conclut que sa motion tend simplement à éviter le bilinguisme dans une région qui pourrait en être menacée.

Pour toute réplique, le conseiller d'Etat Jaberg a indiqué que 23 000 citoyens, dans la partie allemande du canton, demandaient pour leur part à recevoir les communications officielles en français, ce qui n'a évidemment rien à voir avec le problème soulevé par le motionnaire.

Celui-ci n'a au demeurant pas été suivi, sinon par quelques députés jurassiens, huit exactement. Si on a noté de nombreuses abstentions, la grande majorité du Parlement a repoussé la motion Erba, ce qui ne contribuera guère à calmer les esprits dans le Jura bernois.

Conseillers aux Etats : mandat limité

Le Grand Conseil a en revanche fait preuve d'un réformisme de bon aloi en acceptant une proposition de modification constitutionnelle en vertu de laquelle les conseillers aux Etats bernois ne seront plus élus par le Parlement - le canton de Berne est le dernier à connaître encore pareille disposition - mais désormais élus par le peuple. Le réformisme heureux s'est pourtant manifesté sous la forme de la limitation du mandat des conseillers aux Etats à trois législatures, c'est-à-dire une période maximale de 12 ans. Outre que cette formule évite un accaparement néfaste d'un tel mandat, elle permettra surtout une plus grande rotation des représentations du canton à la Chambre haute, ce qui devrait augmenter les chances du Jura bernois de fournir de temps à autre l'un des deux conseillers aux Etats bernois. C'est à vrai dire en raison de cet argument surtout que le Grand Conseil a accepté la modification proposée, par 80 voix contre 75. Il est juste de dire toutefois que si les chances du Jura bernois d'avoir un représentant au Conseil des Etats se trouvent augmentées par ce changement, elles demeurent néanmoins très minces, dans la mesure où le Jura bernois ne compte que 6% de la population du canton et du fait que ce sont avant tout dans les partis que les choix vont désormais s'opérer.

V. G.

● **LUCERNE.** - Le chef du groupe libéral-radical au Grand Conseil lucernois, M. Robert Buehler, a été élu tacitement conseiller d'Etat. M. Buehler remplace M. Albert Krummenacher qui s'est retiré pour des raisons de santé. Le nouveau conseiller d'Etat entrera en fonction le 1^{er} octobre et sera à la tête du Département militaire et de police.

● **GENÈVE.** - Le parti radical genevois a désigné lundi soir ses candidats pour l'élection au Conseil d'Etat du 13 novembre. Pour remplacer MM. Henri Schmitt et Gilbert Duboué, démissionnaires, il a décidé de proposer MM. Robert Ducret, négociant à Carouge, ancien président du parti, et Alain Borner, adjoint de direction dans une entreprise de Genève, président du parti.

«Nous voulons nous améliorer par nos propres moyens!»

Pour l'heure, la Direction générale des CFF refuse de préciser la formule qui a sa préférence. Elle se contente de souligner que la stratégie esquissée ne va pas à l'encontre des travaux de la commission globale des transports, dont l'aboutissement devrait être connu à la fin de l'année. Les CFF, en effet, ne cherchent pas à définir globalement un appareil de transport. Ils se proposent au contraire

de réaliser des améliorations par leurs propres moyens le plus rapidement possible, pour autant que les limites de leurs attributions et les dispositions légales le leur permettent. «La décision touchant la voie à suivre doit être prise en définitive à l'échelon politique, à la lumière des conclusions de la commission globale des transports», a déclaré M. Desponds.

Amendes d'ordre en révision

Ne pas donner cours à un formalisme dénué de sens!

BERNE. - Au cours de sa session d'été, la Commission intercantonale de la circulation routière, placée sous la présidence du conseiller d'Etat E. Bauder, de Berne, a approuvé les propositions de la commission des commandants des polices cantonales, au sujet de la révision de l'ordonnance du Conseil fédéral sur les amendes d'ordre.

Dans son avis sur le projet du Département fédéral de justice et police sur les amendes d'ordre infligées aux usagers de la route, la commission intercantonale s'est ralliée aux principes suivants :

- la liste des amendes ne doit comprendre que des contraventions que l'on constate fréquemment (délits de masse) ;
- les éléments constitutifs de l'infraction doivent pouvoir être constatés sans équivoque ;
- les infractions ne doivent pas avoir constitué une mise en danger effective ;
- il ne doit s'agir que d'authentiques fautes contre la discipline ;
- il ne faut pas donner cours à un formalisme dénué de sens ;
- les infractions graves aux prescriptions sur la circulation ne doivent pas être soustraites à l'appréciation du juge pénal ;
- la liste des amendes ne doit pas être exagérément allongée.

La Commission intercantonale de la circulation routière exprime en outre l'espoir qu'en ce qui concerne les modalités d'exécution de l'ordonnance par les cantons, le Conseil fédéral tiendra compte des restrictions de personnel et qu'il n'obligera pas les cantons à engager du personnel supplémentaire pour l'accomplissement du surcroît de travail.

Planche à roulettes : feu vert...

En ce qui concerne la « planche à roulettes » (skateboarding), la commission a estimé que l'article 50 de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière (interdiction de jouer et de pratiquer des sports sur la chaussée et autorisation de les pratiquer sur le trottoir, seulement s'ils ne gênent ou ne mettent pas en danger les piétons) devrait suffire actuellement pour empêcher les abus.

En panne sur l'autoroute

Que faire?

BERNE. - En cas de pannes ou d'accidents sur l'autoroute, il est important de réagir juste pour éviter qu'une simple panne ne se transforme en catastrophe. «Que faire?», tel est le titre d'un dépliant publié en commun par l'Automobile-Club de Suisse (ACS) et la Winterthur-Assurance. Dès le début du mois de septembre, ce dépliant sera distribué dans les secrétariats de l'ACS, les guichets des bureaux des autoroutes, les restaurants et les filiales de la Winterthur. Il illustre les précautions à prendre en cas de panne ou en cas d'accident sur l'autoroute. Cette campagne vise à diminuer le nombre d'accidents dus à la panique et à l'ignorance.

De nombreux accidents qui surviennent sur les autoroutes sont causés en effet par des réactions trop brusques ou inopportunes. L'une de ces réactions, la panique, est particulièrement dangereuse. Elle peut cependant être maîtrisée

si les usagers de la route ont conscience du comportement à suivre. C'est sur cette base que l'ACS, en collaboration avec la sous-commission des chefs de police des autoroutes, lance cette campagne d'information auprès de tous les conducteurs sous la forme du dépliant «Accident/panne sur l'autoroute - que faire?».

● **MOSCOU (ATS/AFP).** - Le groupe d'étude des dissidents soviétiques sur l'utilisation abusive de la psychiatrie en URSS a appelé le Congrès mondial de la psychiatrie, réunie à Honolulu, à prendre la défense d'un membre de leur groupe arrêté le 22 août.

● **ZÜRICH.** - Un groupe de huit membres du Ski-Club des étudiants zurichois a regagné, hier, la Suisse, après une expédition dans l'Hindukush, chaîne montagneuse du nord de l'Afghanistan. Quatre participants étaient parvenus à effectuer l'ascension du Noshag, haut de 7492 mètres. L'un des alpinistes, M. Werner Fuchsberger, redescendit à skis la paroi nord de la montagne depuis une hauteur de 6300 mètres.

Tessin: rien ne va plus

LOCARNO/BELLINZONE. - Les pluies torrentielles qui se sont abattues depuis dimanche sur le Tessin ont fait monter le niveau du lac Majeur à Locarno à 195 m 50, alors que le niveau moyen n'est que de 194 m 80. Le quai de la ville a été inondé sur 200 mètres. Les caves des maisons situées près de la rive ont été submergées. Le train desservant le Centovalli ne peut plus rejoindre la gare de Locarno et s'arrête à San Antonio. Hier après-midi, le niveau des eaux continuait à monter, à raison de

2 cm par heure.

Dans le Sottoceneri, la route reliant Figino à Piodelcava a été fermée à la suite d'un glissement de terrain.

La foudre est tombée, dans la nuit de lundi à mardi, sur une sous-station électrique dans le val Calanca, provoquant une interruption de courant dans presque toutes les localités de la région. La panne n'a pu être réparée que dans l'après-midi d'hier. Le téléphérique qui relie Arvigo à Braggio a été remis en marche.

Ils l'ont dit sans fleurs...

Les horticulteurs inquiets et mécontents

NYON. - Doté d'une nouvelle réglementation, le Marché commun européen pourra désormais fermer ses frontières aux importations de fleurs et de plantes des pays en voie de développement lorsque que celles-ci perturbent trop le marché, comme ce fut le cas à Francfort, où un million d'oignons de Colombie furent négociés un centime la pièce. Mais l'application de cette réglementation pourrait diriger sur la Suisse des excédents de production à des prix bradés. Aussi l'Association des horticulteurs de la Suisse romande, qui tenait ses assises annuelles hier à Nyon, est-elle prête à intervenir auprès des autorités si le problème devenait aigu.

D'autre part, l'association demande, avec l'appui de l'Union suisse des paysans, que l'horticulture soit assimilée à l'agriculture en ce qui concerne l'aménagement du territoire dans notre pays. Les productions de l'horticulture sont devenues, ces dernières années, des produits de première nécessité. Les ex-

ploitations doivent être, en matière d'aménagement du territoire, classées en zone agricole, a relevé M. René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans devant l'assemblée de Nyon.

M. Juri a ensuite évoqué quelques problèmes graves : l'escalade de l'interventionnisme de l'Etat (surfaces, contingentements), l'extension de plus en plus aiguë de professionnels et de secteurs de production, l'opposition entre régions. Le directeur de l'USP a lancé un appel à une meilleure collaboration des différentes branches de l'agriculture, à la cohésion et à la solidarité des professionnels de la terre devant l'évolution de la situation économique.

L'horticulture ornementale romande couvre quelque 500 hectares, soit 27 % des terres consacrées en Suisse aux fleurs et aux plantes. Le chiffre d'affaires des 300 établissements horticoles est estimé à 100 millions de francs.

C'est le pied...

NEW YORK (ATS/AFP). - La course à pied devient de plus en plus populaire aux Etats-Unis, mais courir de New York à San Francisco en guise de lune de miel... n'est pas ordinaire. C'est pourtant le pari qu'a lancé Tom McGrath, un professeur d'éducation physique d'origine irlandaise, âgé de 27 ans.

Il est parti lundi pour un périple de 5120 km. En compagnie d'une amie d'enfance, qu'il a épousée dimanche, et de trois amis qui seront à bord d'une caravane, mise à sa disposition par un homme d'affaires new-yorkais.

McGrath, ancien joueur de football amateur dans son Irlande natale, compte couvrir 110 km par jour et arriver à San Francisco vers le 24 octobre.

Rhodésie: M. Smith promet beaucoup

SALISBURY (ATS/AFP). - Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a exprimé hier le souhait que le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, ne se rende pas demain en Rhodésie «avec son opinion déjà faite» sur la question rhodésienne, étant donné les nouvelles propositions «très positives» qu'il compte lui soumettre.

«J'espère, a déclaré hier soir M. Smith au cours d'un discours radiodiffusé, que M. Owen ne vient pas avec son opinion déjà faite, à la suite de ses discussions ailleurs en Afrique, car j'aurai des propositions très positives à lui présenter, en accord avec les principes que nous considérons comme fondamentaux pour tout règlement.»

Pour M. Smith, les trois principes sont la nécessité de conserver la confiance des Blancs, le maintien des forces de sécurité actuelles et la fidélité de la Rhodésie au camp occidental.

Après avoir accusé la Grande-Bretagne et les Etats-Unis de vouloir «apaiser» le front patriotique pour éviter un conflit Est-Ouest en Afrique australe, M. Smith a déclaré qu'il se tournait «sérieusement» vers l'idée d'un règlement intérieur à déterminer par les leaders blancs et noirs responsables et de bonne volonté. M. Smith, qui réaffirme dans son discours la nécessité d'un règlement «urgent», semble prêt à s'engager rapidement au lendemain de sa victoire aux élections du 31 août, dans des négociations pour un règlement intérieur.

Le premier ministre rhodésien a souligné en effet à plusieurs reprises, au cours de ces derniers jours, qu'il ne s'attendait pas à la réussite de l'initiative de paix anglo-américaine, et s'est dit assuré du soutien sud-africain pour ses plans.

Le principal candidat à un règlement intérieur avec M. Smith est le révérend Ndabaningi Sithole, leader nationaliste de la première heure, qui a condamné récemment le «terrorisme». En vue d'éventuelles négociations avec le gouvernement, le révérend Sithole fait rentrer d'exil des dirigeants de son mouvement. Deux d'entre eux, M. Joël Mandaza, secrétaire général, et M. Herbert Foya-Thompson, trésorier adjoint, ont regagné Salisbury lundi après plusieurs années d'exil en Zambie.



Mystérieuse disparition du président somalien

Est-il en URSS ?

MOSCOU (ATS/Reuter). - Le plus grand mystère règne actuellement au sujet du président Siad Barre, chef de l'Etat somalien, censé être en visite en Union soviétique depuis lundi.

L'agence somalienne de presse avait annoncé son départ impromptu pour l'URSS dimanche soir à la tête d'une «importante délégation». Depuis, ni à Mogadiscio ni à Moscou, on n'a de nouvelles du président somalien.

La presse soviétique, qui n'avait pas annoncé son départ, reste muette. A l'ambassade de Somalie à Moscou, on déclare n'être pas au courant des projets du président Barre.

A Mogadiscio, on déclare de source autorisée attendre toujours des informations sur son arrivée à Moscou.

Dans les milieux diplomatiques on n'exclut pas qu'il ait pu atterrir à l'aéroport de Simferopol, en Crimée, où l'on croit que se repose actuellement le président Leonid Brejnev.

En apprenant la visite inattendue du président Barre en URSS, les observateurs ont immédiatement prédit un dur face-à-face entre lui et ses interlocuteurs à propos du conflit de l'Ogaden.

Depuis le début du conflit, il y a cinq semaines, le Kremlin a progressivement laissé percer son irritation de voir s'affronter ses deux alliés, la Somalie et l'Ethiopie, et a pris parti pour cette dernière.

De source diplomatique on déclare que le président Siad Barre est parti pour l'URSS sans aucun des dirigeants somaliens considérés comme pro-soviétiques.

Lyon: fusillade 1 mort - 2 blessés

LYON (ATS/AFP). - Une fusillade a fait hier soir un mort et deux blessés dans un café du septième arrondissement de Lyon.

A 19 h. 30 environ, un homme de couleur est entré dans l'établissement, fréquenté surtout par des travailleurs immigrés, a sorti un pistolet et a fait feu sur trois consommateurs, tous Algériens, tuant l'un d'eux et en blessant deux autres.

Le meurtrier s'est enfui immédiatement et n'a pu être rejoint.

Comment Kappler s'est évadé!

Son épouse raconte l'aventure

BONN (ATS/AFP). - L'épouse du «boucher de Rome», l'ancien colonel des SS Herbert Kappler, a révélé dans l'illustré ouest-allemand *Bunte* qu'elle avait pu faire évader son mari grâce à un équipement d'alpiniste.

Elle a ainsi mis fin à la version selon laquelle elle aurait caché le criminel de guerre condamné à la détention à vie dans une malle qu'elle aurait traînée jusqu'à l'ascenseur de l'hôpital militaire Celio de Rome.

M^{me} Kappler, qui est thérapeute naturelle (profession para-médicale), réaffirme dans son récit vendu 200 000 marks à l'illustré ouest-allemand, que la libération de son mari est née d'une «inspiration spontanée» et n'a pas été préparée de longue date. En revanche, elle reconnaît qu'elle avait projeté dès 1976 une tentative d'évasion «avec l'aide d'amis italiens».

L'idée de faire descendre son mari en rappel lui serait venue subitement en voyant son équipement d'alpiniste qui se trouvait dans une malle.

LA NUIT DE LA «MI-ÉTÉ»

M^{me} Anneliese Kappler rapporte que la libération de son mari a eu lieu «dans la nuit du 14 au 15 août». C'est ce qui explique sans doute que l'opération ait pu se dérouler sans éveiller l'attention des gardes placés devant la porte de la chambre du criminel de guerre.

On sait qu'on avait même soupçonné les carabiniers de garde d'avoir aidé M^{me} Kappler à transporter la malle dans laquelle elle avait prétendument caché son mari.

L'épouse de l'ancien colonel des SS précise que Herbert Kappler a été transporté hors de Rome dans le coffre d'une «voiture» de location.

UN ÉCHEC EN 1976

Elle relate que, lors de la tentative manquée de 1976, elle s'était procuré un habit de moine pour mettre à profit la présence permanente de nombreux ecclésiastiques dans l'hôpital militaire. Le plan aurait échoué à cause de l'arrivée inopinée, dans la chambre du malade, d'un prêtre de sa connaissance.

IL VOULAIT MOURIR

L'ancien colonel des SS a déclaré à l'illustré ouest-allemand qu'il avait voulu mourir juste avant son évasion réussie. «J'avais instamment mais vainement imploré une doctoresse de me procurer du poison. Il me semblait que c'était la seule solution», aurait-il dit. L'illustré ne précise d'ailleurs pas si ses rédacteurs ont eu l'occasion de parler avec le criminel de guerre dont on ignore toujours le lieu de séjour en Allema-

gne de l'Ouest, ou si M^{me} Kappler leur a transmis une déclaration de l'ancien chef de la Gestapo de Rome.

● LONDRES (ATS/AFP). - Vingt-trois personnes ont été légèrement blessées hier matin dans la collision de leur rame de métro avec les butoirs de bout de voie.

La «Ligue arabe» à la Conférence de Genève

M. Begin et les Palestiniens refusent

TEL AVIV (ATS/AFP). - «La Ligue arabe n'est pas un Etat, et ne saurait donc participer à la conférence de Genève, ne serait-ce que pour y représenter les Palestiniens», a déclaré hier le premier ministre israélien Menahem Begin.

Il répondait à son arrivée à l'aéroport Ben

Gourion, venant de Roumanie, à une question concernant la proposition dans ce sens faite par le président Assad, dans un interview au *New York Times*.

Le premier ministre a souligné que «la Ligue arabe» n'étant pas un Etat, ne saut ni négocier, ni signer un accord de paix». Is-

raël, a-t-il ajouté, «s'opposera catégoriquement à toute participation de cette organisation à la conférence de Genève».

L'OLP REFUSE

BEYROUTH (ATS/AFP). - Un porte-parole officiel de l'OLP a déclaré hier matin à Beyrouth que «les Palestiniens n'acceptent pas d'être représentés par la Ligue arabe».

L'éventualité de la participation de cette organisation, en tant que représentant des Palestiniens, à la conférence de Genève sur le Proche-Orient a été évoquée par le président syrien, le général Hafez el Assad, dans une interview qu'il a accordée au *New York Times*.

«C'est à l'OLP, seul représentant des Palestiniens, de prendre les décisions concernant le peuple palestinien. Nous insistons, a-t-il dit, pour que les résolutions du sommet arabe de Rabat soient respectées». Ce sommet (octobre 1974) avait décidé que l'OLP est le seul représentant du peuple palestinien et le seul habilité à prendre des décisions en son nom.

Irlande: M. Carter lance un appel à la paix

WASHINGTON (ATS/AFP). - Le président des Etats-Unis Jimmy Carter a lancé hier un appel pour un règlement pacifique de la crise irlandaise et il a assuré que les Etats-Unis continueront à adopter une attitude impartiale face à ce conflit.

Le chef de l'Exécutif, qui dément ainsi implicitement l'existence d'un plan de règlement américain, se contente de préciser que le rôle des Etats-Unis consisterait, après un règlement pacifique de ce conflit, à susciter, avec l'assistance de plusieurs autres pays, une relance des investissements en Irlande du Nord.

Cette déclaration de M. Carter, qui demande avec insistance à «tous les Américains d'éviter d'apporter une aide financière ou autre à des organisations impliquées directement ou non dans les actes de violence» en Irlande du Nord, répond aussi aux préoccupations plusieurs fois exprimées par divers parlementaires américains d'ascendance irlandaise et particulièrement

influents au Congrès, tels les sénateurs Edward Kennedy et Patrick Moynihan ou le président de la Chambre, M. Thomas O'Neill.

France: l'alpiniste autrichien est mort

CHAMONIX (ATS/AFP). - La dépouille de l'alpiniste autrichien qui était bloqué depuis le jeudi 25 août, à 8 m au fond d'une crevasse des Alpes françaises à 4300 m d'al-

titude, a été retrouvée hier par une équipe de sauveteurs.

Le médecin autrichien, M. Gerhard Mayer, 35 ans, était parti jeudi dernier avec un confrère, M. Werner Burgermeister, pour effectuer l'ascension, relativement facile, du col de la Brenva, à la limite du versant italien du Mont-Blanc.

Une coulée de neige bouscula les deux hommes et M. Mayer fut précipité au fond d'une crevasse. Atteint à la tête et souffrant d'une fracture à la cheville, il resta bloqué. Son ami devait réussir à donner l'alerte. En raison du mauvais temps et des abondantes chutes de neige, les recherches faites notamment par hélicoptère, ne devaient rien donner.

Cinq jours après l'accident, le cadavre a été retrouvé par une cordée de deux hommes conduite par M. Burgermeister. M. Mayer, qui était originaire de la ville de Graz, n'a pas survécu à ses blessures et au grand froid de ces derniers jours.

Notting Hill: carnaval sanglant - 391 blessés

LONDRES (ATS/AFP). - Le bilan définitif des incidents et de la violente émeute de Notting-Hill à l'issue du carnaval jamaïcain se monte à 391 blessés, a indiqué hier matin un porte-parole de Scotland Yard.

Cent septante d'entre eux sont des policiers dont 33 ont dû être hospitalisés. Onze civils ont également été hospitalisés. Enfin, 53 personnes ont été maintenues en état d'arrestation.



Mauvais temps en Italie: deux morts

CUNEO (ATS/AFP). - Le mauvais temps dans le nord de l'Italie a provoqué hier la mort d'un couple de personnes âgées qui a été emporté par les eaux d'un torrent dans la région de Cuneo (Piémont).

Dans cette région, comme dans la vallée d'Aoste, la pluie n'a pas cessé depuis 72 heures. A Milan et dans la vallée de Susa, de nombreuses voies ferrées ont dû être fermées au trafic par suite d'inondations ou d'éboulements.

En montagne, de nombreuses personnes, notamment à Mettief et à Chianocco (Piémont), ont dû abandonner leurs maisons en raison des risques d'éboulement.